

Des actions
structurantes
pour l'avenir

Rapport annuel

de l'Université
du Québec **23**
24



UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ
------	------	------	------	-----	------	------	------	-----	-------

Québec, le 30 avril 2025

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Enseignement supérieur

Madame la Ministre,
Conformément à l'article 25 de la Loi sur
l'Université du Québec, je vous transmets notre
rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 avril 2024.

Veuillez agréer, Madame la Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Cloutier', is positioned above the printed name.

Alexandre Cloutier

La production du rapport
annuel de l'Université du
Québec, dans sa forme et
son contenu, est le fruit d'un
ensemble de collaborations
universitaires, techniques
et administratives à
l'échelle de son réseau.

Dépôt légal : 2025
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
Bibliothèque et
Archives Canada
ISSN 1202-175X

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le secrétaire général, responsable du suivi des divulgations à l'Université du Québec, n'a reçu, au cours de l'année 2023-2024, aucune divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de l'Université ni n'a effectué de communication de renseignements en application du premier alinéa de l'article 23 de ladite loi.

Conformément à la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, le secrétaire général, responsable de l'application de la politique institutionnelle à l'Université du Québec, n'a reçu, au cours de l'année 2023-2024, aucun signalement ni aucune plainte en matière de violences à caractère sexuel. Aucune intervention n'a également été nécessaire. Par ailleurs, les dix établissements de l'Université du Québec ont réuni leurs efforts pour offrir des modules de formation à distance à l'ensemble de la communauté universitaire du réseau en matière de violences à caractère sexuel. Coordonné par l'Université du Québec et soutenu par un financement réseau, le projet a permis de rendre accessible une formation à distance destinée à tous les groupes de la communauté universitaire ciblés par la Loi.

Table des matières

Rapport annuel 2023-2024

- 4 Mot de la présidence
- 6 En un coup d'œil
- 8 Faits saillants du travail en réseau

Rapports des établissements du réseau

- 12 Université du Québec à Montréal (UQAM)
- 16 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- 20 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- 24 Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- 28 Université du Québec en Outaouais (UQO)
- 32 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- 36 Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- 40 École nationale d'administration publique (ENAP)
- 44 École de technologie supérieure (ÉTS)
- 48 Université TÉLUQ

Instances

- 52 Instances au 30 avril 2024

Prix et distinctions

- 66 Doctorats honorifiques
- 69 Prix d'excellence
- 71 Cercle d'excellence
- 72 Médaille Guy-Rocher
- 73 Médaille de l'Assemblée des gouverneurs

Données statistiques et financières

- 76 Inscriptions
- 78 Diplômes
- 80 Personnel
- 82 Recherche
- 84 Données financières
- 86 États financiers



UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC

**Alexandre
Cloutier**

Président

Des actions structurantes
pour l'avenir



Au fil de la dernière année, j'ai pu découvrir encore davantage les atouts de l'Université du Québec et le potentiel incroyable de notre réseau. Plus que jamais, grâce à l'engagement des cheffes et des chefs d'établissements, l'Université du Québec consolide sa place dans notre société et multiplie les partenariats et les projets en phase avec notre mission.

En avril 2024, les acteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur se sont réunis afin de souligner le centenaire d'un grand bâtisseur de notre société, M. Guy Rocher. Organisé conjointement par l'Université du Québec et la Fédération des cégeps, un colloque rendant hommage à son œuvre a permis de nous projeter vers l'avenir et de réitérer notre engagement pour l'accessibilité aux études supérieures en français, partout sur le territoire. Nous sommes fiers de cet héritage et surtout, nous sommes convaincus de notre rôle dans cette mission essentielle pour le développement socioéconomique, culturel et scientifique du Québec.

L'Université du Québec a adopté une planification stratégique historique pour les années 2024-2028. Ensemble, avec les dix cheffes et chefs d'établissement, nous avons élaboré une vision forte et rassembleuse. Les actions collectives découlant de cette planification sont déjà en marche au sein de nos équipes.

Parallèlement, l'Université du Québec – Siège social a lancé dès janvier 2024 son processus de planification stratégique afin de définir les grandes orientations de ses équipes pour alimenter le travail collectif. Cette démarche, axée sur notre mission première de soutenir et mobiliser les dix établissements de l'UQ grâce à des actions collectives innovantes et structurantes, met à contribution l'ensemble de son personnel.

Des équipes engagées

Lors de rencontres avec les établissements, j'ai constaté la compétence et l'engagement de

toutes les équipes. Notamment, à l'UQ – Siège social, nous pouvons compter sur une équipe de quelque 150 personnes des plus engagées. Grâce à leur travail, de nombreux projets voient le jour au bénéfice des établissements, de la population étudiante et du personnel.

Parmi ces initiatives, mentionnons la Station SME, un lieu de convergence Web dédié à la santé mentale étudiante en enseignement supérieur. Les équipes de l'internationalisation ont également soutenu la deuxième édition du COLUQ, moment privilégié de collaborations en enseignement, en recherche et en création entre les communautés scientifiques de la Colombie et de l'UQ. Devant le nombre croissant de demandes d'admission des étudiants étrangers, un SuperGuide a été conçu afin de mieux outiller les établissements dans leurs opérations d'analyse et de prévention de la fraude, en colligeant de l'information sur la structure du système éducatif de plusieurs pays étrangers.

L'UQ est également fière d'avoir consolidé l'îlot Balmoral, situé au cœur du quartier des spectacles de Montréal, comme centre de créativité numérique regroupant sous un même toit l'École NAD-UQAC, le programme de Création et nouveaux médias de l'UQAT et plusieurs partenaires collégiaux et industriels de ce secteur.

Avoir les moyens de nos ambitions

Grâce à notre modèle distinctif, l'UQ et ses 10 établissements ont la capacité d'offrir une réponse nationale à des enjeux de société. L'accessibilité à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la création en français demeure au cœur de notre mission et essentielle pour le développement du Québec.

Cette année a été marquée par nos démarches visant à assurer un meilleur financement de nos établissements, mais aussi un financement fédéral plus

conséquent pour la recherche. Nous avons ainsi soumis deux mémoires d'importance, l'un au gouvernement du Québec, l'autre au Comité permanent des finances du gouvernement fédéral. Chaque dollar investi dans l'UQ stimule directement le dynamisme économique, social et culturel du Québec et de ses régions. Chaque personne diplômée contribue à son échelle à renforcer le tissu social de sa collectivité. Il importe donc de soutenir adéquatement les dix établissements du réseau et de reconnaître l'apport important de leurs communautés scientifiques.

Par ailleurs, en 2023-2024 nous avons jeté les bases de grands projets structurants pour nos établissements et le Québec.

D'abord, nous avons dressé les grandes lignes pour la mise en place d'un futur programme réseau de médecine familiale, en réponse à la pénurie de médecins de famille et au bénéfice de la médecine préventive. Nous avons aussi piloté des initiatives visant à doter nos établissements de résidences pour répondre aux besoins des populations étudiantes. Enfin, nous avons commencé la restructuration de la Fondation de l'Université du Québec qui devrait nous permettre de nous doter de moyens conséquents à la mesure de nos ambitions.

Forte des dix cheffes et chefs d'établissement, de leur haute direction et de celle du siège social, ainsi que de l'ensemble du personnel, l'Université du Québec entend poursuivre ses actions structurantes pour le développement de la société québécoise en assurant que les savoirs et leur transmission soient ancrés dans les réalités de toutes les collectivités.

L'Université du Québec

en un
coup d'oeil



Photo : UQAR

10 établissements et 1 siège social

Mission

L'Université du Québec œuvre à l'avancement des savoirs et au rayonnement de la société. Son engagement pour l'accès en français à la formation universitaire, à la recherche et à la création, permet aux citoyennes et citoyens de répondre aux défis d'un monde en transformation constante. Depuis sa création en 1968, grâce à son ancrage dans les milieux, elle contribue au développement social, culturel et économique de toutes les régions du Québec.

Vision

Nous sommes l'Université du Québec.

Ensemble, nous formons la plus grande université francophone des Amériques.

Accessible et innovant, notre réseau d'universités bâtit la société de demain. Par la formation, la recherche et la création, nous transformons les vies et le monde.

Sur tout le territoire du Québec, nous sommes un partenaire privilégié des collectivités et des Premiers Peuples.

Dénombré près de
100 000
personnes étudiantes
inscrites.

Détient le plus important
corps professoral et enseignant
au Canada avec plus de

3 000
membres du personnel
enseignant régulier
et près de

4 700
personnes chargées
de cours.

Est présente
dans près de

40
municipalités
au Québec.

Offre plus de

1 400
programmes répartis
aux 3 cycles d'études.

Se positionne parmi les
meilleures universités
de recherche au Canada
avec plus de

388 M\$
en octrois de recherche.

A remis plus de

800 000
diplômes depuis 1968.

Faits saillants

du travail en réseau



Les 100 ans de Guy Rocher

Le 18 avril 2024 a eu lieu le colloque « Les 100 ans de Guy Rocher, héritage et vision de l'enseignement supérieur », organisé conjointement par l'UQ et la Fédération des cégeps. En plus de célébrer le 100^e anniversaire de naissance de M. Guy Rocher en présence de ce dernier, cet événement avait pour but de souligner les contributions majeures de ce grand bâtisseur de la société québécoise moderne et de son système d'éducation.

C'est dans le cadre de cet événement que l'UQ a remis la première Médaille Guy-Rocher de l'Université du Québec à Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps. Pour en savoir davantage sur cette reconnaissance, voir la section Prix et distinctions.

Harmonisation des environnements numériques d'apprentissage et intégration d'outils de soutien à la réussite

L'année 2023-2024 a marqué la première année de réalisation du volet 2 du projet de développement d'écosystème fédéré et intégré (DÉFI). Financé depuis 2020 par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), ce projet vise l'harmonisation des environnements numériques d'apprentissage des établissements de l'Université du Québec. Le volet 2 vise plus spécifiquement l'intégration d'outils de soutien à la réussite. L'équipe qui en est responsable a amorcé la création d'un référentiel pour la valorisation des données en soutien à la réussite, en procédant à la collecte des besoins, en concevant la solution et en élaborant un modèle de données pour le réseau.

Soutien à la pédagogie universitaire

Le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP), soutenu par l'UQ, a publié six numéros de la publication de vulgarisation pédagogique *Le Tableau*, en plus d'organiser la deuxième édition du concours *Lumières sur l'innovation pédagogique*, qui vise à valoriser l'innovation et à mettre de l'avant des pratiques innovantes qui améliorent la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage universitaires. Les réalisations gagnantes sont publiées sur le site Web et sur les médias sociaux de Pédagogie universitaire. En 2023-2024, le GRIIP a ajouté deux modules d'autoformation *Enseigner à l'université*, qui se sont ajoutés aux sept modules existants : 1) Place aux premiers peuples dans l'enseignement universitaire; 2) Formation à distance : définir, planifier et concevoir.

Mise en œuvre de la stratégie en matière d'internationalisation

Plusieurs des objectifs de la première stratégie concertée des établissements de l'UQ en matière d'internationalisation ont été atteints. Au nombre des actions qui ont concrétisé ce plan figure la deuxième édition de l'événement COLUQ. Coorganisé par l'UQ et l'ICETEX, un organisme subventionnaire du gouvernement colombien, le COLUQ a donné une nouvelle impulsion aux collaborations entre la communauté scientifique de la Colombie et celle de l'UQ.

De mars à novembre 2024, les établissements de l'UQ ont accueilli des membres de la communauté étudiante et du corps professoral de la Colombie, pour participer à une activité d'enseignement ou de recherche et création ou réaliser un séjour de collaboration.

Les liens du réseau s'étendent aussi au Maghreb. En février 2024, l'UQ a piloté la mission de représentation au Maroc à laquelle ont participé l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR, l'UQO et l'UQAT.

Accélération du déploiement d'un outil soutenant l'évaluation des diplômes et relevés de notes internationaux

Avec la hausse exponentielle des demandes d'admission de personnes candidates venant de l'international, l'UQ a mis en place une base de connaissances afin de mieux outiller les établissements dans leurs opérations d'analyse et de prévention de la fraude. Le SuperGuide consolide ainsi de l'information fiable, exhaustive et actualisée sur la structure du système éducatif de plusieurs pays étrangers incluant un recensement des établissements d'enseignement et des grades qu'ils confèrent, des spécimens de diplômes à des fins de comparaison et des ressources pour détecter ou prévenir la fraude.

Poursuite du soutien à la santé mentale étudiante

L'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (ISMÉ), soutenue par l'UQ, a réalisé différents mandats pour favoriser la santé mentale étudiante en enseignement supérieur en appuyant la mobilisation de l'écosystème de la santé mentale étudiante. En plus d'animer la communauté de l'enseignement supérieur autour de la santé mentale étudiante à l'aide de webinaires, d'ateliers et d'autres outils de diffusion de l'information, l'ISMÉ est au cœur du Réseau interuniversitaire des intervenant-es en santé mentale (RIISMÉ) regroupant plus de 150 membres des 18 établissements universitaires québécois. Trois événements ont particulièrement marqué l'année 2023-2024 :

- Inauguration et animation du site StationSME.ca, un lieu de convergence d'informations et d'outils pour tout ce qui concerne la santé mentale étudiante en enseignement supérieur.
- Lancement de la campagne de sensibilisation nationale *La santé mentale, spotte-la!*; le déploiement s'est effectué en mode numérique et dans les établissements d'enseignement supérieur québécois.
- Tenue de la première édition des Journées SME qui a réuni plus de 500 membres de la communauté de l'enseignement supérieur œuvrant ou s'intéressant à la santé mentale étudiante autour des modalités de soutien à la population étudiante.

Plus que jamais, à travers l'ISMÉ, l'UQ s'implique pour le bien-être psychologique de toute la population étudiante en enseignement supérieur.

Faits saillants

du travail en réseau

Contributions à la discussion démocratique

Comme institution universitaire publique, l'UQ est régulièrement interpellée pour contribuer aux débats démocratiques. Avec l'appui des établissements, son équipe travaille à faire connaître les réalités, défis et potentiels des diverses constituantes, et des universités en général. Au cours de la dernière année, l'UQ a été particulièrement active sur ce plan, représentant le réseau sur la scène provinciale et fédérale ainsi que dans les médias, tant dans le cadre de travaux parlementaires que lors de consultations gouvernementales.

Création d'un pôle de créativité numérique québécois au centre-ville de Montréal

Le MES a autorisé le financement pour la location et l'aménagement d'espaces dédiés au secteur de la créativité numérique à l'Îlot Balmoral afin de regrouper sous un même toit l'École NAD de l'UQAC, le programme de Création et nouveaux médias de l'UQAT ainsi que certains partenaires collégiaux et industriels de ce secteur. Situé au cœur du Quartier des spectacles de Montréal, ce pôle repose sur la volonté de structurer la communication continue et créer un meilleur arrimage entre universités, cégeps et entreprise afin de s'assurer de la pertinence de la formation de la main-d'œuvre, de favoriser la collaboration et la complémentarité entre les offres d'enseignement collégial et universitaire, et de mettre en place des projets porteurs.

Renforcement des activités technologiques réseau et du soutien aux établissements

Un programme de formation et de documentation destiné aux utilisateurs de la solution de gestion administrative développée et maintenue par l'UQ – Siège social a été déployé avec grand succès à l'ensemble des établissements. Les objectifs de ce programme de formation visent notamment à assurer une prise en main efficace de la solution par les nouvelles ressources en plus de favoriser l'optimisation des processus et l'harmonisation des pratiques dans le réseau.

La mutualisation des activités technologiques s'est poursuivie, l'UQ – Siège social ayant entrepris des travaux préliminaires afin d'accueillir l'Institut national de la recherche scientifique dans le consortium de la solution de gestion. À terme, tous les établissements de l'UQ seront regroupés dans un même écosystème technologique, facilitant d'autant la collaboration et le maintien de cette solution collective.

Rapports des établissements du réseau



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**Stéphane
Pallage**

Recteur

La première année de Stéphane Pallage à titre de recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a été marquée par un dynamisme renouvelé de l'institution, qui s'est manifesté notamment par des projets porteurs, dont le développement des sciences de la santé et la relance du Quartier latin.

À l'occasion du 55^e anniversaire de l'UQAM, le 9 avril 2024, les membres du Conseil d'administration, de la Commission des études et du Comité de direction se sont réunis afin de débattre des grandes orientations de l'Université.



Photo : Nathalie St-Pierre

Fondée le 9 avril 1969 dans un souci de démocratisation et d'accessibilité du savoir, l'UQAM se distingue depuis 55 ans par son aptitude à défricher de nouveaux territoires sur les plans de la formation, de la recherche et de la création ainsi que par ses réponses adaptées aux besoins des milieux. Avec sa communauté universitaire de 40 000 personnes, dont quelque 35 000 étudiantes et étudiants, et son réseau de 300 000 personnes diplômées, l'UQAM est un pilier incontournable du développement du Québec, combinant une identité francophone forte et un véritable ancrage social.

Programmes d'études et population étudiante

En 2023-2024, plusieurs formations ont été mises à jour ou lancées, notamment en gestion critique de projets internationaux, en marketing numérique et en communication humaine dans les organisations.

L'instauration d'un programme court de deuxième cycle en ostéopathie a permis d'ancrer cette discipline dans une université québécoise, ce qui constitue une première. La dernière année a aussi été marquée par la création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées destiné aux personnes enseignantes non légalement qualifiées et des programmes de deuxième cycle en enseignement des arts offerts à distance.

En plus de dispositions pour améliorer l'encadrement dans les

programmes de type recherche, l'UQAM a déployé des efforts importants dans l'implantation des mesures du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur et du Plan d'action en santé mentale étudiante. L'UQAM a adopté une Politique relative à la parentalité et à la proche aide pour les personnes étudiantes, devenant ainsi la première université montréalaise à reconnaître officiellement le statut de personne étudiante proche aidante.

Recherche et formation à la recherche

L'UQAM se distingue à nouveau dans le palmarès des 50 meilleures universités au Canada en matière de financement de la recherche, selon le classement publié par Research Infosource. Elle occupe ainsi le 24^e rang du classement au pays et le 5^e au Québec. Parmi

les universités sans faculté de médecine, elle est la première à l'échelle québécoise et au 6^e rang canadien.

En plus d'obtenir maintes reconnaissances nationales et internationales pour leurs réalisations, les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont reçu en 2023-2024 plus de 35 M\$ des conseils de recherche fédéraux pour des projets d'envergure ainsi que 12,4 M\$ du côté québécois.

Solidifiant son écosystème de recherche et de création, l'UQAM a inauguré 10 nouvelles chaires, couvrant des thématiques telles que le racisme dans les milieux éducatifs, la chimie des polymères pour le développement durable, la promotion du bien-être durant les transitions scolaires et postsecondaires, les milieux de vie du Nord et l'activité physique chez les personnes âgées.

Par ailleurs, le lancement du Laboratoire d'analyses environnementales qui offre des équipements scientifiques de pointe pour faire avancer la recherche sur d'importants enjeux environnementaux tels que la qualité de l'eau ou la gestion des déchets, et la création du Pôle institutionnel sur la santé mentale qui s'engage à promouvoir le bien-être psychologique, social et émotionnel de la population en misant sur une approche

L'UQAM a inauguré l'Espace Quartier latin, qui permet à la communauté universitaire de disposer d'un endroit moderne et bien équipé pour organiser des événements.



Photo : Service des communications

partenariale et transdisciplinaire constituent deux autres jalons importants dans l'essor de la recherche à l'UQAM.

Partenariats et implication dans le milieu

L'UQAM a remporté le prix Solange-Chalvin 2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), dans la catégorie Organismes partenaires du MIFI en apprentissage du français – établissement d'enseignement. Dans le cadre de son partenariat avec cet organisme gouvernemental depuis 1999, l'Université participe à la francisation et à l'intégration de plus de 1 000 nouvelles personnes par année.

L'UQAM a reçu en 2023-2024 un financement du gouvernement du Québec pour la Clinique internationale de défense des droits humains et la Clinique de justice sociale, qui lui permettra de poursuivre son offre de services à la collectivité, tout en prodiguant à la population étudiante des lieux d'apprentissage motivants et enrichissants.

Témoignant de l'engagement social de l'UQAM, une halte-chaleur pour les personnes en situation de vulnérabilité a été mise en service au pavillon J.-A.-DeSève pendant certaines nuits froides de l'hiver 2024, grâce à une aide gouvernementale.

Personnel

En 2023-2024, l'Université comptait 1 189 professeures et professeurs, 2 123 personnes chargées de cours, 126 cadres et 1 929 membres du personnel.

Afin de renforcer le soutien psychologique auprès de la communauté universitaire, 121 membres de l'UQAM (personnel, enseignantes et enseignants, population étudiante) ont suivi une formation en prévention du suicide dans le cadre du projet Sentinelles. À la suite du succès du projet pilote visant le développement de communautés bienveillantes dans certaines unités, l'UQAM l'a déployé plus largement dès l'automne 2023 en proposant notamment des formations à 53 personnes enseignantes ou employées.

Ressources matérielles et financières

Grâce à la saine gestion de ses ressources et à l'augmentation de ses effectifs étudiants, l'UQAM a été en mesure d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2023-2024.

Devant les besoins grandissants de la communauté et les changements technologiques qui s'accroissent, l'UQAM a entrepris en janvier 2024 un ambitieux projet de transformation de la Bibliothèque centrale. Nommé Métamorphose, le projet vise à fournir de nouveaux environnements numériques, des espaces de travail collaboratifs

bonifiés et connectés, des aires de socialisation et d'expérimentation ainsi que des laboratoires interdisciplinaires, en plus de contribuer aux efforts de relance du Quartier.

L'UQAM a de surcroît obtenu du financement visant l'amélioration de ses installations, dont l'aménagement de locaux pour ses cliniques en santé et services sociaux et le Centre d'enseignement en activité physique, de même que la modernisation de l'équipement de 60 salles de classe, offrant ainsi à la communauté universitaire un environnement d'apprentissage et d'enseignement enrichissant.

Activités internationales

Bénéficiant d'une excellente renommée à l'international et comptant plus de 300 partenaires dans une soixantaine de pays, l'UQAM se positionne comme une actrice d'importance au sein de la Francophonie mondiale.

Avec près de 5 000 étudiantes et étudiants internationaux à l'automne 2023, l'UQAM veille à leur accueil et à leur réussite en leur fournissant un accompagnement structuré et bienveillant, notamment par l'entremise de son programme d'intégration *Allô!*. L'UQAM a d'ailleurs bénéficié de fonds pour ce dernier à travers l'Entente Canada-Québec, ce qui lui a permis d'aménager un espace d'accueil, d'organiser des activités, d'embaucher deux ressources



Métamorphose, un ambitieux projet de transformation de la Bibliothèque centrale, vise à fournir de nouveaux environnements à la communauté et à contribuer à la relance du Quartier latin.

supplémentaires et de bonifier ses services de francisation.

Événements marquants

Deux postes clés ont été créés en 2023-2024. Dans la perspective de contribuer encore plus activement à la qualité de son milieu, l'UQAM a nommé la professeure Priscilla Ananian à titre de vice-rectrice associée à la Relance du Quartier latin. Depuis son entrée en fonction en janvier 2024, elle a rencontré de nombreux partenaires institutionnels, communautaires, économiques et culturels, ainsi que plusieurs personnes et groupes au sein de l'Université. L'UQAM compte faire du Quartier latin un quartier apprenant, en cohérence avec l'approche des villes apprenantes de l'UNESCO.

Par ailleurs, pour mener à bien le projet de faculté des sciences de la santé, l'UQAM a accueilli en avril 2024 le Dr Fabrice Brunet, ancien président-directeur général du CHUM, à titre de vice-recteur associé au Développement des sciences de la santé. La vision de l'UQAM en santé est axée sur la prévention et prend appui sur le concept de santé globale.

Le 9 avril 2024, l'UQAM a souligné son 55^e anniversaire de belle manière. Parmi les activités au programme ce jour-là, la rencontre historique des membres du Conseil d'administration, de la Commission des études et de la Direction de l'Université, réunis pour la toute première fois, a donné

lieu à des échanges fructueux sur les orientations d'avenir de l'Université.

Le 30 avril 2024, la Fondation de l'UQAM a lancé La Relève philanthropique, un comité consacré à l'engagement des jeunes professionnelles et professionnels diplômés de l'UQAM en philanthropie, qui devrait notamment accroître l'offre de bourses aux étudiantes et étudiants.

L'UQAM a aussi inauguré en septembre 2023 l'Espace Quartier latin, qui comporte une salle polyvalente vouée notamment aux activités des Services à la vie étudiante. Ce lieu permet à la communauté universitaire de disposer d'un endroit moderne et bien équipé pour organiser des événements étudiants ou institutionnels.

Perspectives

Grâce à ses activités de recherche, de formation et de création, à ses partenariats stratégiques ainsi qu'à la force collective de sa communauté, l'UQAM compte poursuivre son rôle majeur dans le développement de solutions concrètes et innovantes pour répondre aux enjeux sociétaux du Quartier latin et de la métropole, ainsi que du Québec. Parmi ceux-ci, la pénurie de main-d'œuvre, les besoins criants en santé, la préservation de la cohésion sociale et le déclin du français occupent une place centrale dans les préoccupations de l'UQAM.

L'Université a aussi établi de grandes priorités pour 2024-2025 : la consolidation du projet de développement en santé; la contribution à la relance du Quartier latin; l'apport à la vitalité du français à Montréal; l'appui à la croissance des inscriptions; et l'amélioration de la vie universitaire pour la communauté étudiante. Les travaux d'élaboration du prochain Plan stratégique de l'UQAM, amorcés au cours de l'automne 2023, connaîtront leur aboutissement au cours de la prochaine année. Ce nouveau plan permettra à l'ensemble de la communauté de l'UQAM de se projeter dans l'avenir et de voir grand.



Un groupe du baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère se familiarise avec le montage d'une station météo sur le toit du pavillon Président-Kennedy.



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**Christian
Blanchette**

Recteur

Cette année encore, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a poursuivi sa mission d'excellence, en innovant sur les plans académique, scientifique et collectif. Grâce à une communauté dynamique et engagée, l'Université continue de façonner des parcours prometteurs pour ses personnes étudiantes, son personnel et ses communautés professorales et de recherche.

En novembre, 1300 personnes ont participé à la Journée portes ouvertes afin de s'informer sur les programmes d'études, les services universitaires ainsi que les activités culturelles et sociales.



Photo : Isabelle Cardinal

Lors de la cérémonie Distinction UQTR 2024, l'établissement a remis pour la première fois le Prix de reconnaissance en équité, diversité et inclusion. Par ailleurs, la création de la Direction des relations et de l'engagement auprès des Premiers Peuples marque un pas important vers de meilleures relations avec les communautés autochtones. En essor constant, l'UQTR amorce une restructuration de sa gestion académique pour mieux relever les défis actuels et saisir les nouvelles occasions, consolidant ainsi ses ambitions d'expansion.

Programmes d'études et population étudiante

Parmi ses 244 Patriotes répartis dans 12 équipes sportives, l'équipe masculine de soccer a remporté le championnat du Réseau du sport étudiant du Québec, et l'équipe masculine de hockey a décroché la Coupe Queen's pour la troisième année consécutive.

En 2023-2024, plus de 4,5 M\$ en bourses ont été attribués aux étudiantes et étudiants de ses 396 programmes répartis sur trois cycles. Trois nouveaux programmes ont été créés : un programme court de 2^e cycle sur l'attachement et les traumatismes complexes, un doctorat interdisciplinaire en santé et société, et un doctorat réseau en sciences infirmières. Des activités de stage ont été suivies dans 81 % des programmes de baccalauréat

et doctorat de 1^{er} cycle ayant obtenu des inscriptions.

Au cours de l'année, le Service de la formation continue et de la formation hors campus a joint 4 290 personnes via l'organisation de 280 activités de formation continue non créditée. En 5 ans, le nombre de personnes participantes à des formations non créditées a augmenté de plus de 2,5 fois; par ailleurs, une augmentation de 35 % a été enregistrée depuis l'année dernière.

Enfin, trois nouvelles chaires d'excellence en enseignement ont été attribuées :

- **Expertise psychologique et psychosociale en matière familiale** (Karine Poitras, psychologie);
- **Éducation par la nature et territoire apprenant** (Geneviève Bergeron et Mathieu Point, sciences de l'éducation);

- **Formation en anatomie** (Renaud Jeffrey-Gauthier, Stéphane Sobczak, anatomie, en collaboration avec Valérie Defaweux, Université de Liège).

Recherche et formation à la recherche

Le montant total des octrois de recherche s'élève à 48 019 120 \$, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'an dernier.

L'UQTR se classe au 28^e rang du célèbre classement pancanadien des meilleures universités de recherche produit annuellement par la firme Research Infosource.

Huit nouvelles chaires de recherche ont été octroyées à l'UQTR au cours de l'année :

- Chaire UNESCO sur les ressources naturelles en Afrique et le développement durable;
- Chaire de recherche du Canada sur la violence sexuelle chez les jeunes vulnérables;
- Chaire de recherche UQTR Junior en neurométabolisme;
- Chaire de recherche UQTR Junior sur la motivation et l'inclusion en activité physique, de l'enfance à l'adolescence;

Le Laboratoire d'anatomie humaine a fêté ses 30 ans en accueillant son 1000^e don de corps. Un hommage a été rendu à ce donneur lors d'une cérémonie le 11 juin.



Photo : UQTR

- Chaire de recherche UQTR Junior sur les technologies portables dans l'enquête forensique;
- Chaire de recherche UQTR Junior en éthique de l'intelligence artificielle;
- Chaire Jarislowsky sur la confiance et le leadership politique de l'UQTR, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP);
- Chaire du Québec sur la démocratie, le vivre ensemble et les valeurs communes au Québec.

Selon la base de données Scopus qui regroupe 9 millions de scientifiques, 13 chercheurs de l'UQTR se retrouvent parmi le 2 % des experts les plus cités à travers la planète en 2022.

Partenariats et implication dans le milieu

En 2023-2024, 147 professeurs de 25 départements de l'UQTR ont conclu 349 nouvelles ententes avec 263 partenaires locaux, nationaux et internationaux. Parmi les initiatives marquantes :

- un partenariat pour le bien-être mental, alimentaire et corporel des jeunes sportifs;
- le Centre international des technologies de production d'hydrogène (HyPT), réunissant une trentaine de chercheurs de six pays;

- la première École internationale d'été sur la science des données appliquée au sport et à la santé;
- un partenariat en sciences de l'environnement pour lutter contre la sécheresse au Maroc.

Personnel

Au 1^{er} juin 2024, l'UQTR comptait 2 404 membres du personnel, dont 56 % sont des enseignants (professeurs-chercheurs et chargés de cours). Trente nouveaux professeurs ont été embauchés cette année, atteignant ainsi parité hommes-femmes.

En décembre 2023, une nouvelle convention collective de cinq ans a été conclue avec le Syndicat des professeures et professeurs.

Ressources matérielles et financières

La situation financière globale de l'UQTR est positive, malgré les nouvelles règles de financement des universités. Bien que la croissance des dépenses dépasse celle du financement, une équipe dédiée à la gestion institutionnelle de projets optimise les processus, assurant une répartition efficace des budgets pour le matériel, les infrastructures et les initiatives académiques.

Activités internationales

Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation 2021-2025, l'UQTR développe 212 partenariats

actifs avec 158 institutions, dont 38 nouveaux projets de recherche et transfert d'expertise en cours et 29 projets financés. L'Université a accueilli 148 boursières et boursiers ainsi que 115 stagiaires internationaux, tandis que 174 personnes étudiantes ont participé à des programmes de mobilité sortante, et 145 personnes étudiantes internationales ont été reçues.

Événements marquants

- Le premier ministre du Québec, François Legault, était de passage à Bécancour le 29 mai pour officialiser la création de la Vallée de la transition énergétique, qui sera déployée entre Bécancour, Trois-Rivières et Shawinigan. Ce travail se fera en collaboration avec les membres d'un comité scientifique dont le mandat sera de fédérer les expertises dans le domaine du savoir et de l'innovation selon les axes prioritaires de la zone. L'UQTR jouera un rôle fédérateur dans ce comité qui sera composé de 18 membres.
- En août, une école d'été sur les langues autochtones a réuni 50 étudiantes et étudiants atikamekw, innu et anichinabé à Odanak, en partenariat avec l'UQAC et l'Institution Kiuna.
- Deux nouveaux campus ont été inaugurés, à Terrebonne (8 septembre 2023) et à Longueuil (2 février 2024).



Le Service des ressources humaines a lancé une campagne d'attractivité afin de positionner l'UQTR comme un lieu de travail accessible, convivial et stimulant.

- Le sport électronique à l'UQTR progresse grâce à une nouvelle salle technologique de pointe.
- En mars 2024, le chantier est lancé pour la construction d'un pavillon de 54 M\$ dédié à la recherche et aux technologies vertes et durables au centre-ville de Trois-Rivières.

Perspectives

L'UQTR amorce un virage santé et participe très activement au projet de création d'un 5^e programme de médecine au Québec. L'Université se situe au 3^e rang au Québec avec 14 disciplines en santé : environ 35 % de ses inscriptions sont dans des programmes en santé physique, en intervention et en santé mentale.

Enfin, l'UQTR met la table pour la création d'un Institut national d'Anatomie (INA) et poursuit dans la veine de la santé durable avec l'optimisation et la mutualisation des espaces et des ressources pour la formation et la recherche aux trois cycles d'études ainsi que pour la recherche au Centre de l'activité physique et sportive de l'établissement.

Marque employeur : la campagne *Oh que oui!* lancée au printemps 2023 renforce sa visibilité sur les réseaux sociaux et attire l'attention sur ses offres d'emploi. Les personnes candidates mentionnent fréquemment le visuel et slogan, qui sont devenus des éléments

distinctifs repris dans d'autres projets promotionnels. La seconde phase est entamée.

Structure académique : les participants et participantes aux travaux de révision de la gestion académique ont élaboré un modèle aligné sur les enjeux et principes stratégiques de l'UQTR pour soutenir ses futurs développements.

Quartier universitaire à

Terrebonne : le projet de Quartier universitaire incarne la mission régionale de l'UQTR. En 2023-2024, un financement de 550 000 \$ a été octroyé pour créer un bureau de projet, planifier les besoins en formation et élaborer une solution immobilière en partenariat avec le milieu.

Gestion des campus régionaux : en 2023-2024, des consultations ont permis d'analyser les besoins des campus régionaux. Un modèle de gestion administrative sera implanté pour mieux soutenir la communauté universitaire en région et garantir une formation de qualité.



Ouvert depuis août 2023, le cinquième campus de l'UQTR se trouve au complexe professionnel du chemin du Coteau, à Terrebonne.



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Ghislain Samson

Recteur

La recherche, la création et l'innovation ont été à l'honneur cette année alors que l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a célébré ses activités de recherche lors d'une grande semaine sur le thème. La hausse des inscriptions et le développement de programmes à tous les cycles d'études démontrent bien le dynamisme de l'institution et son rôle essentiel pour le développement des communautés.

L'UQAC a inauguré les nouveaux espaces de son école NAD-UQAC à Sherbrooke et offre désormais un nouveau baccalauréat en création 3D pour le jeu vidéo.

De gauche à droite : Christian Beauchesne, directeur par intérim de l'École NAD-UQAC, Francis Baillet, vice-président affaires corporatives, Ubisoft, Ghislain Samson, recteur de l'UQAC, Mohamed Bouazara, vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats de l'UQAC, Jocelyn Benoît, professeur et directeur académique de l'École NAD-UQAC.



Photo : Isabelle Cardinal

L'UQAC a relevé avec brio les défis de recrutement auxquels elle faisait face alors qu'un nombre record de personnes étudiantes en provenance du Québec comme de l'internationale se sont inscrites. L'année en cours a également été l'occasion de mettre de l'avant ses réalisations avec la première mouture très réussie des Rendez-vous de la recherche et de la création, en février 2024. Alors que les subventions de recherche obtenues par son équipe professorale ont atteint de nouveaux sommets, une vingtaine de nouveaux programmes ont été créés pour bonifier la pertinence et l'attractivité de son offre académique.

Programmes d'études et population étudiante

Plus de 2 500 nouvelles inscriptions ont été enregistrées pendant cette période. De ce nombre, environ 1 100 personnes provenaient d'un autre pays, ce qui constitue une hausse historique. Au total, ce sont plus de 6 700 personnes qui se sont inscrites à l'UQAC à l'automne 2023. C'est également avec fierté qu'elle a accueilli quelque 2 400 nouveaux membres au sein de sa communauté de personnes diplômées.

Pour soutenir sa population étudiante, de nouveaux services ont été déployés afin de répondre à l'augmentation des demandes, témoignant ainsi d'une popularité accrue des activités de soutien. Parmi les nouvelles initiatives,

notons un partenariat avec Moisson Saguenay afin d'aider les personnes étudiantes dans le besoin (paniers alimentaires) et la mise en œuvre du projet Panache qui consiste à un programme d'intervention pour une insertion socioprofessionnelle inclusive.

Le Centre des Premières Nations Nikanite a établi des partenariats pour des programmes éducatifs, soutenu l'intégration des cultures autochtones dans les cours, organisé des forums et déployé des projets visant l'amélioration de la qualité de vie des étudiantes et étudiants autochtones avec des services adaptés et des bourses d'études.

En ce qui a trait aux études, 25 programmes ont été créés et 17 autres ont été modifiés de façon importante. Parmi les nouveautés, mentionnons la

maîtrise en histoire et plusieurs programmes sur mesure dans des domaines comme l'archéologie ou l'intervention plein-air.

En matière de formation continue, des formations créditées, non créditées et des initiatives en immersion linguistique ont été proposées en misant sur la reconnaissance des acquis et des compétences.

Notons finalement la création du département de création 3D et design numérique qui s'ajoute aux huit départements actuels.

Recherche et formation à la recherche

Les résultats préliminaires de l'inventaire du financement de la recherche indiquent que les chercheurs et chercheuses de l'UQAC se sont vu attribuer plus de 33 M\$, soit une importante augmentation de 6,5 M\$ pour la dernière année seulement. Pour la communauté étudiante, le nombre de personnes participantes aux concours de bourses des Fonds de recherche du Québec (FRQ) a augmenté de 17 % et de près de 35 % pour les organismes fédéraux.

Trois nouvelles chaires de recherche du Canada ont été obtenues et deux chaires de recherche du FRQ. À cela s'ajoute l'accréditation de la Chaire multi-

Partenaires, communauté étudiante et grand public ont pu plonger au cœur de la science en explorant divers laboratoires et installations de pointe lors de la première édition des Rendez-vous de la recherche et de la création de l'UQAC qui se sont tenus en mai 2023.

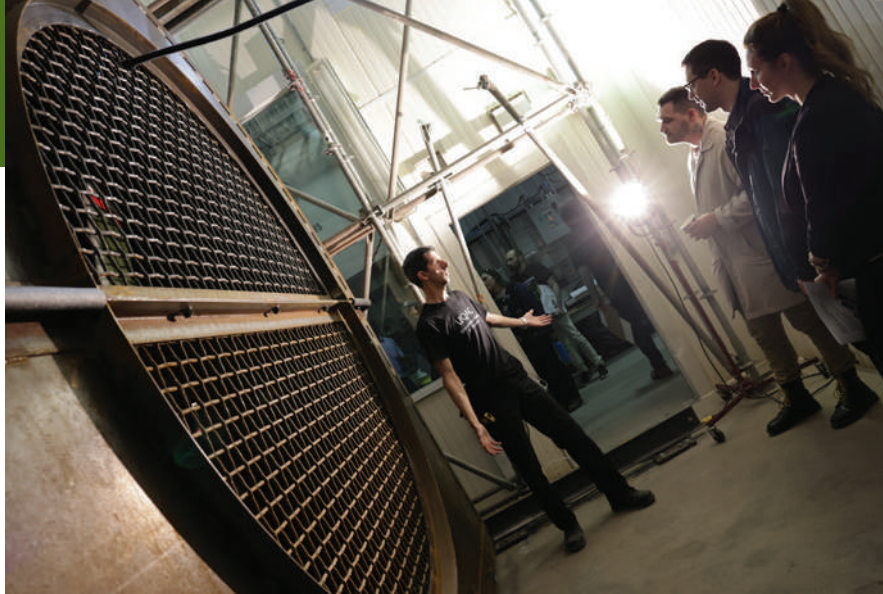


Photo : UQAC

disciplinaire de formation et de recherche dans un contexte de valorisation des perspectives autochtones dans l'enseignement.

Des infrastructures majeures ont aussi vu le jour, dont l'Espace Innovation en technologies numériques pour la cybersécurité et l'intelligence d'affaires, l'Écosystème DESIIR subventionné par la Fondation canadienne pour l'innovation, le réaménagement d'un laboratoire de synthèse et de caractérisation des matériaux innovants financé par le gouvernement du Québec ainsi que le Centre de transformation et de valorisation des bioproduits.

L'UQAC poursuit son objectif de mutualisation des infrastructures de recherche, une initiative qui regroupe à ce jour cinq secteurs. Elle veille également à promouvoir et appliquer les principes de la conduite responsable en recherche et en création. Une formation délivrée par le Centre de la sécurité de la recherche de Sécurité publique Canada a été offerte en ce sens.

Partenariats et implication dans le milieu

L'UQAC, en collaboration avec les autres établissements d'enseignement supérieur de la région, poursuit son engagement au sein du Pôle sur les transitions en enseignement supérieur avec plus d'une quarantaine de partenaires.

Le développement d'un projet de Zone d'innovation sur l'aluminium avec des partenaires du milieu socioéconomique du Saguenay-Lac-Saint-Jean a pris son envol afin de créer un écosystème où les entreprises et le milieu académique s'unissent pour construire le portfolio économique du Québec à l'international.

En plus de ses partenariats avec diverses chambres de commerce, l'équipe professorale tout comme l'équipe de gestion sont invitées à siéger sur différents conseils d'administration et à s'impliquer au sein d'activités extérieures à l'université. C'est en ce sens que le recteur a accepté la présidence d'honneur des Fêtes du 350^e anniversaire de fondation de Chicoutimi en 2026.

Sur la scène internationale, l'UQAC peut compter sur plus de 250 partenaires sur les continents africain, américain, asiatique et européen.

Personnel

Plusieurs initiatives et projets ont été mis en œuvre par le Service des ressources humaines, en collaboration avec le décanat des affaires départementales. Tout d'abord, la signature de la convention collective des membres du SCFP-1574 a permis de renforcer les relations de travail.

L'organisation d'une première semaine de prévention proposait 40 activités réparties sur ses campus de Saguenay, Montréal,

Sherbrooke et Sept-Îles afin de promouvoir promouvoir l'intégrité physique et une santé mentale positive pour l'ensemble de la communauté universitaire. Un projet de planification de la main-d'œuvre a également été lancé.

Au 30 avril 2024, l'UQAC accueillait 286 professeurs et professeures dont 252 occupaient un poste régulier. Plus de 500 personnes chargées de cours bonifiaient également de leur expertise l'équipe d'enseignement de même que près d'une vingtaine de maîtres de français. Parmi les 458 membres du personnel non enseignant, 21 occupaient une fonction de cadres supérieurs ou de cadres.

Ressources matérielles et financières

Au cours du présent exercice financier, l'UQAC a présenté un déficit de quelque 3,7 M\$, comparativement à un excédent de 3,6 M\$ pour l'année précédente.

Les projets d'infrastructures ont été nombreux. Parmi les réalisations marquantes, citons l'aménagement de nouveaux espaces étudiants et l'actualisation des ateliers du Département des arts, des lettres et du langage. Le laboratoire de pétrochimie numérique a quant à lui bénéficié d'une actualisation de son mobilier. Par ailleurs, l'UQAC a procédé à l'ouverture de la nouvelle école des arts numériques, de l'animation



Frédéric Desgagné, directeur des Services des immeubles et équipements ainsi que des activités et aménagements sportifs, a reçu le Prix d'excellence en gestion – volet Innovation de l'Université du Québec pour ses initiatives écoresponsables lors de la réfection du Pavillon principal.

En juin 2023, l'UQAC a officiellement intégré la grande famille de U SPORTS, l'alliance canadienne qui regroupe les sports universitaires au pays. Cette adhésion marque une étape importante pour les Inuk, qui bénéficient désormais d'une occasion exceptionnelle de progresser au sein d'un réseau solide réunissant près de 15 000 athlètes et 700 entraîneurs et entraîneuses.



et du design à son campus de Sherbrooke en septembre 2023. De plus, la mise aux normes du Pavillon principal, un vaste projet de réfection entamé en 2021, s'est terminée.

En recherche, un laboratoire dédié aux géopolymères a été aménagé au Parc technologique, tandis qu'un nouveau laboratoire de recherche en microbiologie est désormais opérationnel au Pavillon principal. Les sciences de la santé se sont enrichies d'un laboratoire de simulation, offrant une formation pratique avancée pour la population étudiante en sciences infirmières. La bleuettière expérimentale de l'UQAC (Normandin) est maintenant équipée d'une Coolbox, permettant ainsi aux équipes de poursuivre leurs recherches sur place.

Activités internationales

L'UQAC s'est engagée dans la planification d'un chantier sur l'internationalisation de ses activités afin de mieux intégrer chacun des pans de sa mission.

En plus de diversifier les partenariats et améliorer la mobilité sortante, le Bureau de l'international a consolidé certains programmes délocalisés et a poursuivi son engagement au regard de l'attractivité et l'intégration de la communauté étudiante internationale par des initiatives comme l'école d'été partenariale et l'optimisation des services d'immigration. Un

poste de conseiller réglementé en immigration a été ajouté à l'équipe.

Une augmentation de plus de 50 % des demandes de séjours de mobilité à l'extérieur du Québec et du Canada a été enregistrée. De plus, un registre des déplacements internationaux et dans les régions isolées a été mis de l'avant afin d'améliorer la sécurité des déplacements.

Finalement, l'accréditation accordée par le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine à toutes les ententes de délocalisation de programmes de l'UQAC s'est vue renouvelée.

Événements marquants

Au chapitre de la recherche, mentionnons que 10 de nos chercheurs et chercheuses figurent parmi les 2 % les plus cités dans le monde. Ce résultat démontre bien l'importance des travaux scientifiques réalisés à l'UQAC. La semaine des Rendez-vous de la recherche et de la création s'est inscrite en ce sens alors que la richesse des réalisations de l'équipe professorale et de la communauté étudiante graduée a été mise en lumière.

Plus largement, la rentrée de l'automne 2023 a semblé marquer pour de bon le retour d'un milieu de vie dynamique sur les campus

de l'UQAC au sein desquels toute la communauté universitaire peut s'épanouir. Le nombre record de personnes étudiantes en provenance de l'international n'est sûrement pas étranger à ce succès, de même que la première hausse en 10 ans de la population étudiante québécoise.

Perspectives

Le développement de nouveaux programmes, particulièrement dans le domaine de la santé, retiendra l'attention au cours des prochaines années. Dans l'objectif d'offrir au plus grand nombre de personnes des programmes en lien avec les enjeux auxquels est confronté le Québec, l'offre de nouveaux programmes et l'actualisation d'autres sont nécessaires. L'UQAC souhaite accueillir un plus grand nombre de Québécois et Québécoises tout en consolidant ses liens avec l'international. Les prochains développements de l'Université, ancrés dans sa planification stratégique et appuyés par les nouvelles technologies, répondront aux besoins de la société actuelle tout en préparant l'avenir.



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**François
Deschênes**

Recteur

Grâce à son dynamisme et à son engagement en formation et en recherche, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), en collaboration avec ses partenaires, contribue activement à l'essor des régions de l'est du Québec et de l'ensemble de la province. C'est par le dévouement de sa communauté universitaire que l'UQAR agit concrètement année après année.

La toute première cohorte au baccalauréat en psychologie a amorcé sa formation au début de l'année universitaire.



La dernière année a été riche sur le plan de la formation et de la recherche. En plus de diversifier sa carte de programmes en ajoutant le domaine de la psychologie, l'UQAR a été choisie comme institution accueillant la direction d'un nouveau regroupement de recherche sur la prévention des crises en santé touchant la population. Une belle reconnaissance de l'expertise des équipes de recherche en santé et en services sociaux.

Programmes d'études et population étudiante

La toute première cohorte au baccalauréat en psychologie a été lancée à l'automne. Offerte grâce à une extension du programme de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), cette formation sera suivie à l'automne 2024 par un doctorat en psychologie afin d'atténuer la pénurie de psychologues que connaissent les régions desservies par l'UQAR.

Poursuivant son objectif de favoriser l'accessibilité aux études supérieures, l'UQAR a annoncé qu'elle offrira à nouveau son baccalauréat en travail social à Baie-Comeau. Toujours sur la Côte-Nord, une formation en gestion des ressources humaines s'adressant aux gestionnaires d'organismes communautaires a été lancée à l'hiver.

En collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC),

l'UQAR a développé une formation visant à permettre aux entreprises et aux organisations de s'adapter aux changements climatiques. L'Université a également confirmé le lancement d'un tout nouveau diplôme d'études supérieures spécialisées en intelligence artificielle appliquée à la gestion des affaires offert entièrement en ligne.

Plusieurs membres de la communauté universitaire se sont démarqués au cours de l'année. Diplômée à la maîtrise en sciences infirmières, Léonie Matteau a obtenu la médaille d'or du programme de la Médaille académique du Gouverneur général. La médaille d'argent a été attribuée à Caroline Riffon, diplômée au baccalauréat en sciences infirmières.

Le Prix d'excellence de la communauté diplômée de l'UQAR a été remis à José Arsenault, FCPA, diplômé au baccalauréat en administration. Le Prix inspiration

de l'UQAR a été décerné à Catherine Alexandra Gagnon, détentrice d'un doctorat en sciences de l'environnement et d'une maîtrise en gestion de la faune et de ses habitats.

Recherche et formation à la recherche

Trois chaires ont été renouvelées au cours de l'année. Il s'agit de la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire, création et patrimoine imprimé, dont la direction est assumée par le professeur Claude La Charité; la Chaire de recherche du Canada en géologie marine dirigée par Guillaume St-Onge, directeur de l'Institut des sciences de la mer (ISMER); ainsi que la Chaire de recherche du Canada en biologie intégrative de la flore nordique, dont le titulaire est le professeur Guillaume de Lafontaine.

Des équipes de l'UQAR ont reçu plusieurs financements de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du gouvernement du Québec pour des projets novateurs. Spécialiste en écologie et physiologie des poissons, le professeur David Deslauriers développera un laboratoire de recherche de calibre mondial en bioénergétique des organismes aquatiques.

Diplômée au baccalauréat en sciences infirmières, Caroline Riffon a reçu la médaille d'argent du programme de la Médaille académique du Gouverneur général. Elle a obtenu son grade de bachelière avec une moyenne cumulative parfaite de 4,3 sur 4,3.



Photo : Caroline Riffon

Pour sa part, le professeur d'histoire Maxime Gohier mettra sur pied une infrastructure numérique de gestion, de partage et d'analyse documentaires dans le cadre d'un projet sur la Nouvelle-France unique en Amérique du Nord. De son côté, le professeur en géographie David Didier poursuivra ses travaux sur les aléas en Arctique avec de nouveaux instruments de mesure de la profondeur et de la configuration des littoraux.

L'UQAR a annoncé que sa station aquicole sera agrandie afin d'y aménager un laboratoire sur l'impact des changements globaux sur les organismes de l'estuaire du Saint-Laurent. Ce projet de près de 7,5 M\$ est appuyé financièrement par la FCI et le gouvernement du Québec. Dirigé par les professeurs Réjean Tremblay et Zhe Lu, le laboratoire permettra de réaliser des projets inédits avec des partenaires nationaux et internationaux sur la gestion de l'environnement, de l'habitat et des ressources aquatiques.

Plusieurs étudiantes et étudiants ont été primés pour leurs travaux de recherche au cours de l'année. Étudiant à la maîtrise en géographie, Étienne Gariépy-Girouard a reçu le Prix Gisèle-Lamoureux du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT), alors qu'Audrey Sirois, étudiante à la maîtrise en sciences infirmières, a obtenu le Prix Alice-Girard du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). De leur

côté, la candidate au doctorat en océanographie Abigaëlle Dussol a reçu le Prix Relève étoile Louis-Berlinguet du FRQNT, et le diplômé au doctorat en sciences de l'environnement Étienne Quillet a obtenu le Prix Louise-Dandurand du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).

Partenariats et implication dans le milieu

L'UQAR occupera un rôle important dans deux nouveaux réseaux de recherche financés par le FRQS, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, à hauteur de 4 M\$ chacun. Le Réseau de prévention des crises en santé (Précisa) sera dirigé par la professeure en sciences infirmières et spécialiste en santé communautaire Lily Lessard.

La professeure en travail social Marie-Hélène Morin assumera la codirection du réseau CommunAutés Rurales et Éloignés en Santé (CARES). Ce nouveau réseau aura pour mission d'agir en prévention et en promotion de la santé en améliorant les soins et les services sociaux. Les professeurs Lessard et Morin sont cotitulaires de la Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales.

Personnel

La Distinction Alcide-C.-Horth a été attribuée à la professeure Marie-Hélène Morin afin de souligner sa contribution à l'avancement des

connaissances dans l'organisation des soins et des services sociaux en santé mentale. Pour sa part, la professeure en kinésiologie Andrée-Anne Parent a reçu la distinction Pascal-Parent pour son apport au développement de ce domaine d'études à l'UQAR, son approche pédagogique innovante ainsi que son dévouement envers ses étudiantes et étudiants.

L'UQAR a remis le prix Contribution remarquable à trois personnes de corps de métier différents, soit à Sylvie Brisson (personnel de soutien et administratif), Khalid El-Mellahi (personnes chargées de cours) et Frédéric Deschenaux (corps professoral). La professeure Pauline Beaupré a pour sa part reçu le prix Carrière rayonnante.

Le Prix de reconnaissance en EDI a été attribué à la bibliothécaire Sandrine Vachon pour souligner sa contribution sur le plan de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

Ressources matérielles et financières

L'UQAR a terminé son exercice avec un léger surplus. En ce qui concerne les ressources matérielles, un montant de 22,1 M\$ a été investi pour la réalisation de plusieurs projets, notamment le déplacement de la voie de circulation en vue de la construction d'un nouveau pavillon, l'acquisition des bâtiments des Ursulines, la cale sèche quinquennale du navire Coriolis II, la rénovation du bar Le Baromètre



ainsi qu'un projet d'économie d'eau potable de la station aquicole.

Activités internationales

L'UQAR a mis sur pied son Bureau des relations internationales afin de donner un nouvel élan aux collaborations avec ses partenaires de plusieurs pays et d'en développer d'autres. Déjà cette année, 24 nouvelles ententes avec des universités de la Belgique, de la Colombie, de la France, de l'Italie, du Maroc, du Sénégal et de la Suisse ont été signées.

Par ailleurs, plusieurs étudiantes et étudiants ont réalisé des séjours d'études sur la scène internationale grâce à une entente signée avec Emploi et Développement social Canada dans le cadre du programme pilote de mobilité étudiante Expérience compétences mondiales.

Événements marquants

L'Institut des sciences de la mer (ISMER) a franchi le cap de ses 25 ans le 1^{er} mars 2024. Plus grand institut de recherche universitaire francophone au Canada dédié à la formation et à l'avancement des connaissances sur les milieux marins et côtiers, l'ISMER-UQAR est devenu une référence mondiale sur des enjeux comme les changements climatiques, la valorisation des bioressources marines, la pollution, les risques naturels ainsi que sur le fonctionnement et l'impact des activités humaines sur les écosystèmes marins.

D'importantes annonces ont été effectuées en février afin de contrer la pénurie de logements étudiants. L'UQAR a obtenu le soutien financier des gouvernements provincial et fédéral pour la construction de 100 nouvelles places au campus de Rimouski. L'Université a également procédé à l'acquisition des bâtiments des Ursulines situés à proximité du campus de Rimouski. L'un des immeubles sera utilisé pour des activités d'enseignement et de recherche et l'autre sera transformé en résidences étudiantes.

Perspectives

L'UQAR finalisera et mettra en œuvre dans la prochaine année une nouvelle planification stratégique. Ce sera l'occasion de réaffirmer son engagement pour l'accessibilité et l'excellence en formation et en recherche. L'Université poursuivra également le développement et la consolidation des services dans ses antennes universitaires, avec une attention particulière portée à la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

L'Institut des sciences de la mer de l'UQAR a eu 25 ans le 1^{er} mars 2024.



L'UQAR a fait l'acquisition des immeubles de la congrégation religieuse des Ursulines bordant le campus de Rimouski.

Photo : Ursulines



La professeure Lily Lessard dirige le nouveau réseau Précrisa.

Photo : Lily Lessard



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

**Murielle
Laberge**

Rectrice

L'Université du Québec en Outaouais (UQO) a poursuivi sa transformation en misant sur l'excellence académique, l'innovation en recherche et le développement de partenariats structurants – un engagement qui renforce sa mission d'université ancrée dans sa communauté et tournée vers l'avenir.

La rectrice de l'UQO, Murielle Laberge, et la directrice du Département de droit accueillent des dignitaires pour le lancement du programme en droit en septembre 2023.



Photo : UQO

L'année 2023-2024 a connu des développements significatifs à l'UQO, avec l'introduction de nouveaux programmes, l'expansion de la recherche et le renforcement des partenariats avec la communauté régionale. Ces réalisations illustrent l'engagement de l'UQO à répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre qualifiée, à offrir un environnement d'apprentissage innovant et à consolider son rôle de catalyseur pour le développement de l'Outaouais et des Laurentides.

Programmes d'études et population étudiante

L'UQO a développé de nouveaux programmes pour répondre à la demande croissante de main-d'œuvre qualifiée. Le lancement du programme de droit a permis aux personnes étudiantes de la région d'étudier le droit localement. L'ajout des concentrations en cybersécurité, science des données et intelligence artificielle au baccalauréat en informatique et la création des diplômes de cycles supérieurs en cybersécurité et gestion des technologies d'affaires permettront de former des spécialistes dans ces secteurs en plein essor.

Les services d'accompagnement à la communauté étudiante ont été renforcés avec des initiatives de tutorat et de mentorat, des ateliers en français et en sciences de l'éducation, ainsi que des formations sur l'intégrité

académique. Le soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap a été élargi et l'UQO a intensifié ses services psychosociaux pour répondre aux défis personnels et académiques croissants de sa population étudiante et favoriser leur réussite.

Recherche et formation à la recherche

L'UQO s'est distinguée dans trois grands créneaux de recherche et de création : le développement durable et l'adaptation des écosystèmes aux changements climatiques; l'étude des impacts de la transformation numérique, notamment en cybersécurité et transports innovants; ainsi que les enjeux sociaux et économiques, comme la santé des familles et l'économie sociale.

Le Fonds de recherche du Québec (FRQ) a accordé un financement pour la création du Centre de recherche appliquée sur la

biodiversité et les écosystèmes, conjointement porté par l'UQO et la firme de génie environnemental Habitat, et a renouvelé son appui au Réseau Inondations Inter-Sectoriel du Québec, codirigé par la professeure Nathalie St-Amour. La mise en place du Réseau de recherche en économie sociale et solidaire, dirigé par la professeure Marie-Laure Dioh, ainsi que le lancement de l'axe « culture en région » par la professeure Julie Bérubé, cotitulaire de la Chaire de recherche en économie créative et mieux-être, ont également été soutenus par des fonds québécois.

Le nouveau Centre interdisciplinaire de recherche et d'innovation en cybersécurité et société, initiée par le professeur Patrice Renaud ainsi que le développement des travaux de l'unité mixte de recherche INRS-UQO en cybersécurité ont également pu bénéficier de soutien financier d'envergure. L'UQO a aussi accueilli sa première chercheuse titulaire de la chaire Fulbright Canada en cybersécurité.

Partenariats et implication dans le milieu

La Galerie UQO, lieu de référence en art contemporain qui bénéficie du soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec, du FRQ et de la Ville de Gatineau, a multiplié ses activités avec cinq expositions

Le professeur Jérôme Dupras obtient une chaire de recherche UNESCO en évaluation socio-économique de la biodiversité et des écosystèmes.



Photo : UQO

professionnelles, cinq balados, dix conférences, deux nouvelles publications et l'accueil de douze groupes scolaires.

À la fin de l'année 2023, l'UQO a lancé le programme *Passeurs culturels* qui permet aux personnes étudiantes en éducation de l'UQO de devenir des personnes ambassadrices des arts et de la culture. Ce programme est un partenariat avec la Maison de la culture, le Conservatoire de musique de Gatineau, la Galerie UQO, le Salon du livre de l'Outaouais et la Maison des arts littéraires.

L'UQO a créé un fonds de 1 M\$ pour soutenir la stratégie de développement industriel dans les Laurentides et est devenue partenaire du nouveau Centre de formation et d'innovation spécialisé en transport avancé dans les Laurentides, consolidant ainsi les efforts en transport innovant. En Outaouais, l'institution a lancé un Centre d'innovation en cybersécurité et transformation numérique avec le soutien de la Ville de Gatineau, ID Gatineau et des industries numériques locales.

Personnel

Au cours de l'année 2023-2024, l'UQO a procédé à la nomination de 10 nouveaux membres du personnel-cadre. Par ailleurs, l'UQO a mené à bien 92 processus de dotation pour des emplois de personnel professionnel, de soutien et administratif non-syndiqué, dont

47 embauches externes et 45 mouvements internes.

Cette année a également été marquée par des reconnaissances attribuées à plusieurs membres du personnel : Monique Séguin (Département de psychoéducation et de psychologie) a été nommée professeure émérite; Chantal Verdon (Département des sciences infirmières) a reçu le Prix d'excellence pour l'implication dans le milieu pour les professeurs; et Marie-Ève Turbide, coordonnatrice du développement durable au Rectorat, a été honorée par le prix Employée d'honneur.

Ressources matérielles et financières

L'année 2023-2024 a connu une augmentation du nombre de personnes étudiantes internationales, influençant positivement les revenus de l'année. Sur le plan des dépenses de fonctionnement, des économies en masse salariale et sur divers budgets ont été générées, en partie à cause de la pénurie de main-d'œuvre, rendant difficile la réalisation de certains projets budgétés. Cette situation a aidé à maintenir l'équilibre budgétaire.

Plusieurs espaces ont été transformés : un tribunal-école et une salle de travail ont été aménagés pour le nouveau programme de baccalauréat en droit; l'École des Arts et Cultures a acquis de nouveaux locaux ouverts

et modernes; et les laboratoires d'enseignement en sciences infirmières à Gatineau ont été agrandis avec de nouvelles salles de simulation en soins critiques; enfin, un secteur a été aménagé pour le Laboratoire en perception visuelle et sociale.

Plusieurs projets technologiques ont été réalisés, notamment la mise en place de l'authentification multifactorielle pour les personnes étudiantes, le portail libre-service pour la gestion des mots de passe, ainsi que les projets de sauvegarde en infonuagique, de journalisation des systèmes et d'inventaire des actifs et équipements réseau. Les 1 700 postes du parc informatique ont été intégrés au système de gestion Microsoft Intune. D'autres projets incluent la migration du site Web de l'UQO vers Drupal 10 et la mise en place d'un gestionnaire de témoins pour les sites et applications Web.

Activités internationales

L'UQO a continué d'accroître son internationalisation grâce à la signature d'ententes-cadres avec des établissements d'enseignement universitaires au Maroc, en Tunisie et en Côte-d'Ivoire. Elle a également signé une entente de formation bidualmante avec l'école CESI en France et un accord-cadre de collaboration avec l'Université de Bretagne Sud.

Pour permettre de continuer à développer ces partenariats, l'UQO a lancé la Direction des affaires



Lancement de *Passeurs culturels*, un partenariat avec la Maison de la Culture, le Conservatoire de musique de Gatineau, la Galerie UQO, le Salon du livre de l'Outaouais et la Maison des arts littéraires.

internationales, une nouvelle entité chargée de coordonner les initiatives d'internationalisation de l'Université et de soutenir sa communauté dans ce domaine. Son équipe offre des services-conseils en immigration, gère la mobilité étudiante, développe les partenariats et accueille les stagiaires internationaux.

Événements marquants

En 2023-2024, l'UQO s'est engagée envers l'innovation et la société, contribuant à un avenir durable et connecté à la réalité régionale. Le lancement de nouveaux programmes en droit et en informatique a répondu à une demande croissante de formation de qualité dans la région et a mis en évidence l'engagement de l'UQO envers les défis contemporains.

Le Sommet de l'innovation numérique, en collaboration avec la Ville de Gatineau et le Cégep de l'Outaouais, a permis à plus de 250 personnes participantes d'aborder des thèmes tels que la cybersécurité, l'intelligence des données et la gestion des technologies d'affaires. Cette rencontre a souligné le rôle central de l'UQO dans la transformation numérique et la sécurisation des technologies.

En 2023-2024, l'UQO a inauguré sa sixième chaire de recherche du Canada, soit la Chaire de recherche du Canada en socioécologie de la conservation et de la gestion des poissons et de la faune,

dirigée par la professeure Katrine Turgeon. Un projet de recherche important sur la diversité et la résilience des forêts a obtenu le soutien du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada via le programme Alliance, en collaboration avec MITACS et plusieurs entreprises forestières, nations autochtones, propriétaires privés, organisations gouvernementales et organismes à but non lucratif du Canada. Ce projet, mené par le professeur Christian Messier, est l'un des plus vastes projets de recherche sur la forêt jamais entrepris au pays.

Perspectives

L'UQO prévoit la construction de nouvelles résidences étudiantes sur le terrain du pavillon Alexandre-Taché, un projet d'envergure de 81 logements, qui permettra de pallier le manque de logements abordables près du campus.

En partenariat avec la Ville de Gatineau, elle prévoit également la construction d'un dôme au-dessus de son terrain de soccer, accompagné d'un bâtiment sanitaire, permettant ainsi aux jeunes de la région et à la communauté étudiante de pratiquer le soccer en toute saison.

L'UQO renforce sa position d'acteur clé dans le secteur de la santé et des services sociaux en développant des programmes de formation professionnelle adaptés aux besoins communautaires dans des domaines essentiels tels

que la criminologie, la nutrition, la psychologie et les sciences de la réadaptation. Ces initiatives illustrent l'engagement de l'Université à contribuer activement au bien-être et au développement de la société.



Les récipiendaires des distinctions honorifiques décernées par l'UQO lors du Grand rendez-vous 2023.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

**Vincent
Rousson**

Recteur



Cette année, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a célébré avec fierté ses 40 ans d'innovation et de créativité, marquant quatre décennies de contributions remarquables en enseignement, en recherche et en services à la collectivité. Cet anniversaire, rythmé par des célébrations inspirantes, a mis en lumière l'évolution de l'Université et son impact significatif dans ses milieux.

L'UQAT lance son principe de reconnaissance territoriale, lequel a été adopté au terme d'une démarche de coconstruction sincère et soutenue avec des membres des Premiers Peuples. Il vise à rendre hommage aux peuples autochtones, mais aussi à encourager la communauté universitaire à réfléchir à leurs conceptions et leurs préconceptions vis-à-vis ceux-ci.



Photo : Christian Leduc

Plus que jamais, l'UQAT a réaffirmé son engagement à offrir une formation de qualité, inclusive et accessible, soutenue par des partenariats stratégiques et des programmes renouvelés. En ce sens, des projets d'infrastructures majeurs sont en cours, comme l'agrandissement de ses installations à Mont-Laurier. Ces investissements soutiennent directement l'excellence de la recherche et les réalisations des personnes étudiantes, consolidant ainsi la position de l'Université comme une référence dans ses secteurs d'expertise.

Programmes d'études et population étudiante

En 2023-2024, l'UQAT a accueilli plus de 7 000 personnes étudiantes, dont près de 700 provenant de l'étranger, et a diplômé près de 1 500 nouvelles personnes. Offrant plus de 160 programmes, l'Université a lancé les nouveautés suivantes : 3 diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) en enseignement secondaire, 1 DEC-BAC en création numérique, 1 concentration en design d'expérience et 1 microprogramme en intelligence d'affaires.

L'UQAT s'est aussi engagée à former l'ensemble de sa communauté étudiante sur les perspectives autochtones d'ici 2026 en intégrant ces éléments dans tous ses programmes. Hautement pertinente, cette initiative de décolonisation et de réconciliation sera renforcée par des cours conçus avec les Premiers Peuples. Un premier

colloque étudiant en études autochtones a d'ailleurs été organisé sous le thème *L'École d'études autochtones : passé, présent, futur*, répondant à un besoin croissant d'avancement des connaissances sur les questions autochtones.

Sur la scène culturelle, l'UQAT a participé à l'organisation de La Nuit Blanche du Vieux Noranda, une initiative de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en création et nouveaux médias, inspirée par les grandes Nuits blanches du monde entier.

L'UQAT et sa fondation ont aussi octroyé près de 8 M\$ en bourses d'études en 2023-2024.

Recherche et formation à la recherche

L'année 2023-2024 a été marquée par un succès notable pour les chercheuses et chercheurs de l'UQAT, qui ont obtenu plus de 21 M\$ en fonds de recherche. L'Université s'est classée 3^e au

Canada en termes d'intensité de publications scientifiques par professeur ou professeure parmi les 21 universités canadiennes à vocation générale, selon le palmarès Research Infosource 2023.

Considérant son rôle clé en enseignement et en recherche dans le secteur minier, l'UQAT a poursuivi son implication pour assurer la mise en œuvre de la zone d'innovation minière de Rouyn-Noranda. Parmi les projets figure une nouvelle infrastructure de recherche de pointe pour l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME).

Plusieurs ouvrages aux thématiques variées furent publiés par le corps professoral :

- *Analyse d'un enjeu éthique en psychoéducation : pour une conduite compétente*, par Marie-Hélène Poulin (École de psychoéducation)
- *Une histoire de la scolarisation au Nunavik*, par Véronique Paul (UER en sciences de l'éducation)
- *L'intervention en petits groupes dans le domaine du travail social*, deuxième édition du livre par Oscar Labra et Carol Castro (École de travail social)
- *StarCraft: Legacy of the Real-Time Strategy*, par Simon Dor (UER en création et nouveaux médias)

Première pelletée de terre officielle pour souligner le début des travaux de construction du nouveau campus de l'UQAT à Mont-Laurier. L'événement protocolaire s'est déroulé en présence des partenaires du projet.

De gauche à droite : Stéphane Lapointe, directeur du centre de Mont-Laurier, Chantale Jeannotte, députée de Laurentides-Labelle, Vincent Rousson, recteur de l'UQAT, Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme, et Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier.



Photo : Laurie Chabot

- *La médiation des stratégies d'apprentissage et de résolution de problèmes*, par François Ruph (professeur retraité, UER en sciences de l'éducation)

Partenariats et implication dans le milieu

L'UQAT a créé l'Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement grâce à une entente avec le gouvernement du Québec, un investissement de 10 M\$. Ce projet s'inscrit dans le Plan d'action gouvernemental pour soutenir Rouyn-Noranda et approfondir les connaissances scientifiques.

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts s'est associé à l'UQAT pour restaurer des sites miniers abandonnés dans le cadre du partenariat ResMinA. Ce projet de cinq ans, dirigé par la professeure Marie Guittonny (IRME), vise à développer des connaissances sur la restauration des sites et à former des personnes étudiantes à la maîtrise dans ce domaine.

L'UQAT collabore avec Développement économique Canada, Services aux Autochtones Canada, la Première Nation Abitibiwinini et Sayona sur le projet de recherche *Stratégies de création d'entreprises de services anicinapek dans le secteur minier* qui est dirigé par la professeure Joanie Caron et le professeur

Hugo Asselin de l'École d'études autochtones.

Personnel

L'UQAT se distingue par l'excellence de sa communauté, qui incarne ses valeurs d'engagement, d'innovation et de réussite. Plusieurs reconnaissances furent décernées :

- Le prix Hector-Fabre a été attribué au Laboratoire international de recherche sur les forêts froides de l'UQAT, codirigé par les professeurs Yves Bergeron et Adam A. Ali, en reconnaissance de ses contributions significatives à l'étude des écosystèmes forestiers.
- Le professeur Yves Bergeron a été honoré en tant que chevalier de l'Ordre national du Québec, soulignant sa contribution dans le domaine de la recherche en foresterie.
- Le prix Mentor 2023 a été décerné à Abir El-Haouly, professeure agrégée à l'UER en sciences de la santé, par l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Abitibi-Témiscamingue, en reconnaissance de son engagement exemplaire envers ses étudiants et étudiantes.
- La professeure Nicole Fenton fut la première Canadienne à recevoir le prix Spruce de l'Association internationale des bryologues, en reconnaissance

de ses 25 années d'excellence dans le domaine de la biologie des bryophytes.

L'UQAT a célébré la 4^e édition des Journées de l'enseignement universitaire sous le thème *L'UQAT 40 ans d'existence : toujours la flamme de l'enseignement!*. Trois prix furent décernés afin de reconnaître la qualité exceptionnelle du corps enseignant :

- Prix Relève en enseignement : remis à Guillaume Proulx, chargé de cours en géographie à l'UER en sciences de l'éducation.
- Prix Audace pédagogique : attribué ex æquo à Manon Lacroix, professeure à l'UER en sciences de la santé, et à Corinne Desrochers, chargée de cours à l'UER en sciences de l'éducation.
- Prix Carrière en enseignement : décerné à Louise Lemieux, professeure en efficience cognitive à l'UER en sciences de l'éducation.

Ressources matérielles et financières

En août 2023, l'UQAT a inauguré son nouveau bâtiment administratif à Rouyn-Noranda, optimisant les espaces pour plus de 70 membres du personnel. Situé au cœur de la ville, ce bâtiment encourage le transport actif et favorise une dynamique collaborative entre les équipes grâce à son emplacement stratégique.

La Clinique multidisciplinaire en santé globale est le projet lauréat du premier concours d'architecture de l'UQAT; il promet de redéfinir les standards architecturaux et environnementaux, en offrant un espace stimulant et attrayant pour la communauté universitaire.

Photo : EVOQ architecture



Photo : Mélissa Roy

Les Grandes retrouvailles du 40^e anniversaire de l'UQAT ont permis de sceller une capsule temporelle qui ne sera ouverte qu'en 2063.

De gauche à droite : Vincent Rousson, Frédéric Arsenault (fils de Jules Arsenault), Johanne Jean, Rémy Trudel et Denis Martel.

En octobre 2023, la première pelletée de terre a lancé les travaux de construction du nouveau campus de Mont-Laurier. Ce projet ajoutera 1 800 m² en superficie, incluant sept nouvelles salles de classe, des espaces d'étude et de recherche ainsi que des bureaux administratifs.

L'année 2023-2024 s'est terminée avec un léger surplus budgétaire.

Activités internationales

L'UQAT maintient plus de 150 ententes internationales dans une trentaine de pays. Cette année, deux nouvelles ententes de bidiplomation ont été ajoutées : une avec l'Université de Toulon permettant d'obtenir une maîtrise en création numérique de l'UQAT et un Master, et une autre avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, permettant aux étudiants français du programme BUT-Métiers du multimédia et de l'Internet de compléter un baccalauréat en création numérique à l'UQAT après trois ans.

Plus d'une centaine de personnes étudiantes ont participé à des séjours internationaux. Quatorze étudiantes en sciences infirmières ont réalisé un stage au Pérou, où elles ont fourni des soins de première ligne dans des communautés isolées de la jungle amazonienne. Près d'une vingtaine de personnes étudiantes au baccalauréat en travail social ont participé à un court séjour d'études

à Tahiti, alors qu'une dizaine d'étudiantes aux programmes d'éducation en milieu nordique ont réalisé un stage d'observation sur les pratiques en enseignement à Nuuk, au Groenland.

Par ailleurs, les professeurs Hatem Mrad et Walid Ghié dirigent actuellement un projet avec l'École nationale d'ingénieurs de Monastir en Tunisie pour développer des outils de formation pour les futurs ingénieurs et ingénieures.

Événements marquants

L'année 2023-2024 a été marquée par le 40^e anniversaire de l'UQAT. Parmi les projets majeurs, un documentaire, produit en collaboration avec TVC9, chaîne exclusive à Cablevision, fut diffusé en première mondiale lors du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue. Les retrouvailles *Résonnance 40* ont réuni plus de 1 000 personnes au campus de Rouyn-Noranda, incluant des personnes diplômées des 40 dernières années ainsi que des personnes ayant contribué au développement de l'Université. L'événement, ponctué de performances musicales, dont celle de Richard Desjardins, a permis de créer une capsule temporelle renfermant les visions des anciens chefs de l'UQAT, ainsi que celles des personnes participantes, pour les 40 prochaines années.

L'UQAT a aussi lancé son énoncé de reconnaissance territoriale, un acte de réciprocité et de respect

envers les Premiers Peuples habitant ce territoire depuis des millénaires. Ce principe s'inscrit dans un processus dynamique qui réaffirme l'engagement de l'UQAT dans le processus de réconciliation.

Afin de réaffirmer sa position face aux enjeux environnementaux en formalisant ses engagements ainsi que les principes qui les soutiennent, l'UQAT a dévoilé sa déclaration officielle en écoresponsabilité.

Perspectives

L'UQAT se projette résolument vers l'avenir avec des projets d'infrastructures ambitieux. Parmi ceux-ci, notons le déménagement de l'UER en création et nouveaux médias du centre de Montréal à l'Îlot Balmoral, la construction d'une clinique interdisciplinaire en santé globale à Rouyn-Noranda ainsi que le développement de nouvelles infrastructures et des résidences étudiantes.

L'Université amorcera également son processus de planification stratégique, son présent plan arrivant à échéance au printemps 2025.

Ces projets d'envergure, fruit d'une réflexion stratégique menée en collaboration avec les milieux, unissent les forces de toute la communauté universitaire.



INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Luc-Alain
Giraldeau**

Directeur général

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a une mission bien particulière dans le paysage universitaire québécois. Sa recherche dirigée vers les grands enjeux économiques, sociaux et culturels du Québec fait de cet établissement l'outil scientifique privilégié dont le Québec a besoin pour répondre aux grands défis de son temps. Voilà la mission historique de l'INRS qu'il importe de répéter lors de l'année marquant son 55^e anniversaire d'existence.

Quand la passion
des membres de
la communauté
étudiante rejoint
la recherche.



Photo : Grégoire Padeloup

Alors que son plan stratégique arrive à échéance, l'heure est au bilan. Les dernières années ont été particulièrement teintées de succès pour l'INRS avec entre autres la création de nouvelles unités mixtes de recherche (UMR). Les membres de la communauté INRS ont aussi été mobilisés pour prendre en compte leurs priorités dans l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique qui se doit d'être parlante pour la communauté. Si la planification stratégique 2019-2024 visait essentiellement à se faire connaître des partenaires externes et de la population en général, la prochaine appellera à une réflexion interne sur ses pratiques, la formation et la recherche menées au sein de l'institution. Les nouvelles orientations seront ainsi majoritairement tournées vers la mission première de l'INRS : former la relève scientifique d'impact dont le Québec a besoin.

Programmes d'études et population étudiante

Rassembler une communauté interdisciplinaire, unie et collaborative, voilà l'ambition de l'INRS pour que sa population étudiante profite d'un milieu de vie stimulant, créatif, ouvert, équitable, diversifié et inclusif.

Pour faciliter la vie des étudiantes et étudiants dans leur parcours à l'INRS, deux outils importants ont été mis en place en 2023-2024 dont le Guichet d'accès aux ressources étudiantes (GARE) qui permet à la communauté étudiante d'obtenir en un seul endroit le soutien et les services nécessaires

à la réussite de leurs études. Les membres étudiants peuvent consulter le GARE par courriel ou par clavardage en temps réel. Une infolettre bihebdomadaire leur est aussi transmise ; celle-ci consolide toute l'information utile aux fins de faciliter et d'agrémenter leur parcours tout en assurant des communications plus efficaces.

Recherche et formation à la recherche

Plusieurs projets de recherche effectués par les équipes de l'INRS ont permis de répondre à des enjeux sociétaux par l'acquisition de connaissances et le développement d'outils et de procédés

dans plusieurs domaines. Parmi ces travaux, notons les réalisations des membres du corps professoral suivants : les matériaux quantiques à fort potentiel industriel (Fabio Boschini), l'infertilité masculine (Géraldine Delbès), l'utilisation plus efficace de la radiothérapie en oncologie (François Légaré), le surendettement des ménages québécois (Maude Pugliese), l'évaluation du potentiel d'hydrogène naturel au Québec (Jasmin Raymond), les voies prometteuses vers des immunothérapies plus efficaces contre le cancer du foie (Maya Saleh) et l'égalité des chances pour l'accès à l'éducation (Xavier St-Denis).

De nombreux projets ont obtenu d'importants financements provenant d'organismes subventionnaires du Québec et du Canada. Trois projets ont été financés par la Fondation canadienne pour l'innovation : Roberto Morandotti (11,4 M\$) et Valérie Langlois (9,8 M\$) via le Fonds d'innovation 2023, et Geneviève Bordeleau (227 000 \$) via le Fonds des leaders John-R.-Evans. Le laboratoire de niveau de confinement 3 a également reçu un appui du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie 5 M\$). Trois projets des professeurs Sharif Sadaf et Roberto Morandotti pour l'amélioration des capacités de communication, de calcul et de

Exposition d'affiches scientifiques par les membres de la communauté.



Photo : INRS

détection quantiques par l'intégration de la photonique et des technologies quantiques ont été soutenus par le CRSNG Alliance (appel de projets portant sur le quantique) (plus de 7,4 M\$). Le professeur André St-Hilaire a également reçu une subvention Alliance du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour un projet sur la modélisation hydrologique (1,4 M\$). La professeure Cathy Vaillancourt a reçu quant à elle un appui Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) pour le Réseau CommunAutés Rurales et Éloignées en Santé (CARES) (1,9 M\$ sur 4 ans) et le professeur Christian Poirier a obtenu un renouvellement du financement du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour l'Observatoire des médiations culturelles (610 000 \$ sur 4 ans).

Partenariats et implication dans le milieu

En 2023-2024, l'INRS a poursuivi son élan partenarial des années précédentes avec un total de 146 partenaires actifs et 25,3 M\$ en subventions et contrats de partenariat, représentant une hausse de près de 2 M\$ par rapport à l'année précédente. Fait marquant, deux nouvelles chaires en partenariat ont pris leur envol, l'une avec la Fédération québécoise des municipalités pour une meilleure gestion durable de l'eau, et l'autre avec la Chambre de

la sécurité financière pour éclairer la pratique des conseillères et conseillers en services financiers. Ce ne sont là que quelques exemples de l'effet structurant que la communauté de l'INRS souhaite cocréer avec les milieux.

L'Institut a aussi organisé des événements d'envergure et de maillage avec une diversité d'acteurs, tant de l'industrie de l'agroalimentaire, de la bioéconomie ou des télécommunications, que des acteurs municipaux et citoyens (Musée la civilisation). L'événement organisé par l'INRS en collaboration avec le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec qui a réuni plus de 120 partenaires industriels et municipaux à Laval, les 12-13 mars 2024, est particulièrement à souligner. Enfin, l'INRS a initié un chantier de soutien à l'entrepreneuriat scientifique afin d'accompagner sa communauté dans l'exploration de nouvelles voies de l'innovation.

Personnel

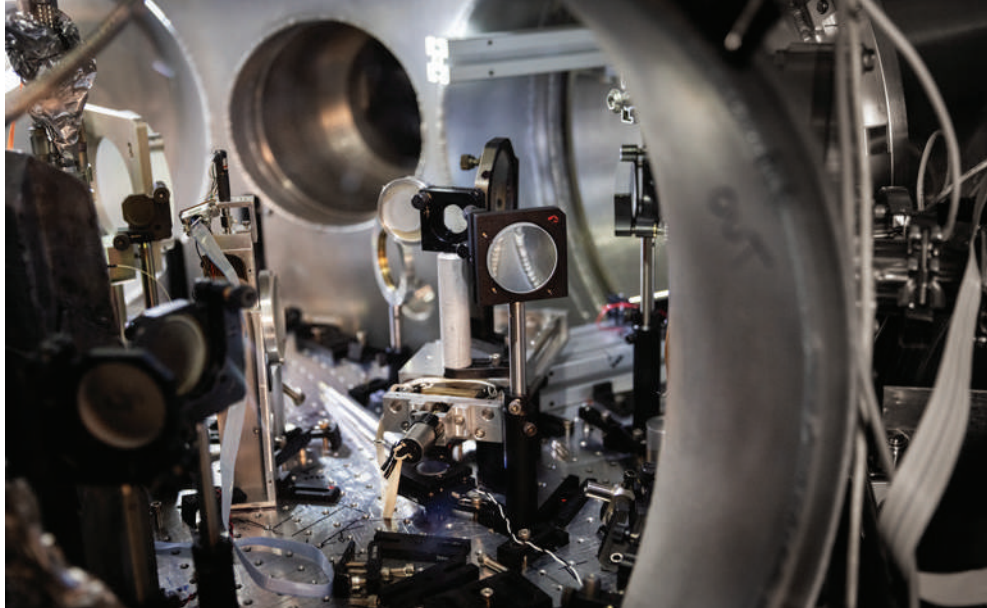
Plusieurs actions ont été mises en place et réalisées en 2023-2024 à la suite du sondage effectué sur la qualité de vie au travail et la mobilisation : la mise en place d'un accueil corporatif pour les nouveaux membres du personnel, jumelé à la tournée de la rentrée du Directeur général à l'automne, la diffusion d'une conférence sur l'hygiène de temps de travail ainsi qu'une conférence pour le

personnel de gestion intitulée *Agir sur ma charge de travail*.

Plusieurs membres du corps professoral ont par ailleurs été reconnus au cours de l'année, notamment la professeure Carole Lévesque (prix Weaver-Tremblay de la Société canadienne d'anthropologie), la professeure Valérie Langlois et le professeur Emanuele Orgiu (nommés membres de la Société Royale du Canada), le professeur Roberto Morandotti (prix ACFAS Urgel-Archambault), la professeure Marie-Élise Parent (Prix Geoffrey R. Howe de la Société canadienne d'épidémiologie et de biostatistique) et le professeur Federico Rosei (nommé chevalier de l'Ordre national du Québec et élu Fellow de la Materials Research Society 2024).

Ressources matérielles et financières

L'INRS a travaillé à la planification et à la réalisation de plusieurs projets immobiliers en 2023-2024, dont les travaux de son premier plan directeur immobilier. Ces travaux ont mobilisé plusieurs équipes de l'INRS afin de prendre en compte les besoins de la communauté. En plus de détailler la planification immobilière de l'organisation pour les 20 prochaines années, ce plan présente les orientations de trois projets majeurs : la relocalisation du Centre Énergie Matériaux Télécommunications, la



Instrument de recherche de pointe du Centre Énergie Matériaux Télécommunications.

consolidation et le développement du Campus de Laval et le nouveau Centre Ruralités durables. Enfin, les efforts des équipes immobilières se sont principalement concentrés sur divers projets de maintien d'actifs, en plus d'un projet de résidences étudiantes pour le campus lavallois.

Activités internationales

L'INRS continue de renforcer ses collaborations internationales grâce à des initiatives structurées et ambitieuses, portées désormais par son nouveau Bureau de l'international, relevant de la Direction scientifique. Ce bureau joue un rôle stratégique en soutenant les membres du corps professoral dans le développement de partenariats de recherche ainsi que la communauté étudiante et scientifique dans ses démarches de mobilité internationale. Le Bureau de l'international offre maintenant des bourses de mobilité hors Québec.

Au cours de l'année, le Bureau a également participé à des missions internationales en Belgique, au Brésil, en Colombie, aux États-Unis, en France et aux Pays-Bas. Ces activités ont permis de consolider les partenariats existants et d'en établir de nouveaux. Le Bureau de l'international a aussi renouvelé et négocié plusieurs ententes de collaboration avec des universités de renom situées au Chili, au Japon, en France, en Inde, au Nigéria et en Colombie. De plus,

l'INRS a eu le privilège d'accueillir plusieurs délégations officielles de la France et du Japon, renforçant ainsi son rayonnement et son réseau à l'échelle internationale.

Événements marquants

Plusieurs événements ont été marquants pour l'INRS lors de l'année universitaire 2023-2024. Notons particulièrement l'obtention d'un financement de la Ville de Québec (1 M\$) pour le consortium du Carrefour de l'eau, dont l'INRS est membre fondateur.

L'équipe projet du Centre Ruralités durables a également déposé l'étude d'opportunité pour la création du nouveau centre auprès du ministère de l'Enseignement supérieur. Le dépôt de l'étude a permis la confirmation de l'octroi de nouvelles sommes à l'INRS afin de débiter les travaux d'implantation de ce nouveau centre en Charlevoix.

Perspectives

Par sa mission nationale, l'INRS poursuit son élan à la faveur du développement économique, social et culturel du Québec. L'Institut continue d'innover en proposant de nouvelles formes d'UMR qui mettent en collaboration de nouveaux acteurs, notamment ceux de l'innovation, des collèges et leurs centres collégiaux de transfert de technologies (CCTT) et des organismes de développement économique régional. Ces nouvelles pistes de collaborations

montrent une fois de plus l'agilité que permet le modèle des UMR pour répondre aux grands enjeux et défis de la société québécoise. Les équipes de l'INRS continueront également la mise en place du nouveau Centre Ruralités durables dans le territoire charlevoisien et le développement du campus lavallois. Le grand projet de Campus du savoir et de l'innovation situé à Laval permettra de consolider ce grand terrain de l'INRS stratégiquement situé à proximité du centre-ville de Laval en y apportant de nouvelles activités scientifiques et en y développant un milieu de vie des plus accueillant.



Des manipulations sont effectuées dans un laboratoire de l'INRS.



ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

**Hugo
Cyr**

Directeur général

Dans une visée d'excellence des services publics, l'année 2023-2024 a permis à l'École nationale d'administration publique (ENAP) de parfaire son positionnement dans ses missions d'enseignement et de recherche universitaires ainsi que des services-conseils.

La professeure Natalie Rinfret et le professeur Andrew Webb lors du changement de direction de la Chaire en leadership dans le secteur public de l'ENAP.



Photo : ENAP

Alors que la société est en mouvance, l'École poursuit sa mission dans l'accompagnement de l'administration publique en recherche, dans la formation d'une relève de haut niveau et dans le développement des compétences des forces vives des personnes qui y travaillent, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde.

Programmes d'études et population étudiante

L'ENAP offre des programmes de maîtrises et de doctorat, des diplômes d'études supérieures spécialisées, des programmes courts et microprogrammes spécialisés de 2^e cycle et un programme court de 3^e cycle. Parmi les nouveautés de la dernière année, soulignons le lancement d'un microprogramme de 2^e cycle en gouvernance numérique pour les gestionnaires publics.

L'École a poursuivi ses actions afin d'offrir un environnement d'étude de qualité, en procurant un soutien pédagogique d'excellence. La communauté étudiante a ainsi accès à des cliniques informatiques permettant de tester les équipements et les applications nécessaires aux études, des ateliers d'intégration et de soutien à la rédaction ainsi qu'à un programme de mentorat. Avec pour objectif d'améliorer la qualité des admissions internationales, des efforts soutenus ont été

déployés pour renforcer un niveau d'excellence élevé parmi les personnes candidates admises.

Enfin, l'étudiant au doctorat Stany Nzobonimpa a reçu la prestigieuse Bourse d'études supérieures du Canada Vanier.

Recherche et formation à la recherche

L'année 2023-2024 a permis l'École de poursuivre sa croissance, entre autres avec l'embauche de nouveaux membres du corps professoral. De plus, deux nouvelles Chaires de recherche du Canada ont été octroyées aux professeures Fereshteh Mafakheri (Chaire en transition bioénergétique) et Lara Maillet (Chaire en systèmes adaptatifs en santé et services sociaux). La Chaire de recherche du Canada en management public comparé du professeur Étienne Charbonneau a, quant à elle, été renouvelée pour un deuxième mandat.

Le professeur Martin Goyette a obtenu un important financement de 4,7 M\$ du Fonds de recherche

du Québec (FRQ) pour mener un projet en santé globale axé sur les jeunes de 12 à 25 ans. Les professeurs Pier-André Bouchard St-Amant et Moktar Lamari ont également vu leurs travaux sur les impacts économiques des changements climatiques financés par le FRQ, en partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, et en collaboration avec Ouranos.

Le professeur Andrew Webb a pris la relève de la direction de la Chaire en leadership dans le secteur public de l'ENAP, après une direction fondatrice de 18 ans assurée par la professeure Natalie Rinfret.

Services-conseils pour soutenir l'excellence du service public

Avec le renouvellement de l'entente de service pour la diffusion des parcours de formation des gestionnaires leaders, l'ENAP poursuit ses divers mandats dans la continuité avec le Secrétariat du Conseil du trésor.

La solide expertise des équipes de l'École en évaluation des compétences à des fins de relève et de sélection s'est traduite par l'évaluation de centaines de personnes candidates et par de nombreux projets menés en collaboration

L'impressionnant réseau de personnes expertes en résidence de l'ENAP lors du lancement.



Photo : ENAP

avec le gouvernement du Québec, telle que la mise en action d'un mandat d'identification de la relève pour les fonctions de sous-ministre et de vice-président pour le Secrétariat aux emplois supérieurs. L'ENAP a également accompagné le ministère de la Cybersécurité et du Numérique dans leur conception du plan national de cybersécurité du Québec.

Personnel

Pour la période 2023-2024, l'École a accueilli deux nouveaux membres dans l'équipe de direction, soit Jean-François Gascon, directeur de la Direction des services-conseils, et Nelly Savard, nouvelle directrice de l'administration.

En outre, l'ENAP a procédé à 78 affichages de postes et accueilli 138 nouvelles personnes salariées. De plus, 196 membres du personnel ont assisté à une séance de sensibilisation pour un milieu de travail sain et 15 gestionnaires ont suivi une formation sur le même thème. Enfin, une 2^e convention collective a été signée avec les personnes chargées d'enseignement.

Ressources matérielles et financières

D'importants projets technologiques ont été menés, dont le rehaussement de l'ensemble du réseau sans-fil des campus de Québec et Montréal, le

rehaussement des coupe-feux du campus de Québec, ainsi que le déploiement de la première phase d'une solution de gestion des informations et des événements de sécurité, en intégrant une télésurveillance de type 24/7.

Une plateforme de formation sur l'intégration du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques a été mise en place et les travaux d'amélioration continue se sont poursuivis sur la plateforme numérique d'apprentissage ATHENAP, le système académique SIEL et le site Web de l'École.

Un diagnostic sur les mesures relatives au développement durable à l'ENAP se déroule tout au long de l'année 2024, de sorte que le rapport final qui soutiendra les nouvelles mesures à mettre en place pourra être produit en 2025.

Pour une 8^e année consécutive, un excédent des revenus sur les dépenses a été généré.

Activités internationales

L'Institut national du service public de France et l'ENAP ont tenu la première rencontre internationale du cycle *Former à l'administration publique – perspective comparée*. C'est à Paris qu'une centaine de personnes provenant de toute la francophonie ont pu discuter sur le thème *L'expérience de l'ENAP du Québec, pratiques et enjeux*.

Une convention de partenariat a été conclue avec l'Institut de

formation à l'administration publique de Nouvelle-Calédonie. Une nouvelle formation a ainsi été proposée aux cadres de la fonction publique de ce territoire – une première pour l'École.

Offerte sous la direction du professeur Stéphane Paquin et de Delphine Allès, professeure de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), la 3^e édition de l'école d'été Fondements et pratique de la diplomatie s'est tenue à Washington et a connu un franc succès.

Appuyés par Affaires mondiales Canada, l'ENAP poursuit ses grands projets de coopération internationale au Mali et au Sénégal, dont le Projet de renforcement institutionnel pour l'équité et de l'égalité de genre au Sénégal. Sur le même continent, le Programme avancé de management public (Public-AMP), organisé conjointement avec la MDE Business School de la Côte d'Ivoire, a été un vif succès pour la quarantaine de hauts dirigeants de la fonction publique locale qui y ont participé.

Événements marquants

Le professeur Geert Bouckaert, figure éminente du monde académique et du management public à l'échelle internationale, a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'ENAP. La remise a été effectuée à l'occasion de



L'ENAP était heureuse d'accueillir la Journée d'étude de l'ACDEAULF 2023.

De gauche à droite :

Jean-François Gascon, directeur de la Direction des services-conseils, Mélanie Tremblay, maintenant codirectrice par intérim aux services aux organisations de l'ENAP, et Donrock Pierre Alexis, analyste à la recherche.

la cérémonie de la collation des grades 2023, alors que l'École accueillait 415 nouvelles personnes diplômées pour cette période. Celles-ci rejoignent les 14 500 autres personnes diplômées formées à l'ENAP depuis sa création en 1969.

Grâce au soutien du programme Science en exil, initié et offert par le FRQ, le professeur Stéphane Roussel a accueilli le professeur ukrainien Mykola Durman à titre de professeur sous octroi. Outre les travaux menés en gouvernance numérique, cette collaboration a pour objectif l'établissement d'un réseau de chercheuses et chercheurs d'Ukraine et du Québec.

En 2023-2024, près de 5 900 demandes d'admission ont été traitées, entraînant une augmentation de 110 % sur 5 ans des offres d'admission de l'École. Durant cette période, 3 000 personnes étudiantes ont suivi au moins un cours de l'ENAP.

Pour mieux accompagner et parfaire la formation au sein de l'administration publique au Québec, au Canada ou à l'international, un impressionnant réseau d'experts et d'expertes en résidence a été mis sur pied. Pierre Marc Johnson, Marie Grégoire, l'honorable François Rolland, Maryse Picard et 30 autres personnes se joignent à l'équipe de l'ENAP et pourront agir comme formatrice/formateur, coach, personne mentore, et conseillère/conseiller.

Perspectives

Les équipes de l'École poursuivent leurs actions pour demeurer un partenaire privilégié auprès des organisations publiques du Québec, du Canada et de la Francophonie.

À la suite du dépôt du mémoire dans le cadre de la révision de la Politique québécoise de financement des universités, l'École poursuit ses actions concertées avec l'Université du Québec pour un financement équitable des établissements universitaires.

L'embauche de nouveaux membres du corps professoral se maintient afin de soutenir la relève, en plus de diversifier et solidifier son expertise en recherche et en enseignement dans l'administration publique.

L'École a poursuivi ses efforts pour mener à bien son projet de relocalisation de son campus de Gatineau, notamment dans la préparation des plans et devis. Le lancement pourrait avoir lieu au cours de l'année 2025.

Alors qu'elle a fêté sa 55^e année d'existence, l'École se prépare à mettre en place une nouvelle planification stratégique qui donnera le ton de ses objectifs des années prochaines, tout en se permettant de remettre de l'avant sa mission, soit l'excellence du service public en formation et enseignement supérieur, en recherche et en services-conseils.



La professeure Lara Maillet et son équipe, à l'occasion du lancement la Chaire de recherche du Canada en systèmes adaptatifs en santé et services sociaux.

Photo : ENAP



Le professeur Martin Goyette a reçu un important financement de 4,7 M\$ du FRQ pour des travaux visant à améliorer les services offerts aux jeunes du Québec.

Photo : ENAP



ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

**François
Gagnon**

Directeur général

L'année du 50^e anniversaire de l'École de technologie supérieure (ÉTS) a su insuffler un vent à la fois historique et de renouveau à l'ensemble de sa communauté universitaire. L'École assume ainsi son rôle de premier plan en matière d'innovation dans le but d'aider la société à se développer de façon plus durable. L'ÉTS est, plus que jamais, engagée à bâtir la société de demain.

Les représentants de l'ÉTS Michel Huneault, François Gagnon et Annie Bouthillier en compagnie de la conseillère municipale Geneviève Héon et de la mairesse Catherine Fournier, lors de l'annonce de l'établissement de l'École à Longueuil.



Photo : ÉTS

Pour l'ÉTS, le développement technologique et économique du Québec doit être fait de façon durable. Les personnes diplômées de l'École façonneront le monde de demain par leurs travaux et leurs avancées scientifiques et technologiques. Que ce soit en mettant à profit leurs expertises pour des projets d'envergure mondiale, en joignant les rangs des partenaires de l'ÉTS ou en mettant sur pied de jeunes pousses, leurs contributions amélioreront le sort des générations à venir.

Programmes d'études et population étudiante

L'École croit énormément aux bienfaits de l'engagement étudiant et met tout en place pour déployer des ressources appuyant les clubs étudiants. L'expérience acquise et leurs performances aux diverses compétitions nationales et internationales en témoignent. Les membres de la Formule électrique ont notamment remporté la première place toutes catégories confondues à la *FSAE Michigan*; Omer a obtenu la meilleure performance globale (1^{er} sur 19) à l'*International Submarine Races* et la meilleure vitesse dans la catégorie Sous-marin sans hélice; ROCKÉTS est arrivé en première place à la *Spaceport America Cup* au Nouveau-Mexique et Esports a remporté la première place lors de la première compétition de la Ligue universitaire québécoise de sports électroniques.

Charles Simard, étudiant en génie des systèmes, a remporté le prix Coup de cœur du jury au concours d'éloquence Délie ta langue. Ce concours prend la forme d'une présentation orale de style professionnel et met en valeur des expressions françaises choisies, analysées et expliquées par les personnes concurrentes. La Délégation des compétitions d'informatique a participé aux *CS Games* et a pris le 2^e rang du classement général. Lors de la cérémonie des prix Hommage bénévolat-Québec, l'étudiant Jacob Cossette a reçu le Prix Claude-Masson qui souligne l'engagement bénévole des personnes âgées de 18 à 35 ans au sein de leur collectivité.

Recherche et formation à la recherche

Grâce à une subvention octroyée en 2021 par le Fonds de recherche québécois (FRQ), Éric Granger,

professeur à l'ÉTS, et Simon Bacon, de l'Université Concordia et du Centre de recherche du CIUSSS du Nord de l'île de Montréal, ont pu unir leurs expertises au sein de la Chaire de recherche en intelligence artificielle et santé numérique pour le changement des comportements de santé.

Nicole Demarquette, Sylvain G. Cloutier et Sylvain Bouix, trois membres de la communauté de recherche de l'École, ont obtenu une Chaire de recherche du Canada de niveau 1. Les chaires de ce niveau sont octroyées aux chercheuses et chercheurs reconnus comme étant des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Au total, ces personnes ont reçu près de 5,7 M\$ sur 7 ans pour la réalisation de leur programme de recherche.

Fruit d'une collaboration entre l'ÉTS et le Groupe T-Rize, la Chaire de recherche industrielle T-Rize sur les chaînes de blocs vise à étendre les applications liées aux chaînes de blocs et à la numérisation d'actifs à d'autres domaines qu'à ceux auxquels elles sont habituellement dévolues, soit la cryptomonnaie et les jetons non fongibles pour les arts numériques; le professeur Kaiwen Zhang en est le titulaire. L'Institut AdapT a reçu 3,5 M\$ du FRQ, un investissement stratégique qui contribuera à sou-

La professeure Gaixia Zhang du Département de génie électrique a été intronisée à la Société royale du Canada.



Photo : ÉTS

tenir la compétitivité en recherche sur l'enjeu planétaire qu'est l'adaptation de l'environnement bâti aux changements climatiques.

Le professeur Kaiwen Zhang du Département de génie logiciel et des technologies de l'information fait partie du nouveau Comité consultatif sur la technologie et l'innovation mis en place par la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta. Ce comité vise à conseiller le gouvernement albertain sur les technologies émergentes. Le gouvernement du Québec a attribué une contribution financière de 5 M\$ à l'ÉTS pour la réalisation d'initiatives visant à accélérer le développement de l'expertise et de la recherche appliquée en sciences quantiques, à former de nouveaux talents et à favoriser l'adoption de technologies quantiques en collaboration avec le milieu industriel au Québec.

Partenariats et implication dans le milieu

L'École déploiera ses activités à l'extérieur de son campus montréalais pour la toute première fois. Elle a annoncé son intention de s'établir à Longueuil pour le démarrage d'un nouveau programme de baccalauréat en génie aérospatial afin de faire bénéficier de son modèle d'enseignement coopératif et sa recherche collaborative ailleurs dans la

province. Pour son projet, l'ÉTS pourra compter sur un écosystème dynamique, des collaborateurs industriels forts et des partenaires essentiels que sont la Ville de Longueuil, l'École nationale d'aérotechnique et le Centre technologique en aérospatiale, tous deux affiliés au Cégep Édouard-Montpetit.

Personnel

La professeure Gaixia Zhang du Département de génie électrique a été intronisée à la Société royale du Canada. Élu par ses pairs, elle joint ainsi les rangs des chercheuses et chercheurs dont les contributions exceptionnelles à l'univers scientifique ainsi qu'au mieux-être de la société ont été remarquées.

La professeure enseignante Anne-Marie Fortin a reçu la reconnaissance Mérite du français, catégorie Engagement, de l'Office québécois de la langue française. Georges Kaddoum, professeur titulaire de la Chaire de recherche du Canada et directeur de la recherche à l'Institut d'apprentissage automatique résilient, a reçu le prix Mitacs pour leadership exceptionnel, dans la catégorie Professeur. L'École a profité de la cérémonie de collation des grades tenue le 19 janvier 2024 à la Place des Arts pour nommer Alain Abran professeur émérite. Plus de 2 000 personnes étaient

présentes pour l'occasion et ont rendu hommage publiquement au professeur de génie logiciel.

Ressources matérielles et financières

La construction du pavillon F s'est poursuivie dans le but d'offrir des laboratoires et des espaces pour les membres du corps professoral et les personnes étudiantes diplômées. Les besoins en logement de la communauté étudiante ont été fortement ressentis et une réflexion sur de nouveaux projets de développement d'appartements étudiants est en cours.

Activités internationales

L'ÉTS a continué de déployer des actions stratégiques dans le but de renforcer son positionnement et ses relations à l'échelle internationale. Des missions stratégiques ont eu lieu en France, en Colombie, au Mexique, en Italie et au Royaume-Uni. Les activités de diplomatie scientifique et de renforcement des liens avec des gouvernements étrangers incluent des rapprochements avec la France, la Tunisie, la Belgique et la Grande-Bretagne. Près de 60 délégations internationales, dont une douzaine de nature diplomatique, ont visité l'École afin d'apprendre de son modèle d'innovation et d'activer des projets de collaboration.



L'équipe de la Formule électrique a remporté la première place toutes catégories confondues la FSAE Michigan.

De nouveaux partenariats scientifiques et/ou académiques ont été conclus avec la France, la Belgique, la Colombie, le Mexique, le Bénin, l'Algérie, le Maroc, le Brésil et l'Italie. Les activités stratégiques d'attraction étudiante déployées en France depuis plusieurs années continuent de générer des retombées positives, avec une croissance significative depuis plusieurs années. Des analyses d'opportunités ciblant d'autres régions clés ont aussi initiées.

Événements marquants

En mars dernier, l'École a donné le coup d'envoi aux festivités entourant son 50^e anniversaire, mettant en lumière l'impact de notre École et son rôle incontournable pour le développement technologique et économique du Québec et du Canada. Lors de cet événement, la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry a procédé à l'illumination du campus en rouge, couleur de l'ÉTS, en présence d'élus de différents paliers gouvernementaux et de dignitaires.

C'est avec une grande fierté que l'ÉTS a annoncé l'obtention du niveau or de la certification STARS (Sustainability Tracking, Assessment & Rating System) décernée par l'Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education. Cette certification est le cadre de

référence sur la scène internationale et concerne l'ensemble des activités des établissements d'enseignement supérieur : l'enseignement et la recherche, l'engagement de la communauté, l'engagement dans la société, les opérations et les aspects liés à l'innovation et au leadership.

L'École a inauguré une des plus grandes murales de Montréal intitulée *Lignes du temps*, un projet artistique consacré à l'histoire du quartier Griffintown. Située sur le pavillon A au coin des rues Peel et William, cette murale a été réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Montréal.

Perspectives

Face aux défis actuels et futurs, l'ÉTS se positionne comme un acteur clé dans la formation de talents diversifiés et compétents essentiels à la prospérité et au développement technologique du Québec. L'ÉTS, en collaborant étroitement avec le gouvernement du Québec, aspire à enrichir la contribution des établissements d'enseignement supérieur à la société québécoise. Elle est déterminée à participer activement à l'élaboration de solutions qui répondront aux enjeux actuels et futurs, affirmant ainsi son engagement envers le

développement durable, l'innovation et la croissance économique, la francisation et l'intégration des nouveaux arrivants, l'égalité des sexes dans les domaines scientifiques et technologiques, ainsi que le bien-être de la nation.



À l'occasion du lancement des festivités du 50^e anniversaire de l'ÉTS, François Gagnon et la ministre Pascale Déry ont procédé à l'illumination du campus en rouge en présence d'élus et de dignitaires.



UNIVERSITÉ
TÉLUQ

**Lucie
Laflamme**

Directrice générale

Une année à l'enseigne de la réaffirmation du rôle essentiel de l'Université TÉLUQ. Dans un contexte où le milieu universitaire fait face à de multiples défis, le modèle unique de l'Université TÉLUQ, basé sur un enseignement à distance asynchrone, demeure plus pertinent que jamais.

Trois nouveaux DESS sont disponibles à distance pour le personnel enseignant non légalement qualifié, mais détenant un baccalauréat :
éducation préscolaire et enseignement primaire;
enseignement de l'anglais langue seconde; et
enseignement du français langue seconde.



Photo : Université TÉLUQ

Le modèle unique de l'Université TÉLUQ répond efficacement aux attentes d'accessibilité aux études supérieures grâce à sa flexibilité, à sa disponibilité sur tout le territoire et à son attention aux besoins des personnes étudiantes. En offrant des formations qui répondent à des enjeux sociétaux, elle contribue à pallier la pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs névralgiques.

L'année 2023-2024 aura été marquée par une augmentation importante des admissions. Soucieuse de toujours offrir le meilleur à sa communauté, l'Université TÉLUQ a poursuivi ses nombreuses initiatives pour un encadrement personnalisé, inclusif et attentionné. Elle a également intensifié ses efforts en faveur de la persévérance et de la réussite des personnes étudiantes, lesquels ont été soutenus financièrement par le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur. Des événements comme la seconde édition de la Journée de la pédagogie ou encore les Rendez-vous persévérance et réussite permettent de mobiliser la communauté en ce sens. La création et les travaux du comité interne qui se consacre à la réussite des personnes étudiantes devraient aussi permettre d'accroître encore davantage notre expertise collective.

Dans le domaine du développement et de l'innovation,

l'Université TÉLUQ a prolongé d'un an sa planification stratégique, adoptant un plan d'action axé sur cinq priorités : implanter l'environnement numérique d'apprentissage, accroître l'attractivité et l'engagement du personnel, mettre en place un processus d'amélioration continue de l'expérience étudiante et enrichir l'offre de cours. Enfin, l'Université s'engage à explorer et à intégrer judicieusement l'intelligence artificielle dans ses activités pédagogiques et administratives.

À ces priorités s'ajoutent des travaux portant sur son premier plan d'action en développement durable et numérique responsable, sur sa Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi que sur son nouveau plan stratégique de la recherche.

Programmes d'études et population étudiante

Pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre, l'Université TÉLUQ

développe des programmes ciblant des secteurs en forte demande. Parmi les nouveautés figurent un programme court en cybersécurité et un baccalauréat en sciences des données. L'Université travaille également sur un doctorat en informatique et un doctorat réseau en sciences de l'environnement.

Le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en éducation préscolaire et en enseignement primaire a pour sa part accueilli ses premières personnes étudiantes, ce qui permettra, à terme, de rehausser la qualification du personnel enseignant travaillant déjà dans les écoles. Enfin, des programmes en santé mentale verront le jour prochainement, notamment un DESS en psychothérapie et des maîtrises en santé mentale avec mémoire ou essai, en réponse à des besoins exprimés dans ce secteur.

Recherche et formation à la recherche

En 2023-2024, l'Université TÉLUQ a avancé dans l'élaboration de son nouveau plan stratégique de la recherche. Par ailleurs, des membres du corps professoral se sont particulièrement illustrés cette année, parmi ceux-ci on retrouve :

- Sari Mansour : trois projets financés par des organismes subventionnaires majeurs;

Le professeur et historien Éric Bédard a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques, décernés par la France, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel français.



Photo : Université TÉLUQ

- Anna Joan Casademont : récipiendaire du prix Louise-Dandurand pour la promotion de la recherche en français;
- Myriam Fillion : nommée scientifique de l'année avec son équipe par Radio-Canada.

Le colloque ROC 2023, dirigé par Cathia Papi et Patrick Plante, a exploré la diversité dans l'enseignement à distance en collaboration avec le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD).

Partenariats et implication dans le milieu

L'Université a collaboré avec divers partenaires, notamment avec Engrenage Saint-Roch dans le cadre du projet de la microforêt urbaine qui a mobilisé la communauté Têluquienne et les professeurs Emmanuelle Champion, Sebastian Weissenberger et Nicolas Bélanger.

Par ailleurs, le Centre de formation continue a multiplié les projets d'importance en collaboration avec plusieurs organismes, dont une formation sur le thème des pères et de la périnatalité pour le Regroupement pour la valorisation de la paternité, une formation sur la rédaction épiciène en collaboration avec l'Office québécois de la langue française ainsi qu'une formation intitulée *Traitement du trouble de stress post-traumatique* :

de la théorie à la pratique sur le terrain pour la Croix-Rouge.

Le professeur Normand Landry a, quant à lui, poursuivi sa tournée québécoise avec l'exposition *Nous : portraits de l'assistance sociale*.

Personnel

Les membres du corps professoral continuent de se démarquer et de rayonner sur la scène publique.

Le professeur Éric Bédard, du Département Sciences humaines, Lettres et Communication, a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques décernées par la France, un honneur qui reconnaît sa contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel français.

Frédéric Morneau-Guérin, professeur au Département Éducation, a vu son ouvrage *Martin Gardner : vulgarisateur et passeur culturel extraordinaire* recevoir le prix Gisèle-Lamoureux, une distinction ayant pour objectif de faire rayonner les publications de recherche en français au Québec et dans la francophonie.

Dans la foulée de l'obtention du niveau argent de la certification STARS, les communautés étudiante, employée et professorale se sont mobilisées lors de la consultation portant sur le premier plan d'action en développement durable. Ce dernier sera présenté

à la communauté et déployé à l'automne 2024.

Ressources matérielles et financières

Le réaménagement des bureaux de Québec avance et la réflexion quant au futur des bureaux de Montréal continue de cheminer. Grâce aux crédits générés par l'optimisation de l'option de gestion de demande de puissance d'Hydro-Québec, l'Université TÉLUQ poursuit sa diminution de consommation de gaz naturel renouvelable et devrait atteindre une réduction de 10 % à la fin 2024. Cette mesure s'aligne sur l'engagement de l'établissement envers le développement durable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses opérations.

Activités internationales

L'année 2023-2024 a été marquée par plusieurs activités internationales. Notons la signature de plusieurs ententes avec :

- l'Université à distance du Costa Rica (UNED);
- la Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance (FIED) en France;
- l'Université Lafayette et le Conseil pour le développement du français en Louisiane.

Par ailleurs, l'Université TÉLUQ offre maintenant un programme



La Journée IDE@ a permis aux personnes intervenantes dans divers milieux de l'éducation et de la formation des adultes de découvrir, d'explorer et de comprendre les enjeux légaux, pédagogiques et technologiques de l'accessibilité et de l'inclusion dans les dispositifs de l'apprentissage en ligne.

de formation au numérique en éducation à l'Université haïtienne de Quisqueya, dans le cadre du Plan de soutien du gouvernement du Québec à Haïti.

Événements marquants

Parmi les faits saillants de l'année, l'Université TÉLUQ a célébré la réussite de deux diplômés d'exception lors de la collation des grades :

- Daniel Lanteigne, reconnu pour son engagement philanthropique dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- Florence Khoriaty, connue sous le nom de Florence K, qui œuvre pour l'accessibilité des soins en santé mentale et qui a fondé un groupe thérapeutique pour les usagers d'une clinique spécialisée dans les troubles psychotiques.

L'Université a également organisé une nouvelle édition de la Journée de la pédagogie, un événement phare visant à enrichir les pratiques éducatives.

Par ailleurs, la Journée IDE@ (Implementing a Digital E-learning @lternative), tenue en collaboration avec l'agence européenne Erasmus+, s'est déroulée sur le thème *Apprentissage en ligne accessible et inclusif tout au long de la vie*. Cet événement a permis au personnel professionnel de l'éducation et de la formation des

adultes de mieux comprendre les enjeux légaux, pédagogiques et technologiques liés à l'accessibilité et à l'inclusion dans les dispositifs numériques d'apprentissage.

Perspectives

L'année 2024-2025 annonce un avenir prometteur pour l'Université TÉLUQ. Les nouveaux programmes tels que les DESS en enseignement réaffirment la capacité éprouvée de l'établissement à répondre aux enjeux de main-d'œuvre à l'aide d'un modèle unique, souple, efficace et innovant qui allie l'aspect humain aux exigences des études supérieures.

Du côté de la recherche, il ressort de cette année une volonté ferme de poursuivre les efforts pour mettre en valeur les expertises du corps professoral, notamment par le travail menant vers un nouveau plan stratégique de la recherche.

Dans un monde en perpétuelle évolution, l'Université TÉLUQ a également démontré son aptitude à répondre aux défis posés à l'enseignement supérieur en jetant les bases de l'intégration de l'IA à la vie universitaire et en poursuivant les actions novatrices favorisant la réussite des personnes étudiantes.



La professeure Myriam Filion a reçu le titre de Scientifique de l'année 2023 par Radio-Canada pour ses travaux menés en collaboration avec Donna Mergler, Aline Philibert et Judy Da Silva, sur les effets du mercure sur la santé mentale des jeunes de la communauté de Grassy Narrows.

au 30 avril
2024

Instances

Au cours de l'année 2023-2024, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec, responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs, n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

DIRECTION

Alexandre Cloutier
Président

Charles Nadeau
Vice-président à l'administration

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche

Martin Hudon
Secrétaire général

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Président

Alexandre Cloutier*
Président, Université du Québec

Membres

Amel Beddek
Directrice générale, Canada Vie

François Bergeron
Professeur, Université du Québec à Montréal

Christian Blanchette
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

Valérie Caron
Directrice des finances, CAA-Québec

Denis Chabot
Administrateur

Hugo Cyr
Directeur général, École nationale d'administration publique

Marie-Michèle Cyr
Étudiante, Université du Québec à Trois-Rivières

François Deschênes
Recteur, Université du Québec à Rimouski

Nadine Desrosiers*
Directrice générale, Centre de services de l'Estuaire

Gabrielle Fréchette-Boilard
Étudiante, Université du Québec à Trois-Rivières

François Gagnon*
Directeur général, École de technologie supérieure

Sylvie Genest
Professeure, Université du Québec à Montréal

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Sonya Guibault*
Vérificatrice générale, Ville de Terrebonne

Murielle Laberge*
Rectrice, Université du Québec en Outaouais

Lucie Laflamme
Directrice générale, Université TÉLUQ

Stéphane Pallage
Recteur, Université du Québec à Montréal

Vincent Rousson
Recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Ghislain Samson
Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

Isabelle Savard*
Professeure, Université TÉLUQ

Tanya Sirois*
Directrice générale, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Nathalie Vallée
Directrice générale, Collège Ahuntsic

Secrétaire

Martin Hudon
Secrétaire général, Université du Québec

Personnes convoquées

Charles Nadeau
Vice-président à l'administration, Université du Québec

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personne invitée à titre de représentante du personnel de soutien

Frédéric Normand
Technicien informatique, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

CONSEIL DES ÉTUDES

Président

Alexandre Cloutier
Président, Université du Québec

Membres

Vincent Beauséjour
Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite, Université du Québec en Outaouais

Robert Biltery
Directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche, Université TÉLUQ

Joanie Caron
Professeure, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Adel Omar Dahmane
Vice-recteur aux études et à la formation par intérim, Université du Québec à Trois-Rivières

Isabelle Delisle
Directrice scientifique et responsable des affaires professorales par intérim, Institut national de la recherche scientifique

Aoussou Paul Ephraïm Kouakou
Étudiante, Université du Québec à Chicoutimi

Cassandra Fournier-Vachon
Étudiante, Université du Québec à Chicoutimi

Sylvie Genest
Professeure, Université du Québec à Montréal

Étienne Hébert
Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite, Université du Québec à Chicoutimi

Michel Huneault
Directeur des affaires académiques, École de technologie supérieure

Érik Langevin
Professeur, Université du Québec à Chicoutimi

Dominique Marquis
Vice-rectrice à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski

Jean-Christian Pleau
Vice-recteur à la Vie académique, Université du Québec à Montréal

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Joany Rousseau-Bédard
Étudiante, Université du Québec à Trois-Rivières

Secrétaire

Martin Hudon
Secrétaire général, Université du Québec

Personnes convoquées

Christian Agboubi
Vice-recteur à la Recherche, à la création et à la diffusion, Université du Québec à Montréal

Mohamed Bouazara
Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation, Université du Québec à Chicoutimi

Christian Casanova
Directeur de la recherche et des partenariats, École de technologie supérieure

Sébastien Charles

Vice-recteur à la recherche et au développement, Université du Québec à Trois-Rivières

Adel El Zaïm

Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation, Université du Québec en Outaouais

COMMISSION DE PLANIFICATION

Président

Alexandre Cloutier
Président, Université du Québec

Membres

Christian Blanchette
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

Hugo Cyr
Directeur général, École nationale d'administration publique

François Deschênes
Recteur, Université du Québec à Rimouski

François Gagnon
Directeur général, École de technologie supérieure

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Murielle Laberge
Rectrice, Université du Québec en Outaouais

Lucie Laflamme
Directrice générale, Université TÉLUQ

Charles Nadeau
Vice-président à l'administration, Université du Québec

Stéphane Pallage
Recteur, Université du Québec à Montréal

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Vincent Rousson
Recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Ghislain Samson
Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

Secrétaire

Martin Hudon
Secrétaire général, Université du Québec

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTREAL

DIRECTION

Stéphane Pallage
Recteur

Christian Agbobli
Vice-recteur à la Recherche,
à la création et à la diffusion

Marylène Drouin
Secrétaire générale

Louis-Sébastien Guimond
Vice-recteur aux Systèmes
d'information

Guyline Landry
Vice-rectrice au Développement
humain et organisationnel

Jean-Christian Pleau
Vice-recteur à la Vie académique

Olivier Simard
Vice-recteur à l'Administration
et aux finances

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Simon Prévost
Vice-président, Clientèle institutionnelle
et service de la paie, Fédération des
Caisses Desjardins du Québec

Membres

Rachel Julia Andrews
Vice-présidente communications
et marketing, Alithya Canada inc.

Éric Boulé
Vice-président aux opérations, Agropur

Saidatou Dicko
Professeure

Élizabeth Duboc
Étudiante

Philippe Gougeon
Directeur et économiste, AppEco inc.

Philippe Gribreauval
Président-directeur général, CISSS de
la Montérégie-Ouest

Ndack Kane*
Chargée de cours

Michel Lacroix
Professeur

Lucie Lamarche*
Professeure

Frédéric Legault
Vice-président et chef des systèmes
d'information, Metro inc.

Antoine Martin*
Étudiant

Stéphane Pallage*
Recteur

Jean-Christian Pleau*
Vice-recteur à la Vie académique

Marc Rémillard*
Directeur général, Cégep de Valleyfield

Secrétaire

Marylène Drouin
Secrétaire générale

Marie-Hélène Fandrich
Secrétaire d'assemblée, directrice
du Secrétariat des instances

Ont également siégé en cours d'année

Membres

Louis Baron*
Vice-recteur au Développement humain
et organisationnel

François de Paul Nkombou
Dirigeant d'entreprise

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Stéphane Pallage
Recteur

Membres

Christian Agbobli
Vice-recteur à la Recherche,
à la création et à la diffusion

Amel Aloui
Chargée de cours

Nicolas Bastien-Porlier
Étudiant

Charlie Bracco
Personne étudiante

Xan Choquet
Personne étudiante

Benoit Cordelier
Professeur

Laurianne Dinucci
Étudiante

Sébastien Drolet
Registraire

Frédéric Guillaume Dufour
Professeur

Véronique Fortier
Professeure

Maryse Gendron
Coordonnatrice

Jacynthe Lussier
Étudiante

Issiaka Mandé
Professeur

Isabelle Marcotte
Professeure

Olga Navarro-Flores
Professeure

Camille Parent-Montpetit
Étudiante

Frédéric Pitz
Étudiant

Jean-Christian Pleau
Vice-recteur à la Vie académique

Naoufel Remili

Chargé de cours

Marie-Ève Ross
Chargée de cours

Thérèse St-Gelais
Professeure

Yussef Suleiman Kahwage
Agent de recherche et de planification

Secrétaire

Marylène Drouin
Secrétaire générale

Marie-Hélène Fandrich
Secrétaire d'assemblée, directrice
du Secrétariat des instances

Valéry Colas
Chargée d'instances

Personnes observatrices

Jean Bélanger
Doyen de la Faculté des sciences
de l'éducation

Mélie Carrier-Favreau
Représentante des étudiantes
et étudiants employés de l'UQAM

Rachel Chagnon
Doyenne de la Faculté de science
politique et de droit

Lucie Dumais
Doyenne de la Faculté des sciences
humaines

Gaby Hsab
Doyen de la Faculté de communication

Joanne Lalonde
Doyenne de la Faculté des arts

Komlan Sedzro
Doyen de l'École des sciences
de la gestion

Normand Séguin
Doyen de la Faculté des sciences

Ont également siégé en cours d'année

Marie-Kim Bolduc
Registraire intérimaire

Félix-Jazz Daoust
Étudiant

Christophe Hohlweg
Professeur

Ariane Monzerolle
Étudiante

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DIRECTION

Christian Blanchette
Recteur

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et
au développement

Adel-Omar Dahmane
Vice-recteur aux études et à
la formation par intérim

Éric Hamelin
Secrétaire général

Nancy Lemay
Vice-rectrice à l'administration et
aux finances

Olivier Malo
Vice-recteur aux ressources humaines
*A également été membre de la direction
en cours d'année*

Line Tremblay
Vice-rectrice aux études et
à la formation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Paul Guyot*
Membre socioéconomique
Directeur adjoint, Direction de la
coordination de la mission universitaire
CIUSSS de l'Estrie — CHU de Sherbrooke

Membres

Marta Liliana Acevedo*
Membre socioéconomique
Coordonnatrice des affaires juridiques,
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-
du-Québec

Johanne Belisle
Étudiante

Julie Biron
Membre socioéconomique
Directrice générale par intérim, Société
de développement économique de
Drummondville

Christian Blanchette*
Recteur

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et
au développement

Jean-Philippe Chénel
Membre socioéconomique
Directeur à l'innovation, Consortium
de recherche et innovations en
bioprocédés industriels au Québec

Frank Crispino*
Professeur

Gabrielle Fréchette-Boilard
Étudiante

Diane Gagné
Professeure

Johanne Hinse*

Membre socioéconomique
Vice-présidente, programmation et
relations avec les communautés,
COGECO Connexion

Benoît Lavigne*
Professeur

Lucie Lorrain*
Chargée de cours

Éric Milette
Représentant des collèges
Directeur général, Cégep de
Trois-Rivières

Chloé Séguin
Étudiante

Anne Villeneuve
Membre socioéconomique
Directrice finances, administration et
ressources humaines, Société du parc
industriel et portuaire de Bécancour

Secrétariat d'assemblée

Éric Hamelin
Secrétaire général

Marie-Catherine Deschênes
Conseillère juridique

Jessica Morin-Côté
Conseillère juridique

Lucie Villeneuve
Conseillère juridique (gouvernance)

Personnes convoquées

Adel-Omar Dahmane
Vice-recteur aux études et à
la formation par intérim

Nancy Lemay
Vice-rectrice à l'administration et
aux finances

Ont également siégé en cours d'année

Johanne Bélisle
Étudiante

Philippe Dorion
Étudiant

Louis Gendron
Représentant des collèges
Directeur général, Cégep de
Trois-Rivières

Julie Harnois
Membre socioéconomique
Notaire, Boivin Paquin Proulx Harnois,
Notaires

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Christian Blanchette
Recteur

Membres

Maëlla Darina Ankely Kengni
Étudiante

Anne-Sophie Bally
Professeure

Andrea Bertolo
Professeur

Danica Brousseau
Professeure

Sylvie Calille
Chargée de cours

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et
au développement

Adel-Omar Dahmane
Doyen des études

Cyndy Fields
Étudiante

René Gélinas
Chargé de cours

France Lafleur
Professeure

Frédéric Langlois
Professeur

Catherine Lemarier-Saulnier
Chargée de cours

Jean-François Millaire
Doyen de la recherche et de la création

Abdelhadi Naji
Professeur

Adam W. Skorek
Professeur

Secrétariat d'assemblée

Éric Hamelin
Secrétaire général

Cindy Lafrenière
Conseillère juridique

Jessica Morin-Côté
Conseillère juridique

Lucie Villeneuve
Conseillère juridique (gouvernance)

Personne invitée

Tristan Milot
Doyen des études suppléant

Ont également siégé en cours d'année

Hervé Guay
Professeur

Mondher Melki
Étudiant

Katya Pelletier
Chargée de cours

Naomi Péloquin
Étudiante

Line Tremblay
Vice-rectrice aux études et
à la formation

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

DIRECTION

Ghislain Samson
Recteur

Dominique Biron
Vice-rectrice aux affaires
administratives et aux ressources

Mohamed Bouazara
Vice-recteur à la recherche,
à la création, à l'innovation et
aux partenariats

Étienne Hébert
Vice-recteur aux études, à la formation
et à la réussite

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Guyline Simard
Directrice générale, Musée du Fjord

Membres

Dominique Biron*
Vice-rectrice aux affaires
administratives et aux ressources

Mohamed Bouazara*
Vice-recteur à la recherche,
à la création, à l'innovation et
aux partenariats

Patrick Giroux
Professeur

Marie-Ève Gravel
Directrice générale, Collège d'Alma

Simon Lafrance
Président-directeur général et associé
principal, Strategeum

Bernard Larouche*
Chargé de cours

Jacinthe Larouche
Retraîtée de la direction générale de la
Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami

Vincent Morin
Professeur

Ghislain Samson*
Recteur

Emma Stintzi
Étudiante

Ont également siégé en cours d'année

Catherine Laprise
Professeure

Pierre-Olivier Lussier
Conseiller municipal, Dolbeau-
Mistassini et directeur général,
Centre d'entrepreneuriat multi-
ressources de Dolbeau-Mistassini

Pascal Sirois
Professeur

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Ghislain Samson
Recteur

Membres

Philippe Boigey
Professeur

Mohamed Bouazara
Vice-recteur à la recherche,
à la création, à l'innovation et
aux partenariats

Érick Chamberland
Professeur

Ugo Collard-Fortin
Chargé de cours

Sadou Diallo
Étudiant

Vanel Gilde
Étudiant

Étienne Hébert
Vice-recteur aux études, à la
formation et à la réussite

Éric Jean
Professeur

Érik Langevin
Professeur

Jeffrey Ménard-Asselin
Étudiant

Nicole Monney
Professeure

Johan Nkondi
Étudiant

Suzy Ngomo
Doyenne de la recherche, de
la création et de l'innovation

Sébastien Simard
Professeur

Manu Tranquard
Doyen des études

Cynthia Tremblay
Étudiante

Ont également siégé en cours d'année

Christian Bélanger
Chargé de cours

Camille Crépieux
Étudiant

Manon Doucet
Doyenne des études

Myriam Ertz
Professeure

Claude-Michel Gagnon
Chargé de cours

Audrey Le Tellier
Étudiante

Martin Otis
Professeur

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

DIRECTION

François Deschênes
Recteur

Benoît Desbiens
Vice-recteur aux ressources humaines
et à l'administration

Mélanie Gagnon
Vice-rectrice à la planification et
aux partenariats

Dominique Marquis
Vice-rectrice à la formation et
à la recherche

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur
à la vie étudiante

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Nadine Rouleau*
Retraitée

Membres

Frédéric Banville*
Professeur

Francis Belzile
Professeur

Édith Couture*
Directrice d'école, Centre de services
scolaire René-Lévesque

Benoît Desbiens*
Vice-recteur aux ressources humaines
et à l'administration

François Deschênes*
Recteur

Dominique Marquis*
Vice-rectrice à la formation et
à la recherche

Jean-Maxime Dubé
Directeur général et secrétaire-trésorier,
MRC de Rimouski-Neigette

Jean-Philippe LeBlanc
Directeur des finances,
Les Structures GB Itée

Marc-Denis Rioux
Professeur

Jean Bruneau
Chargé de cours

Ariel Boisvert-Hayes
Étudiante

Secrétaire d'assemblée

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur
à la vie étudiante

Attachée d'assemblée
Annie Larouche

Ont également siégé en cours d'année

Ramzi Belkacemi
Professeur

Pierre Bédard
Directeur général, Cégep de Matane

Olivier Hérard*
Étudiant

Kimberly Bastien*
Étudiante

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

François Deschênes
Recteur

Membres

Vincent Bal Gagnon
Professeur

Geneviève McCready
Professeure

Geneviève Brisson
Professeure

Lucie Dionne
Professeure

Harold Heppell
Professeur

Abdellah Marzouk
Professeur

Pietro-Luciano Buono
Doyen de la recherche

Sandrine Picotte
Étudiante

Félix Gravel
Étudiant

Jonas Jean
Étudiant

Karine Lemarchand
Doyenne des études

Dominique Marquis
Vice-rectrice à la formation
et à la recherche

Mélanie Tremblay
Professeure

Michèle Tessier-Baillargeon
Chargée de cours

Mohamed Yasser Hayyani
Chargé de cours

Secrétaire d'assemblée

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur
à la vie étudiante

Attachée d'assemblée
Annie Larouche

Ont également siégé en cours d'année

Tchabagan Ayeva
Chargé de cours

Andra Florea
Étudiante

Joane Deneault
Professeure

Mathilda Gillot
Étudiante

Patricia Michaud
Professeure

Séverine Parent
Professeure

Émilie Fortin
Étudiante

Philippe Kabore
Professeur

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

DIRECTION

Murielle Laberge
Rectrice

Vincent Beauséjour
Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

Adel El Zaïm
Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation

Alain Godmaire
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Patrick Duguay*
Directeur général, Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides

Membres

Kamel Adi
Professeur

Vincent Beauséjour*
Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

Marie-Josée Bourget
Chargée de cours

Sylvie Charrette
Directrice générale, ID Gatineau

Thaïs Dubé-Bédard
Directrice des communications et affaires publiques, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Adel El Zaïm*
Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation

Sarah Hatoum
Étudiante

Najat Kamal*
Ingénieure, ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec

Murielle Laberge*
Rectrice

Alexandre Mathieu
Directeur des études, Cégep de l'Outaouais

Diane Richard
Coordonnatrice, Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord

Personnes observatrices

Alain Godmaire
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

Manel Kammoun
Professeure

André Larocque
Directeur général, Fondation de l'UQO

Rodney Leurebourg
Spécialiste en sciences de l'éducation et conseiller pédagogique

Martine Nadon
Coordonnatrice et attachée d'administration

André Régimbald
Président, Association des retraités de l'UQO

Dominique Therrien
Professeur

Ont également siégé en cours d'année

Raphaëlle Asselin
Étudiante

Mélanie Gosselin
Directrice générale, Culture Outaouais

Julie Martineau
Étudiante

Louise Renaud Labrie*
Chargée de cours

Samantha Villeneuve*
Conseillère en relations de travail, Sécurité publique Canada

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Murielle Laberge
Rectrice

Membres

Simon Beaudry
Doyen de la recherche et de la création

Hanneke-Gerrie Beaulieu
Étudiante

Vincent Beauséjour
Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

Salma Ben Amor
Professeure

Vincent Bourgon
Étudiant

Stéphanie Demers
Doyenne des études

Chantal Déry
Professeure

Adel El Zaïm
Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation

Charles-Édouard Gohier
Étudiant

Nicolas Harvey
Chargé de cours

Christian Lacelle
Étudiant

Gabriel Lafond Bassil
Étudiant

Véronique Le Gall
Professeure

Martin X. Noël
Professeur

Geneviève Pagé
Professeure

Daniel Pelletier
Professeur

Pascal Sergent
Chargé de cours

Émilie Simard
Étudiante

Laura Soccaras Ramos
Étudiante

Stéphanie Turgeon
Professeure

Romain Vanhooren
Chargé de cours

Personnes observatrices

Stéphanie Demers
Directrice, Centre de soutien en innovation et pédagogie universitaire

Alain Godmaire
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

Isabelle Jobin
Adjointe au vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

Ont également siégé en cours d'année

Annie Duplessis
Chargée de cours

Hélène Forget
Doyenne des études

Manel Kammoun
Professeure

Claude L. Normand
Professeure

Jonathan Paquette
Doyen de la recherche et de la création

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

DIRECTION

Vincent Rousson
Recteur

Amilie Arseneault
Secrétaire générale

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement,
à la recherche et à la création

Linh Tran
Vice-rectrice à la réconciliation
et au développement international
et partenarial

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Monik Duhaime*
Membre socioéconomique
Retraitée, ministère de la Culture
et des Communications

Membres

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Francis Bouffard
Chargé de cours

Denis Champagne*
Membre socioéconomique
Comptable

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement,
à la recherche et à la création

Daniel Déry
Membre socioéconomique
Directeur Stratégies/Management,
Forage RJLL Drilling

Mikaël Dion
Étudiant

Isabelle Godbout
Représentante des diplômés
Directrice générale, Centre de services
scolaire du Lac-Abitibi

Vincent Guimont*
Vice-président et membre
socioéconomique
Gestionnaire principal, ventes, Télébec

Sharon Hunter
Membre socioéconomique
Directrice générale, Long Point
First Nation

Doina Muresanu*
Professeure

Daphnée Perron-Cordero
Étudiante

Sylvie Prescott
Membre désignée par les cégeps
Directrice générale, Cégep Saint-
Félicien

Vincent Rousson*
Recteur

Hugo Asselin
Professeur

Secrétaire d'assemblée

Amilie Arseneault
Secrétaire générale

Personnes observatrices

Tikou Belem
Professeur

Maude Labrecque-Denis
Chargée de cours

Kathleen Longpré
Représentante du Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue

Annie Ménard
Commis aux études et secrétaire
de direction

Ont également siégé en cours d'année

Matthew Happyjack
Membre socioéconomique
Président, Air Creebec

Mamadou Lamarana Diallo
Étudiant

Hsan Youssef Mehdaoui
Étudiant

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Vincent Rousson
Recteur

Membres

Maxim Aumond
Étudiant

Mariam Ben Hassen
Étudiante

Sébastien Brodeur-Girard
Professeur

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement,
à la recherche et à la création

Isabelle Chouinard
Professeure

Mikaël Dion
Étudiant

Geneviève Gauthier
Étudiante

Pascal Grégoire
Professeur

Sandra Labbé
Professeure

Wassila Merkouché
Professeure

Denis Moffet
Chargé de cours

Daphnée Perron-Cordero
Étudiante

Guillaume Proulx
Chargé de cours

Katia Quinchon
Professeure

Zainab Siala
Étudiante

Marin Éné
Professeur

Nancy Julien
Professeure

Hsan Youssef Mehdaoui
Étudiant

Francis Lévesque
Professeur

Annie Perron
Professeure

Zainab Rbihi
Étudiante

Marie-Ève Richer
Étudiante

Simon Taurines
Étudiant

Secrétaire d'assemblée

Amilie Arseneault
Secrétaire générale

Personnes observatrices

Claudia Beaudoin
Coordonnatrice aux programmes

Bryan Boudreau-Trudel
Doyen aux études

Cloé Caron
Coordonnatrice aux programmes

David Fournier-Viger
Directeur de la bibliothèque

Louis Imbeau
Doyen à la recherche et à la création

Josée Lacroix
Coordonnatrice aux programmes

Janet Mark
Conseillère stratégique
à la réconciliation et à
l'éducation autochtone

Isabelle Métivier
Directrice Abitibi-Ouest

Francis Murphy
Conseiller stratégique au Rectorat
et aux projets institutionnels

Isabelle Rivest
Conseillère en pédagogie universitaire
et responsable de l'équipe pédagogique

Suzie Royer
Registraire

Linh Tran

Vice-rectrice à la réconciliation
et au développement international
et partenarial

Gail Tremblay

Coordonnatrice aux programmes

Jason Yergeau

Directeur de la formation continue

Patrice Leblanc

Doyen à la gestion académique
et aux études

Tommy Légaré

Conseiller en pédagogie universitaire

* Membre du Comité exécutif

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Isabelle Boucher
Directrice de l'administration

Isabelle Delisle
Directrice scientifique par intérim

Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Claude Guertin
Directeur scientifique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Yves Mauffette*
Administrateur de sociétés,
retraité de l'UQAM

Membres

Amadou Diogo Barry
Professeur, Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

Isabelle Boucher
Directrice de l'administration

Cynthia Bélanger-Gendron
Vice-présidente Développement,
transfert d'entreprise et financement –
Desjardins

Andrée Blanchet
Chef des services administratifs,
Direction des affaires médicales et
universitaires, CHUM

Richard Boudreault*
Directeur général, Dymedso

Guillaume Côté
Président-directeur général,
Consortium de recherche et
d'innovation en aérospatiale au Québec

Nancy Déziel
Directrice générale, Centre national
en électrochimie et en technologie
environnementales

Mohamed Dhaouadi
Étudiant, Centre Eau Terre
Environnement

Sophie Duchesne
Professeure, Centre Eau Terre
Environnement

Luc-Alain Giraldeau*
Directeur général

Marie-Pierre Ippersiel
Présidente-directrice générale,
PRIMA Québec

Emily Sarah-Kirby*
Associée académique, Centre de
génétique et politique McGill

Pascale Landry
Directrice générale, Compétence Culture

Martin Larrivée
Vice-président finances, INO

Jean-Pierre Ouellet
Administrateur de sociétés, retraité
de l'UQAR

Secrétaire
Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Claude Guertin
Directeur scientifique

Ludivine Lafosse
Étudiante, Centre Eau Terre
Environnement

Charles Ramassamy
Professeur, Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

Guy Viel
Directeur général, Centre de recherche
sur les biotechnologies marines

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Membres

Philippe-Edwin Bélanger
Directeur, Service des études
supérieures et de la réussite étudiante

Celia Benhocine
Étudiante, Centre Urbanisation
Culture Société

Marie-Soleil Cloutier
Directrice, Centre Urbanisation
Culture Société

David Chatenet
Directeur, Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

Isabelle Delisle
Directrice scientifique par intérim

Tarek Djerafi
Professeur, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Nathalie Gendron
Directrice, Service à la recherche

Annick Germain
Professeure, Centre Urbanisation
Culture Société

Bernard Giroux
Professeur, Centre Eau Terre
Environnement

Marie-Christine Groleau
Agente de recherche, Centre
Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Soumaya Torkia Hammami
Étudiant, Centre Eau Terre
Environnement

Louise Hénault-Ethier
Directrice, Centre Eau Terre
Environnement

François Légaré
Directeur, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Alec McDermott
Étudiant, Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

Kessen A. Patten
Professeur, Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

Héloïse Roy
Agente de recherche, Centre
Urbanisation Culture Société

Lilian Skokan
Étudiante, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Secrétaire
Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Sofiane Affès
Professeur, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Vincenzo Corelli
Étudiant, Centre Eau Terre
Environnement

Claude Guertin
Directeur scientifique

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Présidente

Catherine Mounier
Professeure, UQAM

Membres

Réjean Couture
Directeur, Commission géologique
du Canada – Bureau de Québec

Isabelle Delisle
Directrice scientifique par intérim

Valérie Émond
Directrice scientifique, Bureau
d'information et d'études en santé des
populations de l'Institut national de
santé publique du Québec

Francis Fournier
Président-directeur général, Corem

Marie-Gagné
Vice-présidente aux opérations,
Institut de gouvernance numérique

Ghyslain Gagnon
Doyen de la recherche et professeur en
génie électrique, École de technologie
supérieure

Caroline Larrivée
Directrice de la programmation
scientifique, Ouranos

Joseph-Yvon Thériault
Professeur associé, UQAM; professeur
émérite, Université d'Ottawa

Secrétaire

Michel Fortin
Secrétaire général

A également siégé en cours d'année

Claude Guertin
Directeur scientifique

* Membre du Comité exécutif



ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

DIRECTION

Hugo Cyr

Directeur général

Robert Bilterys

Directeur de l'enseignement et
de la recherche

Jean-François Gascon

Directeur des services-conseils

Nelly Savard

Directrice de l'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Chantal Arbour*

Directrice générale, Cégep Limoilou

Membres

Ferdinand Ateague

Président par intérim, Association
étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Jean-Stéphane Bernard*

Président-directeur général, Office
Québec-Monde pour la jeunesse

Robert Bilterys

Directeur de l'enseignement et
de la recherche

Michèle Charbonneau

Professeure agrégée

Ionela Chiriac

Directrice principale, technologies
de l'information, Société de transport
de Laval

Hugo Cyr*

Directeur général

Geneviève Lacroix

Directrice générale, Relève et du
développement des talents, Secrétariat
aux emplois supérieurs, ministère du
Conseil exécutif

Patrick Monarque*

Directeur en chef, Gouvernance
d'affaires et de la technologie,
Investissements PSP

Abdoul Aziz Niang*

Sous-ministre adjoint aux pêches et
à l'aquaculture commerciale, MAPAQ

Martin Pâquet

Professeur, Université Laval

Vanessa Poulin-Gladu

Gestionnaire, Affaires publiques,
Commission canadienne de l'UNESCO

James Douglas Thwaites

Professeur, Université Laval

Marie-Soleil Tremblay

Professeure

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Hugo Cyr

Directeur général

Membres

Ferdinand Ateague

Président par intérim, Association
étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Robert Bilterys

Directeur de l'enseignement et
de la recherche

Félix Blanchette

Conseiller en affaires interministé-
rielles et adjoint exécutif, ministère
des Relations internationales et de la
Francophonie

Nancy Brassard

Professeure agrégée

Pierre-Luc Désilets

Directeur principal – stratégies et
développement, Commission de la
construction du Québec

Daniel Francoeur

Chargé d'enseignement

Jean-François Gascon

Directeur des services-conseils

Mario Lambert

Chargé de cours agrégé,
Université de Sherbrooke

Florence Larocque

Professeure

Alexandre Lavoie

Secrétaire adjoint de la société,
Financement agricole Canada

Lilly Lemay

Professeure

Audrey L'Espérance

Professeure

* Membre du Comité exécutif

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

DIRECTION

François Gagnon
Directeur général et chef de la direction

Jean Belzile
Directeur exécutif du développement
stratégique et des ressources

Éric Bosco
Directeur exécutif de l'Institut AdapT

Annie Bouthillette
Directrice exécutive des relations
institutionnelles

Christian Casanova
Directeur exécutif de la recherche
et des partenariats

Cédric Pautel
Secrétaire général et directeur exécutif
de l'engagement organisationnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Charles Sirois*
Fondateur et président du conseil,
Telesystem

Membres

Jean Belzile
Directeur exécutif du développement
stratégique et des ressources

Isabelle Desjardins-David
Représentante des diplômés
et diplômées

Jade Doucet-Martineau*
Directrice générale et co-fondatrice,
Puzzle Medical Devices

Marius Fauteux
Représentant des étudiants et
des étudiantes

Sébastien Fecteau
Vice-président exécutif de la région
du Québec, WSP Canada Inc.

François Gagnon*
Directeur général et chef de la direction

Nicola Hagemeister
Professeure, Département de génie
des systèmes

Valérie Haineault
Vice-présidente, Architecture
d'entreprise et bureau de projets,
Desjardins

Michel Huneault
Directeur exécutif des affaires
académiques

Sylvain Lambert*
Directeur général, Collège
Édouard-Montpetit

Andrée-Lise Méthot
Fondatrice et associée directrice,
Cycle Capital Management

Nancy Rancourt
Vice-présidente, expérience client
et performance organisationnelle,
Axelys inc.

Maria Ricciardi

Vice-présidente accompagnement et
réclamations, assurance de personnes,
Desjardins

Geneviève Tanguay
Vice-conseillère scientifique en chef,
Bureau de la conseillère scientifique
en chef du Canada

Jérémie Voix
Professeur

Secrétaire

Cédric Pautel
Secrétaire général et directeur exécutif
de l'engagement organisationnel

Personnes convoquées

Éric Bosco
Directeur exécutif de l'Institut AdapT

Annie Bouthillette
Directrice exécutive des relations
institutionnelles

Christian Casanova
Directeur exécutif de la recherche et
des partenariats

Carole Grenier
Cheffe de cabinet

Personnes observatrices

Laurent Arel
Représentant des personnes chargées
de cours

Éric Francoeur
Représentant des professeur(e)s
enseignant(e)s

Caroline Girgis
Représentante du Syndicat du
personnel de soutien

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Président

Charles Sirois
Fondateur et président du conseil,
Telesystem

Membres

Sébastien Fecteau
Vice-président exécutif de la région
du Québec, WSP Canada Inc.

Nicola Hagemeister
Professeure

Secrétaire

Cédric Pautel
Secrétaire général et directeur exécutif
de l'engagement organisationnel

Personnes convoquées

François Gagnon
Directeur général et chef de la direction

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

François Gagnon
Directeur général et chef de la direction

Membres

Marie-Anne Ambeault
Représentante des étudiantes et
des étudiants

Jacob Cossette
Représentant des étudiantes et
des étudiants

Ghyslain Gagnon
Doyen de la recherche

Dany Généreux
Ingénieur en protection et commande,
Hydro-Québec

Michel Huneault
Directeur exécutif des affaires
académiques

Roland Maranzana
Professeur

Marie-Claude Michaud
Associée et directrice principale en
transport, ponts et ouvrages d'art,
CIMA+

Christian Millet
Lead en santé & sécurité, Le Groupe
Master

Sylvie Nadeau
Professeure

Marie-José Nollet
Doyenne des études

Mélanie Pître
Directrice en développement durable,
Ædifica

Maxime Richard
Professeur enseignant

Michèle St-Jacques
Professeure

Secrétaire

Cédric Pautel
Secrétaire général et directeur exécutif
de l'engagement organisationnel

Personnes convoquées

Christian Casanova
Directeur exécutif de la recherche et
des partenariats

Sandra Lacroix
Registraire

Personne observatrice

Khadija Dhouib
Chargée de cours

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Présidente

Valérie Haineault
Vice-présidente architecture
d'entreprise et bureau de projets,
Desjardins

Membres

Nancy Rancourt
Vice-présidente expérience client
et performance organisationnelle,
Axelys inc.

Geneviève Tanguay

Vice-conseillère scientifique en chef,
Bureau de la Conseillère scientifique
en chef du Canada

Secrétaire

Cédric Pautel
Secrétaire général et directeur exécutif
de l'engagement organisationnel

Personnes convoquées

Élaine-Annie Bédard
Directrice du Service des finances

Jean Belzile
Directeur exécutif du développement
stratégique et des ressources

François Gagnon
Directeur général et chef de la direction

* Membre du Comité exécutif

UNIVERSITÉ TÉLUQ

DIRECTION

Lucie Laflamme
Directrice générale

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche

Debbie Gendron
Directrice des services administratifs et à la communauté

Jean-François Primeau
Secrétaire général et directeur de la gouvernance numérique

A également siégé en cours d'année

Julie Carle
Directrice des affaires externes et secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Noëlla Lavoie*
Membre socioéconomique
Présidente, Synergie conseils

Membres

Marc-André Carle*
Directeur de l'enseignement et de la recherche

Lynda Coache
Membre socioéconomique
Gestion Lynco Inc.

Maria Giustina Corsi*
Membre socioéconomique
Avocate partenaire, Juripop

Macia De Oliveira
Étudiante

Marie-Josée Douville*
Membre socioéconomique
Présidente et associée, enquêtrice certifiée et médiatrice accréditée, Drolet Douville et Associés inc.

Nathalie Ebnoether
Tutrice

Debbie Gendron
Directrice des services administratifs et à la communauté

Lucie Laflamme*
Directrice générale

Jean-François Langlais
Membre socioéconomique
Chef des communications stratégiques, iA Groupe financier

Stéphanie Larochelle
Coordonnatrice à la gestion des études

Benjamin Lehaire
Professeur

Natacha Lord
Étudiante

Philippe Marquis
Membre diplômé de l'Université TÉLUQ
Entraîneur, Fédération internationale de ski, Ski & snowboard Club Vail

Béatrice Pudelko*
Professeure

Caroline Roy
Membre provenant du milieu universitaire, interne ou externe, ou du milieu collégial
Directrice générale, Collège de Rosemont

Rémy Tremblay
Professeur

Secrétaire

Jean-François Primeau
Secrétaire général et directeur de la gouvernance numérique

Personnes observatrices

Mélodie-Anne Bolduc-Nadeau
Représentante, Syndicat canadien de la fonction publique, section 2051

Marcel Lecours
Représentant, Syndicat des personnes chargées d'encadrement, section 4476

Lucie Loisel
Représentante, Association des cadres

Éléonore Mainguy
Représentante, Association du personnel administratif de la Télé-université (APATU)

Hélène Ouellet
Représentante des personnes tutrices
Ont également siégé en cours d'année

Daniel Darby
Membre socioéconomique
Directeur principal, Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés

Nicole Martel
Membre socioéconomique
Présidente-directrice générale, Association québécoise des technologies

Kevin G. Wilson
Professeur

A également siégé comme secrétaire

Julie Carle
Directrice des affaires externes et secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente

Lucie Laflamme
Directrice générale

Membres

Annie Breton
Coordonnatrice à la gestion des études

Caroline Brassard
Directrice, Département Éducation

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche

Pier-Olivier Caron
Professeur

Pierre Célestin Taptue
Étudiant

Macia De Oliveira
Étudiante

Alain Dupuis
Directeur, École des sciences de l'administration

Nancy Gagné
Directrice, Département Sciences humaines, Lettres et Communication

Sabrina Hombourger-Barès
Professeure

Richard Hotte
Directeur, Département Science et Technologie

Hélène Ouellet
Tutrice

Patrick Pelletier
Professeur

Naima Tebourbi
Spécialiste en sciences de l'éducation

Vickie Viens
Chargée d'encadrement

Secrétaire

Jean-François Primeau
Secrétaire général et directeur de la gouvernance numérique

Personnes observatrices

Élisabeth Farinacci
Directrice, Service des communications et du recrutement étudiant

Anne-Marie Gagné
Directrice, Service des études

Vincent Lavoie
Registraire, Registrariat et recherche institutionnelle

François Ouellette
Directeur, Service à la communauté étudiant

Martin Toussaint
Directeur, Service de la recherche

Ont également siégé en cours d'année

René Beauparlant
Étudiant

Christiane Le Clech
Spécialiste en sciences de l'éducation

Daniel Lemire
Directeur, Département Science et Technologie

Nathalie Marceau
Chargée d'encadrement

Valéry Psyché
Professeure

Mélanie Samson
Coordonnatrice à l'encadrement
A également siégé comme secrétaire en cours d'année

Julie Carle
Directrice des affaires externes et secrétaire générale

* Membre du Comité exécutif



UQ UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC



Prix et distinctions

Doctorats honorifiques

Un doctorat *honoris causa* est la plus haute distinction décernée par l'Université du Québec. Ce titre est octroyé à des personnes au mérite exceptionnel par l'Assemblée des gouverneurs, sous l'égide d'un des établissements du réseau.



Philippe Aghion

En reconnaissance de sa contribution scientifique exceptionnelle en économie, dont l'apport théorique et empirique s'avère incontestable; cet éminent économiste français et chercheur de renom est engagé en faveur du progrès et de la mobilité sociale.



Jayaseelan Naidoo

En reconnaissance de l'engagement exemplaire de ce militant anti-apartheid envers la défense de la démocratie, de la justice sociale, de la paix et des droits de la personne ainsi que l'ampleur de ses innombrables réalisations au bénéfice des populations vulnérables de plusieurs pays.



Sylvie Bernier

En reconnaissance de la notoriété et de l'impact exceptionnel de ses réalisations à titre de porte-parole et fondatrice de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec ainsi que de sa contribution remarquable et continue à l'amélioration de la santé de la population québécoise.



Nathalie Bondil

En reconnaissance de l'ampleur de sa carrière ainsi que de l'originalité et la puissance de ses réalisations avec lesquelles elle a su partager sa passion et son respect pour la culture d'expression francophone, son histoire et ses devenirs à travers l'art.



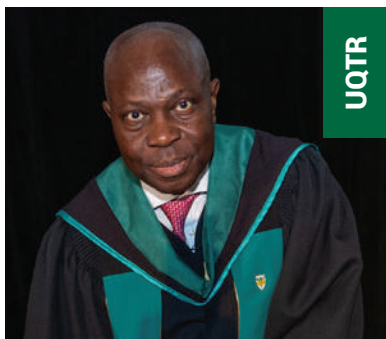
Sophie Brochu

En reconnaissance de son parcours professionnel remarquable de plus de trente ans dans le secteur énergétique, de la valeur exemplaire de son cheminement, faisant d'elle un modèle exceptionnel de leadership au féminin ainsi que de la portée de son engagement dans la collectivité.



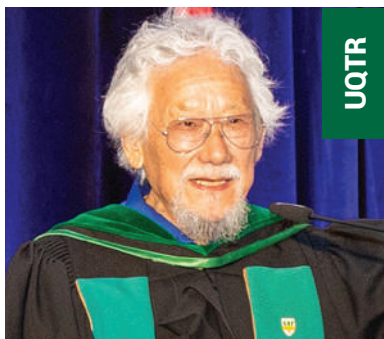
Louis Jacques Filion

En reconnaissance de son investissement actif dans la promotion, l'avancement et le rayonnement de l'entrepreneuriat dans le monde ainsi que de l'ampleur de sa carrière de professeur, notamment pour l'excellence de sa pédagogie et de ses nombreuses publications.



Gilbert Fossoun Hounbo

En reconnaissance de son parcours consacré au développement international, de sa contribution à la mise en œuvre de réformes politiques en faveur de la justice sociale et de la réduction des inégalités ainsi qu'à la promotion d'une agriculture durable et de la lutte contre les changements climatiques.



David Suzuki

En reconnaissance de sa contribution scientifique exceptionnelle faisant de lui un chef de file mondialement reconnu dans le domaine de l'écologie durable ainsi que de son engagement continu à la cause environnementale et de sa contribution remarquable au progrès de la société.



Anaïs Barbeau-Lavalette

En reconnaissance de sa carrière admirable à titre d'autrice, de réalisatrice et de scénariste ainsi que de son engagement envers les droits de la personne humaine et la protection de l'environnement.



Alain Saladzius

En reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la protection et la mise en valeur des rivières québécoises, ainsi que du caractère exemplaire de son implication sociale comme citoyen engagé qui a mis son expertise au service de la société.



Frances Mowatt

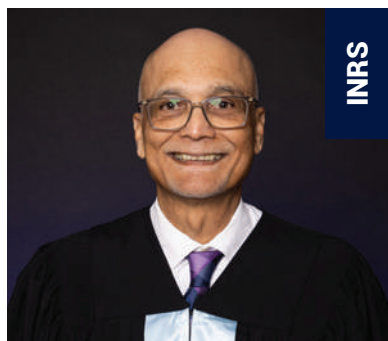
En reconnaissance de sa contribution à la vitalité et à la transmission de l'anicinapemoin, ainsi que son apport inestimable au rapprochement entre les cultures.



Danielle Trottier

En reconnaissance de sa contribution exceptionnelle dans le milieu artistique, culturel et plus particulièrement dans l'écriture télévisuelle.

Doctorats honorifiques



Jamal Deen

En reconnaissance de sa contribution remarquable et de ses réalisations exceptionnelles dans les domaines de la nanoélectronique, l'optoélectronique, la nanotechnologie, l'analyse de données et leurs applications émergentes partout dans le monde.



Mordechai Segev

En reconnaissance de sa contribution remarquable et ses réalisations exceptionnelles qui ont ouvert la voie à des découvertes et à des observations scientifiques inédites en physique et en génie électrique, tant en Israël qu'ailleurs dans le monde.



Geert Bouckaert

En reconnaissance de ses réalisations exceptionnelles pour l'administration publique à l'échelle internationale, l'exemplarité de sa carrière, sa contribution remarquable à la société ainsi que la notoriété acquise et son leadership en administration et en management.

Prix d'excellence

Décernés par l'Assemblée des gouverneurs, ces prix reconnaissent la compétence, l'engagement et la contribution du personnel des établissements de l'Université du Québec à la réalisation de la mission universitaire.



Diane Leduc

Prix d'excellence en enseignement, volet Réalisation

Pour le caractère novateur et la qualité du jeu NÉO, son potentiel de transférabilité et l'ampleur des efforts déployés pour le valoriser. Cette réalisation originale facilite l'apprentissage des notions reliées à l'évaluation et permet au personnel enseignant de réfléchir aux processus complexes liés à l'évaluation, d'imaginer de nouvelles façons de faire et d'échanger sur les bonnes pratiques à adopter.



Osvaldo Valeria

Prix d'excellence en enseignement, volet Leadership

Pour sa contribution à la mise sur pied de l'Institut de recherche sur les forêts, à la mise en place des programmes d'études au baccalauréat en génie forestier, ainsi qu'à la création de la maîtrise professionnelle en gestion durable des écosystèmes forestiers. Ce prix souligne également son apport indéniable au développement de la formation des personnes étudiantes et de sa discipline.



Suzy Basile

Prix d'excellence en recherche-crédation, volet Réalisation

Pour sa contribution remarquable à l'avancement des connaissances et l'ampleur des retombées sociales, politiques et médiatiques du rapport de recherche « Consentement libre et éclairé et stérilisation de femmes des Premières Nations et Inuit au Québec » qui a permis de dévoiler des pratiques médicales troublantes au Québec. Les retombées ont été immédiates et différentes actions ont été mises en place rapidement.



Martin Goyette

Prix d'excellence en recherche-crédation, volet Leadership

Pour la place incontestable qu'il occupe dans le domaine des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations en situation de vulnérabilité. Son expertise sur les pratiques institutionnelles qui contribuent aux inégalités que vivent les jeunes vulnérables et celles qui permettent de mieux les soutenir est reconnue par les instances gouvernementales et a servi à changer des programmes d'intervention, des politiques et des lois.

Prix d'excellence



Ali Ouni

Prix d'excellence de la relève

Pour souligner ses avancées significatives et innovantes dans le domaine de l'intelligence artificielle appliquée au développement logiciel, tant sur le plan académique que pratique. Son expertise en détection et résolution de problèmes logiciels contribue de façon remarquable à augmenter la fiabilité des logiciels et des pratiques en programmation et à l'amélioration continue du processus d'assurance-qualité dans ce domaine.



Mohammad Jahazi

Prix d'excellence du partenariat

Pour le développement d'un partenariat de recherche durable avec l'industrie Finkl Steel-Sorel, spécialisée dans la fabrication de pièces forgées et de lingots d'acier. Ce prix reconnaît également son leadership rassembleur ainsi que le partenariat modèle de cette chaire industrielle, tant par sa profondeur que par son étendue et ses retombées tangibles sur l'économie, l'environnement et la société.



Frédéric Desgagné

Prix d'excellence en gestion, volet Innovation

Pour la réalisation du chantier de rénovation « Nouveau corridor est-ouest du Pavillon principal » qui s'inscrit dans les préoccupations de son établissement pour le développement durable. Ce prix met en lumière les résultats exceptionnels du chantier, en matière de valorisation des rebuts et de démolition combinés aux économies réalisées – des résultats qui ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des médias et d'autres organisations.



Luc Paquin

Prix d'excellence en gestion, volet Carrière

Pour son parcours professionnel exceptionnel et en reconnaissance de son leadership grâce auquel son équipe et lui furent reconnus par près d'une vingtaine de prix et certifications. C'est sous sa directive que l'établissement affiche la meilleure performance énergétique des institutions universitaires. Également digne de mention : sa contribution majeure l'atteinte de la carboneutralité en 2021, à l'économie circulaire et au développement durable.

Cercle d'excellence

Les cheffes et chefs d'établissements de l'Université du Québec peuvent souligner l'apport de membres de leur personnel en les nommant au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

UQAM

Jean-François Champagne

Vice-recteur par intérim, Développement humain et organisationnel

UQTR

Johanne Pellerin

Technicienne de laboratoire, Département d'anatomie

UQAC

Robin Tremblay

Professeur, École des arts numériques, de l'animation et du design

UQAR

Virginie Martel

Professeure, Département des sciences de l'éducation

UQO

Maria Arruda

Secrétaire de direction, Service des ressources humaines

UQAT

Jacinthe Coulombe

Responsable en sécurité de l'information

INRS

Caroline Painchaud

Directrice, Services des finances

ENAP

Nancy Blanchette, Jennyfer Duberville, Claudia Gaudreau et Nathalie Tremblay

Adjointes de direction

ÉTS

Pierre Bourque

Professeur, Département de génie logiciel et des TI

TÉLUQ

Julie Carle

Directrice des affaires externes et secrétaire générale

Médaille Guy-Rocher

Cette reconnaissance vise à souligner le parcours et l'engagement exceptionnels d'une personne dont les réalisations ont contribué à promouvoir l'accessibilité en enseignement supérieur et son rayonnement.

Bernard Tremblay a reçu la toute première médaille Guy-Rocher en présence de ce dernier lors d'un événement qui soulignait son 100^e anniversaire, en avril 2024. Sur la photo, il est entouré de Guy Rocher et d'Alexandre Cloutier, président de l'Université du Québec.



Bernard Tremblay
Président-directeur général, Fédération des cégeps

Médaille de l'Assemblée des gouverneurs

Cette distinction est remise aux personnes qui ont siégé à la plus haute instance de l'Université du Québec au cours de la dernière année, en reconnaissance de leur collaboration aux travaux de l'Assemblée.

Le président et le secrétaire général de l'Université du Québec, Alexandre Cloutier et Martin Hudon, entourent les trois personnes médaillées : Michel Louis Beauchamp, Roger Dufresne et Johanne Jean. (Absents sur la photo : Magda Fusaro, Michel Asselin et Camille Salvas.)



Johanne Jean

Présidente de l'Université du Québec (2017 à 2022)

Magda Fusaro

Rectrice de l'Université du Québec à Montréal (2018 à 2023)

Michel Louis Beauchamp

Représentant du milieu de l'enseignement collégial (2019 à 2022)

Michel Asselin

Membre socioéconomique (2021 à 2023)

Roger Dufresne

Membre socioéconomique (2019 à 2023)

Camille Salvas

Représentante de la communauté étudiante (2021 à juillet 2023)

Données statistiques et financières

Inscriptions

Inscriptions à l'automne 2023¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre total d'inscriptions ²	33 986	15 511	8 249	6 811	6 564	5 424	854	2 052	9 057	9 670	98 178
En équivalence au temps plein de l'année 2023-2024	20 574	9 825	4 502	4 038	4 328	2 500	459	580	7 215	4 068	58 089
Nombre de nouvelles inscriptions dans l'établissement au 1 ^{er} cycle	5 894	3 408	1 910	1 488	1 432	1 090	s. o.	s. o.	1 558	2 357	19 137

Une hausse de 1,7 % du nombre total d'inscriptions a été enregistrée à l'automne 2023 par rapport à l'automne précédent. Le nombre de personnes étudiantes de 1^{er} cycle qui sont inscrites pour la première fois dans un établissement de l'Université du Québec représente une proportion de 27,1 %. La proportion au 2^e cycle se situe à 22,4 % de l'ensemble de la population étudiante, alors qu'elle s'établit à 5,8 % au 3^e cycle. En cinq ans, une croissance de 25,6 % du nombre de personnes étudiantes aux cycles supérieurs a été enregistrée.

Indicateurs (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions au 1 ^{er} cycle ³	53,1	59,9	58,8	48,8	61,2	20,6	s. o.	s. o.	62,4	4,6	48,3
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	26,3	23,9	31,4	23,9	26,3	19,9	100,0	100,0	35,9	19,2	28,2
Femmes inscrites aux cycles supérieurs	59,9	60,2	44,1	60,9	64,7	63,5	50,1	54,2	30,6	79,9	56,1

En cinq ans, la proportion de personnes étudiantes au 1^{er} cycle qui s'inscrivent au baccalauréat à temps plein a augmenté de 2,6 points de pourcentage (figure 1), celle aux cycles supérieurs s'est accrue de 6,0 points de pourcentage (figure 2). La proportion de femmes inscrites aux cycles supérieurs se situe à 56,1 % (figure 3) et s'établit à 60,6 % de l'ensemble des inscriptions à l'automne 2023.

FIGURE 1 | Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur les inscriptions de premier cycle (en %)

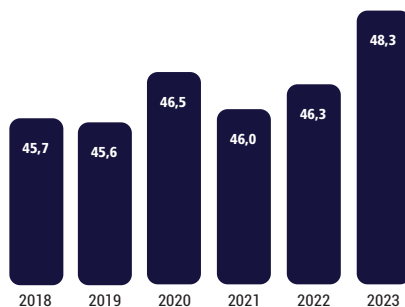


FIGURE 2 | Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

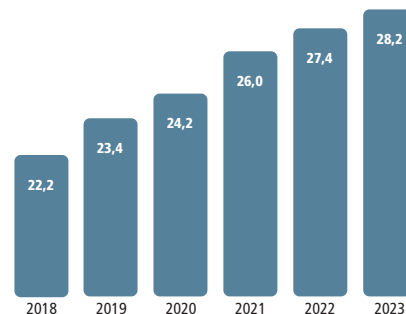
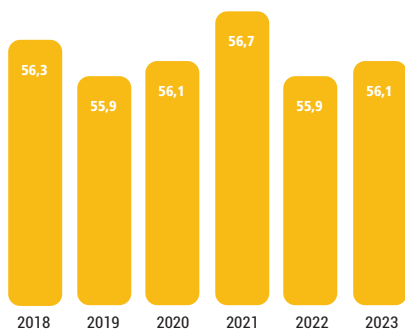


FIGURE 3 | Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)



1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 14 novembre 2024). À partir de l'automne 2023, en conformité avec les révisions du MES quant aux règles budgétaires, les propédeutiques sont dorénavant classées selon le niveau d'études des cours enseignés. Ceci diminuera légèrement la proportion des inscriptions aux cycles supérieurs comparativement aux années antérieures.

2 Les données incluent les programmes d'échange et les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

3 Les données incluent les doctorats de 1^{er} cycle et les programmes de majeure.

4 Comprend les programmes courts, les propédeutiques, les étudiantes et étudiants libres, les stagiaires postdoctoraux ainsi que les personnes auditrices.

5 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

6 Comprend les baccalauréats par cumul de certificats ou mineures, les programmes individualisés, personnalisés, sur mesure, pluridisciplinaires ou multidisciplinaires, les programmes courts pour les personnes étudiantes en séjour d'études ou en échange, les propédeutiques et les études libres.

-- Aucune inscription.

s. o. Sans objet.

Répartition selon le type de programme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ³	54,9	56,8	55,1	60,2	60,0	29,8	s. o.	s. o.	52,9	19,3	49,2
Certificat et mineure	12,7	12,7	7,8	12,3	10,5	42,2	s. o.	s. o.	1,9	38,3	14,9
Autres – 1 ^{er} cycle ⁴	6,1	6,6	5,7	3,6	3,2	8,1	s. o.	s. o.	9,3	23,3	7,7
Maîtrise	14,0	12,2	24,1	15,3	14,8	8,2	31,6	68,6	25,6	2,3	15,6
DESS ⁵	3,5	3,6	2,1	3,2	4,1	3,0	0,1	14,2	1,1	10,8	4,1
Doctorat	5,8	5,3	3,2	2,4	4,6	3,3	52,5	2,8	7,2	0,1	4,9
Autres – 2 ^e et 3 ^e cycles ⁴	3,0	2,8	2,0	3,0	2,8	5,4	15,8	14,4	2,0	5,9	3,6

Dans l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, 64,1 % de la population étudiante est inscrite à un programme de baccalauréat, de certificat ou de mineure alors que 24,6 % poursuit des études à la maîtrise, au diplôme d'études supérieures spécialisées ou au doctorat (figures 4 et 5).

Répartition selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de l'administration	29,7	26,4	28,0	26,5	32,5	15,7	--	97,5	1,3	48,0	28,6
Sciences appliquées	7,0	10,0	25,9	6,5	8,2	5,1	6,8	--	95,9	5,1	16,9
Sciences humaines	23,6	17,4	10,2	11,3	20,6	8,1	15,2	--	--	8,9	15,4
Sciences de l'éducation	15,6	16,6	13,0	29,5	12,1	24,7	--	--	--	10,0	14,3
Sciences de la santé	0,0	17,1	6,1	14,7	16,3	30,0	6,9	--	0,1	5,0	7,6
Études plurisectorielles ⁶	8,2	3,6	2,3	3,3	5,2	8,8	15,8	2,5	2,7	18,8	6,8
Sciences pures	4,3	4,3	3,8	6,8	1,2	1,9	55,3	--	--	1,5	3,8
Arts	5,9	0,7	8,9	0,5	2,2	5,7	--	--	--	--	3,4
Lettres	3,3	3,9	1,8	0,9	0,5	--	--	--	--	2,5	2,3
Droit	2,4	--	--	--	1,2	--	--	--	--	0,2	0,9

À l'automne 2023, 75,2 % des personnes étudiantes dans les établissements de l'Université du Québec ont choisi d'étudier en sciences de l'administration, en sciences humaines, en sciences appliquées et en sciences de l'éducation. En cinq ans, la proportion d'inscriptions a légèrement diminué dans les domaines suivants : études plurisectorielles (-2,3 points de pourcentage), sciences de l'administration (-1,6 point de pourcentage), lettres (-1,2 point de pourcentage), sciences humaines et sciences de la santé (-0,2 point de pourcentage chacun) alors qu'une hausse a été constatée dans les secteurs des sciences de l'éducation (2,7 points de pourcentage), des sciences appliquées (2,6 points de pourcentage) et du droit (0,1 point de pourcentage).

FIGURE 4 | Évolution de la proportion des inscriptions selon le type de programme (en %)

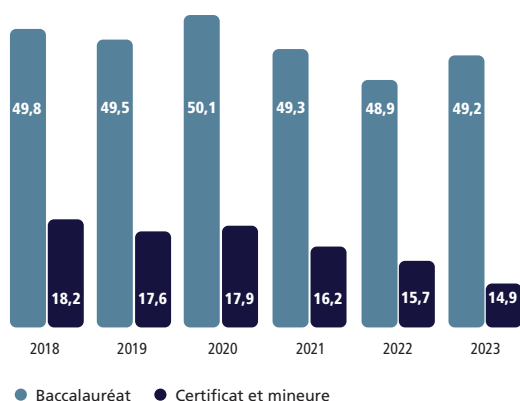
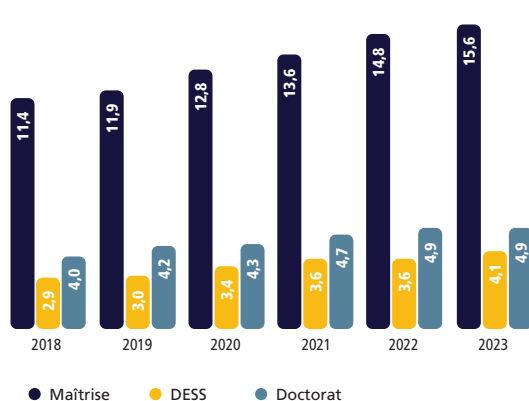


FIGURE 5 | Évolution de la proportion des inscriptions selon le type de programme (en %)



Diplômes

Total des diplômes décernés¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
En 2023	9 188	3 359	2 164	1 493	1 792	1 440	174	415	2 061	1 456	23 542
De 1968 à 2023 inclusivement	401 769	116 108	81 193	56 380	58 052	27 482	3 984	13 869	35 137	38 310	832 284

Des 23 542 nouveaux diplômes décernés en 2023, 14 345 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 9 197² par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. Depuis 1968, la proportion de femmes diplômées par les établissements de l'Université du Québec représente 59,0 %. La figure 6 présente, pour chaque type de diplômes décernés en 2023, la répartition des personnes diplômées selon le genre.

Répartition des diplômes décernés en 2023 selon le type de diplôme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ³	47,3	56,1	49,9	55,8	60,6	35,6	s. o.	s. o.	50,2	19,3	47,0
Majeure	0,9	--	--	0,5	--	--	s. o.	s. o.	--	2,3	0,5
Certificat et mineure	29,2	19,5	10,6	24,0	14,6	56,1	s. o.	s. o.	2,8	66,5	25,5
Maîtrise	15,1	15,3	33,6	12,1	13,6	4,7	57,5	74,7	40,7	3,4	18,8
DESS ⁴	5,2	6,6	4,3	7,0	9,3	2,9	--	24,6	1,4	8,4	5,8
Doctorat	2,3	2,5	1,6	0,6	1,9	0,7	42,5	0,7	4,9	0,1	2,4

Une baisse du nombre de diplômes décernés est observée par rapport à l'an dernier, en particulier dans les programmes de 1^{er} cycle de certificat et mineure, et de baccalauréat. La figure 7 présente la répartition de ces données selon le type de diplôme.

FIGURE 6 | Répartition des personnes diplômées en 2023 selon le type de diplôme décerné et le genre (en %)

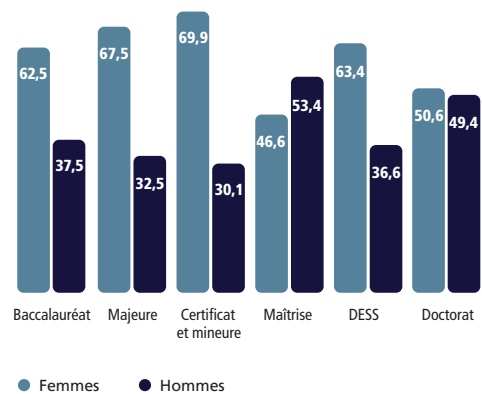
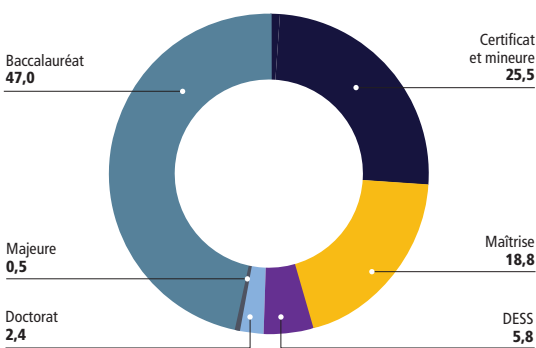


FIGURE 7 | Répartition des diplômes décernés en 2023 selon le type de diplôme (en %)



1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 28 octobre 2024).

2 De ce nombre, neuf ont été délivrés pour l'Université TÉLUQ.

3 Les données de l'Université du Québec à Trois-Rivières incluent les doctorats de 1^{er} cycle.

4 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

Répartition des diplômes décernés en 2023 selon le domaine d'études (en %)

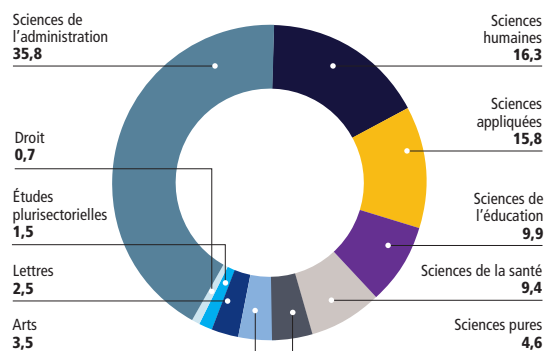
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de l'administration	42,0	32,5	33,3	37,1	39,8	12,4	--	100,0	0,7	60,7	35,8
Sciences humaines	24,4	16,7	7,9	14,4	19,1	8,5	10,3	--	--	12,0	16,3
Sciences appliquées	5,2	6,8	31,6	3,8	4,5	1,9	10,4	--	99,3	6,6	15,8
Sciences de l'éducation	11,4	12,4	7,0	16,5	7,1	19,2	--	--	--	4,1	9,9
Sciences de la santé	0,0	22,3	4,9	18,1	26,0	36,0	4,0	--	0,0	6,6	9,4
Sciences pures	4,7	3,8	4,2	9,1	0,4	6,8	75,3	--	--	3,0	4,6
Arts	5,2	0,7	9,5	--	2,0	5,8	--	--	--	--	3,5
Lettres	4,2	3,9	1,0	0,6	0,7	--	--	--	--	1,5	2,5
Études plurisectorielles ⁵	1,0	0,9	0,6	0,4	0,2	9,4	--	--	--	5,5	1,5
Droit	1,9	--	--	--	0,2	--	--	--	--	--	0,7

Depuis un an, la proportion de diplômes décernés en sciences appliquées a augmenté de 2,1 points de pourcentage. En contrepartie, une diminution est observée en sciences de l'administration (-1,7 point de pourcentage), en sciences de la santé (-0,3 point de pourcentage) et en arts (-0,3 point de pourcentage). La figure 8 présente la répartition des diplômes décernés en 2023 selon le domaine d'études.

Répartition des diplômes pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
Sciences de l'administration	24,2	41,8	2,8
Sciences humaines	19,5	9,2	38,8
Sciences appliquées	17,9	29,5	26,6
Sciences de l'éducation	13,4	5,0	2,5
Sciences de la santé	11,5	5,0	0,4
Sciences pures	4,3	6,6	23,5
Arts	5,0	1,4	1,6
Lettres	1,5	1,2	2,6
Études plurisectorielles ⁶	1,7	--	--
Droit	1,0	0,3	1,2

FIGURE 8 | Répartition des diplômes décernés en 2023 selon le domaine d'études (en %)



5 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le baccalauréat ès arts avec majeure(s), le baccalauréat individualisé, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé et le certificat multidisciplinaire.

6 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le baccalauréat ès arts avec majeure(s) et le baccalauréat individualisé.

-- Aucun diplôme.

s. o. Sans objet.

Personnel

Répartition des postes autorisés et pourvus au 29 février 2024 selon la catégorie¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	RÉSEAU
Enseignant	1 174	454	250	233	247	164	166	39	291	91	s.o.	s.o.	3 108
Direction	105	50	21	25	25	28	28	14	70	18	20	4	408
Professionnel	503	291	193	144	118	137	59	100	241	129	41	17	1 973
Technique	369	187	113	65	63	75	76	62	173	67	10	2	1 262
Bureau	340	200	88	99	105	68	42	21	108	74	15	--	1 161
Métiers et services	107	45	20	36	7	7	22	--	44	--	--	--	288
Total	2 598	1 227	685	602	565	478	393	236	927	379	86	24	8 200

Au 29 février 2024, l'Université du Québec compte 8 200 postes autorisés et pourvus, dont 37,9 % sont occupés par le personnel enseignant (figure 9). Depuis 2019, les effectifs totaux ont augmenté de 12,4 %. La plus forte croissance s'observe chez le personnel professionnel (39,7 %), suivi du personnel technique (18,2 %) et du personnel de direction (14,8 %). Une baisse d'effectifs est enregistrée chez le personnel de bureau (-1,7 %).

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2024 (en %)³

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences humaines	28,8	23,8	21,2	16,0	23,7	25,4	20,1	17,5	1,4	18,1	22,4
Sciences appliquées	5,9	11,8	25,3	10,3	14,1	21,2	23,8	--	87,7	14,9	18,8
Sciences de l'administration	23,2	15,5	10,2	19,4	23,3	7,5	1,2	82,5	1,1	30,8	17,7
Sciences pures	9,4	9,4	11,4	20,3	0,4	9,6	39,0	--	8,6	3,2	10,9
Sciences de l'éducation	11,9	8,7	9,8	18,5	19,9	16,4	0,6	--	--	21,3	11,0
Sciences de la santé	3,6	26,0	11,4	12,1	12,0	13,7	15,3	--	--	2,1	9,7
Arts	7,8	1,3	2,9	--	3,7	4,8	--	--	0,4	--	3,9
Lettres	6,5	3,1	7,0	3,4	0,4	1,4	--	--	0,4	8,5	4,1
Droit	2,9	0,4	0,8	--	2,5	--	--	--	0,4	1,1	1,5
Études plurisectorielles	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Au 30 avril 2024, 60,6 % du personnel enseignant régulier se concentre dans les domaines liés aux sciences sociales et humaines (figure 10). Ce pourcentage a toutefois reculé de 4,1 % depuis 2019, alors que les sciences pures et appliquées prennent de l'ampleur (+9,6 %).

FIGURE 9 | Répartition des postes autorisés et pourvus au 29 février 2024 selon la catégorie (en %)

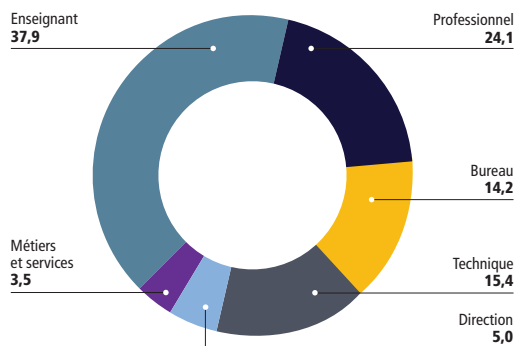
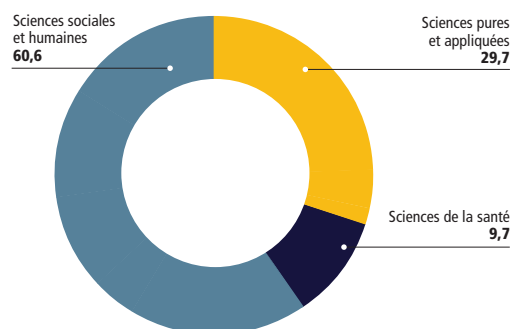


FIGURE 10 | Répartition du personnel enseignant régulier selon le grand domaine d'enseignement au 30 avril 2024 (en %)



Indicateurs sur le personnel enseignant régulier

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Pourcentage de personnes détentrices de doctorat ³	89,5	84,1	80,8	79,3	93,8	82,9	100,0	97,4	92,1	85,1	88,0
Pourcentage de femmes ³	47,1	49,6	38,8	46,1	56,0	48,6	28,0	50,0	21,3	46,8	44,1
Ratio EEETP/personnel enseignant	17,5	21,6	18,0	17,4	17,5	15,3	s. o.	s. o.	24,8	44,7	19,7

Depuis 2019, la proportion du personnel enseignant régulier des établissements de l'Université du Québec qui détient au moins un doctorat est demeurée stable; elle se situe à 88,0 % au 30 avril 2024 (figure 11). La proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (figure 12) est passée de 42,5 % en 2019 à 44,1 % en 2024, affichant une croissance de 3,8 %. Le ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) par rapport au personnel enseignant régulier, qui était de 22,9 en 2018-2019, se chiffre à 19,7 en 2023-2024. À noter que ce ratio est calculé uniquement pour les établissements offrant des programmes de 1^{er} cycle.

Personnes chargées de cours

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre ⁴	1 622	787	587	436	476	397	s. o.	100	360	s. o.	4 765
Pourcentage de femmes	49,6	56,2	49,4	51,6	57,4	53,9	s. o.	28,0	18,9	s. o.	49,2

FIGURE 11 | Évolution de la proportion de détenteurs d'un doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)³

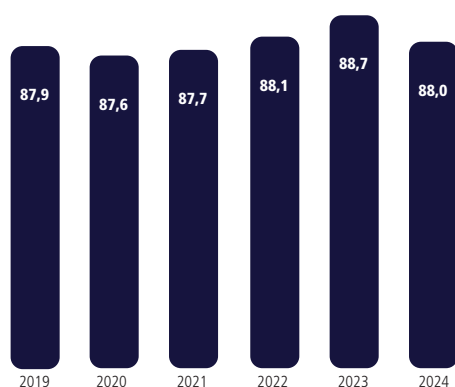
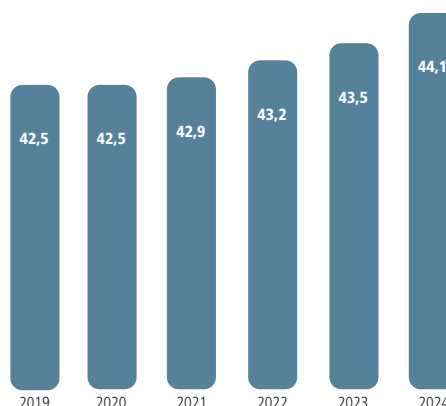


FIGURE 12 | Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)³



1 Source : Budget de fonctionnement 2023-2024, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 29 février 2024 et occupant un poste autorisé au Fonds de fonctionnement ou au Fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Source : IDP (Inventaire des données sur le personnel), Direction de la recherche institutionnelle. Personnel en fonction au 30 avril de chaque année analysée. Ces données étaient auparavant produites à partir des fichiers des établissements transmis au BCI au 1^{er} octobre de chaque année dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant (EPE). De plus, la répartition du personnel enseignant régulier par domaine d'enseignement a connu un reclassement de disciplines. Ainsi, des différences quant à la répartition peuvent donc être observées principalement pour les domaines des sciences de la santé, des sciences pures et des sciences appliquées, en comparaison avec les années précédentes.

4 Il s'agit des personnes auxquelles des charges de cours ont été attribuées pour la période considérée. Ainsi, celles qui sont inscrites sur une liste de pointage, mais qui n'ont pas obtenu de charge de cours lors de la période à l'étude ne sont pas comptabilisées. Source : Profil de la personne chargée de cours 2023-2024, Direction des relations de travail et de la rémunération globale, Université du Québec.

s. o. Sans objet.

-- Aucun-e employé-e.

Recherche

Section A – Portrait général

OCTROIS¹	Unité	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Totaux²	Nbre	1 833	1 296	669	374	355	582	925	99	904	158	7 039
	\$	100 908 032	56 468 735	33 373 089	27 720 773	16 861 529	22 976 815	71 391 214	5 906 797	49 459 502	3 419 543	388 486 028
Subventions	Nbre	1 591	1 113	587	307	342	528	729	62	696	146	5 949
	\$	88 255 069	44 608 026	24 813 935	20 527 583	16 445 558	21 226 803	56 132 298	4 035 099	41 313 114	2 987 008	320 344 491
Contrats	Nbre	242	183	82	67	13	54	196	37	208	12	1 090
	\$	12 652 964	11 860 709	8 559 155	7 193 190	415 971	1 750 012	15 258 915	1 871 698	8 146 388	432 535	68 141 537
PROJETS FINANÇÉS EN COURS												
À titre de fiduciaire	Nbre	1 512	1 153	519	310	289	390	670	53	704	142	5 742
	\$	95 043 986	55 159 674	32 062 712	26 902 041	14 862 052	22 078 609	66 576 085	5 666 931	46 691 602	3 259 628	368 303 319
Nouveaux projets	Nbre	673	488	270	165	162	235	347	37	369	105	2 851
	\$	39 983 565	15 509 952	16 745 776	12 474 830	7 888 336	8 526 737	30 082 271	3 158 549	19 317 527	1 030 714	154 718 257
Projets interétablissements	Nbre	251	85	31	43	80	120	192	11	65	9	887
	\$	37 260 518	7 494 660	6 377 297	5 390 369	5 918 244	8 519 822	20 456 736	1 758 641	11 621 729	371 390	105 169 406
À titre de participant³	Nbre	158	55	41	25	37	31	91	8	51	10	433
	\$	5 864 047	1 309 062	1 310 378	818 732	1 999 477	898 205	4 815 128	239 866	2 767 900	159 915	20 182 709
Chercheuses et chercheurs actifs⁴	Nbre	966	423	208	141	192	114	174	25	235	65	2 520

En 2023-2024, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisent 388,5 M\$ comparativement à 364,3 M\$ en 2022-2023, ce qui représente une hausse de 24,2 M\$ (+6,6 %). Cette augmentation s'explique notamment par une importante croissance du nombre de contrats de recherche qui progresse proportionnellement plus fortement que les subventions (12,1 % comparativement à 3,6 %). Par ailleurs, il convient de souligner que le total des octrois est en progression constante (+46,2 %) au cours des cinq dernières années (figure 13).

Section B – Répartition des octrois par type de coûts (en \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Directs	80 605 104	38 981 771	22 810 867	22 268 243	14 497 697	19 766 855	58 186 868	4 850 179	41 095 355	2 756 841	305 819 780
Indirects	10 156 847	5 104 277	3 716 503	4 424 744	2 363 832	2 918 099	7 088 964	1 056 617	7 362 344	662 701	44 854 929
Infrastructures et immobilisations	10 146 081	12 382 688	6 845 719	1 027 786	-	291 861	6 115 382	-	1 001 803	-	37 811 319
Coûts normés en « Terrains et bâtiments » liés à la recherche⁵	7 066 423	2 600 848	2 179 532	3 106 854	713 717	1 264 789	6 589 326	79 584	4 380 923	63 216	28 045 212

Les frais directs de recherche représentent l'essentiel de ces octrois (78,7 %), les 21,3 % restants se répartissant entre les frais indirects (11,6 %) et les montants alloués aux infrastructures et immobilisations (9,7 %). À ces octrois de 388,5 M\$ viennent s'ajouter les coûts normés en « Terrain et bâtiments » liés à la recherche représentant une enveloppe additionnelle de 28 M\$ (figure 14).

Section C – Répartition des octrois par secteur disciplinaire (en \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences humaines et sociales	40 046 850	14 424 606	4 381 953	3 753 284	6 290 099	3 781 519	6 233 663	5 531 540	210 130	1 706 993	86 360 637
Arts et lettres	4 112 783	461 972	705 068	263 766	385 311	474 489	20 058	-	-	19 516	6 442 964
Sciences naturelles et génie	43 048 561	19 182 578	21 444 601	18 069 479	7 573 148	16 100 947	49 937 323	15 000	45 752 727	1 028 582	222 152 945
Sciences de la santé	6 066 884	6 481 700	2 272 615	2 645 746	885 248	501 030	7 921 559	-	20 931	98 963	26 894 676
Plurisectoriels/autres	7 632 954	15 917 878	4 568 852	2 988 499	1 727 723	2 118 829	7 278 611	360 257	3 475 714	565 489	46 634 806

Par ordre d'importance, les domaines des sciences naturelles et du génie représentent 57,2 % des octrois; les sciences humaines et sociales 22,2 %; les projets plurisectoriels 12 %; les sciences de la santé 6,9 % et les arts et lettres, 1,7 % (figure 15). Il convient par ailleurs de souligner l'augmentation des octrois dans les domaines des sciences de la santé (+0,7 %), des sciences humaines et sociales (+9,8 %), des sciences naturelles et génie (+8,6 %) tandis que les octrois diminuent dans les domaines des arts et lettres (-2,6 %) ainsi que pour les projets plurisectoriels et autres projets (-10,4 %).

FIGURE 13 | Évolution du total des octrois en indice (2019-2020 = 100; 266 M\$)

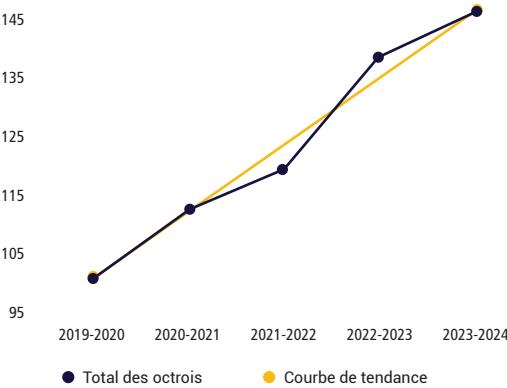
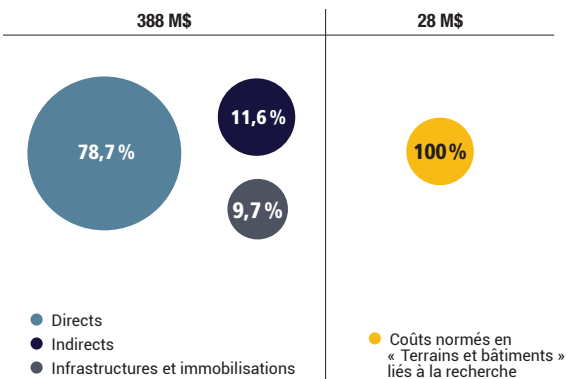


FIGURE 14 | Répartition des octrois par type de coût



Section D – Répartition des octrois par pourvoyeur (en \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Organismes subventionnaires											
FRQSC	8 579 026	2 173 754	1 086 998	289 672	2 196 452	473 066	1 157 589	689 285	622 600	122 446	17 390 887
FRQNT	4 212 664	1 510 179	878 386	2 544 114	1 308 198	2 254 065	3 983 588	36 000	3 316 701	40 415	20 084 311
FRQS	1 253 719	1 196 533	529 088	425 724	389 193	92 215	577 105	658 393	563 500	-	5 685 471
FRQ	-	-	-	650 000	-	-	7 500	280 900	-	97 500	1 035 900
CRSH	8 738 073	2 916 240	756 276	526 254	1 922 709	995 861	1 573 404	960 056	1 412 824	402 757	20 204 454
CRSNG	8 448 370	4 124 884	3 278 944	3 119 356	2 348 205	3 656 445	12 117 604	-	12 070 463	279 000	49 443 271
IRSC	2 448 741	805 611	749 691	8 000	155 200	319 873	2 521 317	210 801	8 000	90 000	7 317 234
SPIE	11 224 284	4 583 146	3 024 707	3 187 960	2 349 723	2 358 829	6 478 894	460 257	4 655 714	1 003 599	39 327 113
FCI	6 326 422	610 663	1 828 170	480 414	-	151 280	1 398 118	-	1 191 417	-	11 986 484
Gouvernements											
Municipaux	783 791	159 786	297 829	301 929	238 433	150 950	253 262	360 422	258 880	-	2 805 282
Provinciaux	22 804 347	18 239 158	7 876 512	7 393 036	1 989 553	3 507 290	10 521 856	1 727 157	4 237 597	342 935	78 639 441
Fédéral	3 922 206	926 690	1 456 987	3 978 435	1 085 284	221 582	6 796 485	99 530	1 305 892	-	19 793 089
Hors Canada	14 600	9 744	-	-	-	-	-	-	-	-	24 344
Institutions d'enseignement											
Sources internes	9 097 799	10 410 127	2 504 498	742 422	1 031 447	2 831 821	1 964 348	39 601	2 729 866	358 070	31 710 000
Sources externes	506 892	900 287	152 436	243 200	211 435	80 692	249 052	124 127	91 226	383 025	2 942 373
Autres sources de financement											
Institutions de santé	699 494	288 634	109 053	605 060	70 579	157 500	69 850	12 000	6 000	-	2 018 169
Organismes à but lucratif	2 628 530	736 226	5 241 764	467 381	-	3 129 303	2 947 170	25 000	5 560 933	120 191	20 856 499
Organismes à but non lucratif	8 037 961	6 582 105	3 553 703	2 590 621	1 394 438	2 436 691	13 926 880	208 268	10 850 516	137 104	49 718 285
Divers	1 181 113	294 968	48 047	167 195	170 681	159 350	4 847 193	15 000	577 374	42 500	7 503 422

Les organismes subventionnaires accordent 44,4 % des octrois, 33 % provenant des organismes fédéraux et 11,4 % des organismes provinciaux. Les organismes gouvernementaux attribuent 26,1 % des octrois et les institutions d'enseignement 8,9 % (principalement en fonds internes). Les 20,6 % restants proviennent d'autres sources, principalement des entreprises et des organismes à but non lucratif (figure 16). Par ailleurs, il convient de souligner la forte augmentation des octrois provenant des organismes gouvernementaux fédéraux (+35,8 %) ainsi que du FRQNT (+20,5 %).

Section E – Tendence historique (en \$)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Total	265 797 538	295 268 352	315 161 378	364 287 315	388 486 028
Par secteur disciplinaire					
Sciences humaines et sociales	63 564 540	71 538 987	71 344 974	78 679 399	86 360 637
Arts et lettres	5 893 904	5 815 213	5 370 921	6 613 919	6 442 964
Sciences naturelles et génie	155 124 477	164 695 400	183 911 532	204 641 413	222 152 945
Sciences de la santé	15 954 570	20 430 827	19 280 840	22 285 527	26 894 676
Plurisectoriels/autres	25 260 046	32 787 925	35 253 111	52 067 056	46 634 806
Par principaux types de pourvoyeurs					
Organismes subventionnaires	116 819 775	141 396 217	138 059 713	162 180 332	172 475 125
Gouvernements	68 966 689	74 677 128	92 960 298	96 293 119	101 262 155
Institutions d'enseignement	26 539 348	26 997 124	24 660 311	33 911 292	34 652 372
Autres sources de financement	53 471 725	52 197 883	59 481 055	71 902 572	80 096 375
Par type de coûts					
Directs	222 937 937	250 116 610	249 705 726	283 977 822	305 819 780
Indirects	34 115 054	36 061 705	38 610 873	43 289 207	44 854 929
Infrastructures et immobilisations	8 744 547	9 090 036	26 844 778	37 020 286	37 811 319
Coûts normés en « Terrains et bâtiments » liés à la recherche⁵	21 564 700	24 948 500	24 725 990	25 844 140	28 045 212

FIGURE 15 | Répartition des octrois par secteur disciplinaire | 388 M\$ (en %)

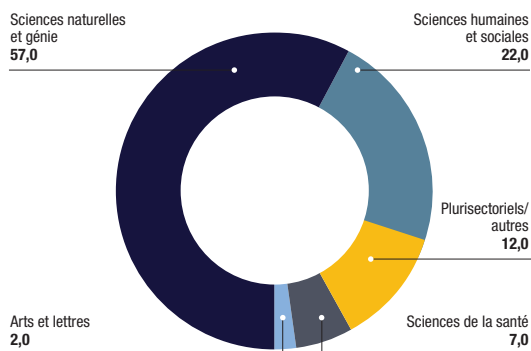
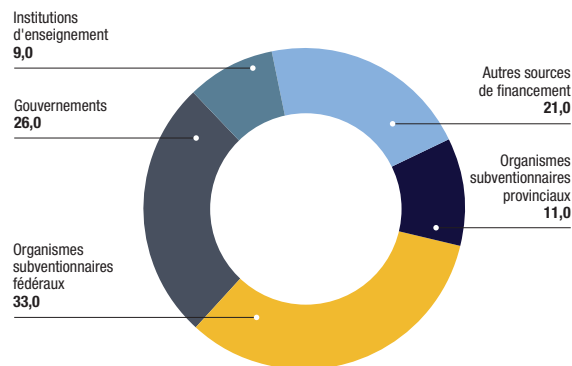


FIGURE 16 | Répartition des octrois par principaux types de pourvoyeurs | 388 M\$ (en %)



- Source : IFR Données 2023-2024 (en date du 2 décembre 2024). Données calculées en tenant compte des transferts interétablissements.
- Étant donné qu'un octroi peut être partagé entre plusieurs établissements, le total réseau est moindre que la somme du nombre d'octrois considéré pour chacun des établissements.
- Étant donné que plus d'un établissement de l'Université du Québec peut participer à un projet, le total réseau est moindre que la somme du nombre de projets considéré pour chacun des établissements.
- Dans au moins un projet financé.
- Source : Calculs définitifs des subventions de fonctionnement aux universités du Québec - Année universitaire 2023-2024 (<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Universites/Services-administratifs-universites/Calculs-fonctionnement-subventions-universites-2023-2024.pdf>). En date de juillet 2024.

Données financières¹

Fonds de fonctionnement au 30 avril 2024 (en 000 \$)														
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	PROG. RÉSEAU ³	TOTAL ⁴
Produits	530 515	273 047	155 632	122 289	123 251	89 832	98 086	48 303	231 364	77 726	20 337	8 040	16 205	1 779 028
Charges	510 228	249 167	159 351	118 839	112 352	89 541	91 556	40 491	211 953	74 983	19 688	5 855	10 696	1 639 349
Excédent (insuffisance) des produits	20 287	23 880	(3 719)	3 450	10 899	291	6 530	7 812	19 411	2 743	649	2 185	5 509	139 679
Solde de fonds	(219 274)	(55 783)	(48 175)	(22 061)	(18 937)	(12 795)	1 106	2 054	3 231	16 485	582	3 495	901	(349 171)

En 2023-2024, les produits totaux se chiffrent à 1 779,0 M\$ comparativement à 1 611,1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2023. Les charges totales s'élèvent à 1 639,3 M\$ comparativement à 1 494,6 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2023 (figure 17). L'exercice financier 2023-2024 s'est soldé par un surplus de 139,7 M\$. Au 30 avril 2023, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 349,2 M\$.

Répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)													
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU	
Subvention de fonctionnement	69,1	67,1	65,9	74,0	69,4	76,9	67,7	47,5	60,8	65,4	66,5	67,4	
Droits de scolarité	18,3	22,0	18,4	16,2	23,4	10,7	4,1	33,1	24,8	15,5	s.o.	18,7	
Autres ⁵	12,6	10,9	15,7	9,8	7,2	12,4	28,2	19,4	14,4	19,1	33,5	13,9	

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2023-2024, cette subvention se chiffre à 1 198,7 M\$ comparativement à 1 109,9 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2023. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 333,2 M\$. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 18,7 % des produits totaux (figure 18).

FIGURE 17 | Évolution des produits et des charges du fonds de fonctionnement (en 000 \$)

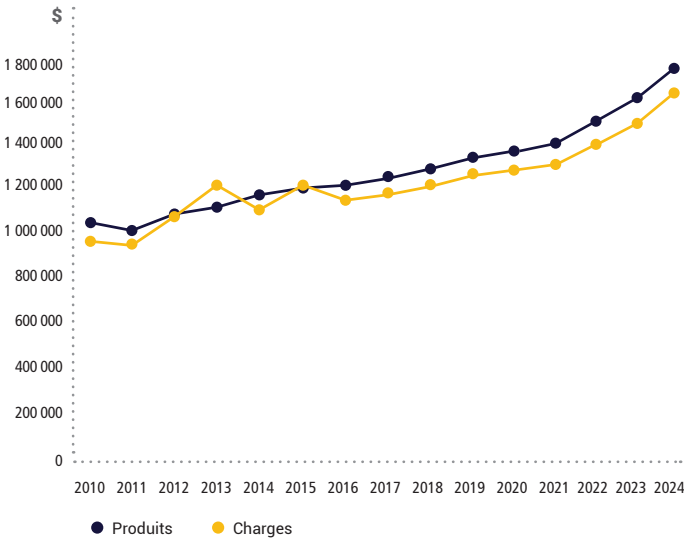
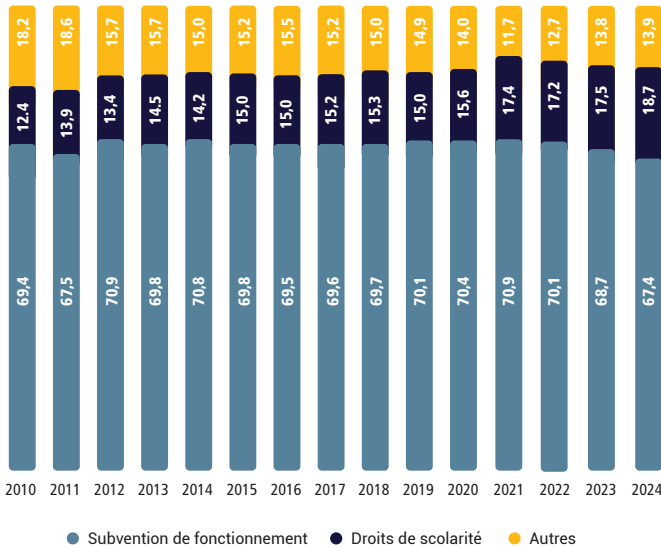


FIGURE 18 | Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)



Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Enseignement et recherche	66,3	62,6	55,7	65,7	66,5	59,6	51,0	47,8	57,2	57,3	9,7	62,3
Recherche subventionnée	1,1	1,1	2,2	0,6	1,6	2,3	--	--	3,8	3,0	--	2,2
Services à la collectivité	0,0	3,9	1,8	0,0	0,0	4,1	--	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Bibliothèque	3,4	2,7	2,9	2,7	3,8	1,7	2,0	3,0	1,6	1,7	5,7	2,8
Audiovisuel	1,6	0,0	0,4	--	0,3	0,0	--	--	0,1	0,4	--	0,6
Informatique	4,2	--	5,5	4,9	4,5	6,7	5,2	5,9	5,6	9,0	2,4	5,1
Administration	10,9	12,6	12,4	14,7	13,5	15,3	20,8	15,8	14,8	19,9	49,3	14,2
Terrains et bâtiments	8,2	6,6	12,2	7,3	6,1	5,4	16,6	4,6	10,7	4,8	34,4	9,0
Services à la vie étudiante	2,4	4,5	6,2	3,2	3,0	3,2	0,0	1,1	2,6	3,2	--	3,1
Entreprises auxiliaires	1,6	0,8	0,5	0,6	0,9	0,3	0,3	0,1	2,4	0,0	--	1,1
Avantages sociaux futurs ⁶	0,1	1,3	0,2	0,3	-0,2	0,1	0,3	-1,8	1,2	0,6	-1,5	-2,0
Autres	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	1,3	3,8	0,0	0,0	0,1	0,0	0,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Charges par EETP (\$)	24 799	25 361	35 399	29 427	25 962	35 818	s.o.	s.o.	29 377	18 431	s.o.	s.o.

En 2023-2024, 62,3 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche subventionnée et aux services à la collectivité (figure 19), comparativement à 63,7 % l'an dernier. Les proportions des regroupements demeurent relativement stables d'une année à l'autre.

Fonds avec restriction au 30 avril 2024 (en 000 \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Charges	103 599	40 481	32 551	31 949	18 710	22 131	56 920	8 787	46 161	7 462	10 666	379 417
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	85,9	82,1	78,8	88,9	76,8	95,2	91,5	54,4	93,5	59,2	82,2	85,6

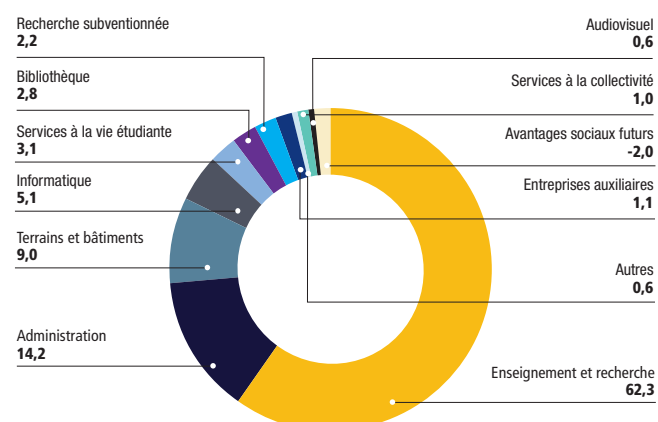
En 2023-2024, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 121,7 M\$ et ceux octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 154,4 M\$. Le total des produits se chiffre à 379,4 M\$. Au fonds avec restriction, 85,6 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche et d'enseignement. Cette somme de 325,0 M\$ équivaut à une charge moyenne de 103 691 \$ par professeur.

Fonds des immobilisations au 30 avril 2024 (en 000 \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Acquisitions d'immobilisations ⁷	62 933	31 198	18 760	25 452	8 802	13 711	22 208	918	56 184	1 310	3 886	245 362
Actifs en immobilisations au 30 avril	642 144	215 871	133 573	139 965	100 125	75 016	279 427	11 924	520 980	13 908	77 117	2 210 050

En 2023-2024, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 244,1 M\$. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (66,2 %), les achats de mobilier et d'équipement (12,6 %), les achats d'équipement spécialisé (12,1 %), les achats de documents et de manuels pédagogiques (1,7 %), les développements informatiques (5,7 %) ainsi que les autres actifs (1,7 %).

FIGURE 19 | Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)



- Source : États financiers synoptiques 2023-2024 de l'Université du Québec et des établissements du réseau. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données du siège social (UQ), du Centre de services communs (CSC) et des programmes réseau.
 - Centre de services communs de l'Université du Québec.
 - Y compris le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, la contribution aux Presses de l'Université du Québec (PUQ) et au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le système de gestion intégré des bibliothèques, les projets spéciaux, les divers programmes réseau et l'exploitation de l'immeuble Henri-Julien, ainsi que les opérations courantes des résidences étudiantes à Trois-Rivières, Chicoutimi, Québec, Val-d'Or et Rouyn-Noranda.
 - Après la prise en compte du régime de retraite interentreprises et des écritures d'élimination effectuées aux fins des états financiers consolidés et synoptiques.
 - Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.
 - Le régime de retraite de l'Université du Québec est un régime interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, la part de chaque établissement dans ce régime ne peut être déterminée. Pour cette raison, celle-ci est comptabilisée dans la colonne « Réseau ».
 - Selon l'annexe 16 du rapport provenant du Système d'informations financières des universités du Québec (SIFUQ), les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluent tous les biens suivants : terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc.
- s. o. Sans objet.

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université du Québec, qui comprennent les bilans consolidés au 30 avril 2024 et les états consolidés des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec au 30 avril 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'École de technologie supérieure n'a évalué ni comptabilisé aucun passif à titre d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations aux bilans consolidés aux 30 avril 2024 et 2023, ni aucune charge afférente à l'état consolidé des produits et des charges pour les exercices terminés à ces dates à l'égard de travaux de désamiantage en vue d'un projet de construction, et n'a également pas fourni les informations requises à l'égard de ce passif. Cette situation constitue une dérogation au chapitre 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les incidences de cette dérogation n'ont pu être quantifiées en ce qui a trait aux ajustements qui sont nécessaires aux immobilisations corporelles et au passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux soldes de fonds, ainsi qu'aux charges afférentes pour les exercices terminés les 30 avril 2024 et 2023. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 avril 2024, en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université du Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers consolidés, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2023-2024*. En conséquence, il est possible que les états financiers consolidés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université du Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université du Québec ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université du Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université du Québec;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université du Québec à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université du Québec à cesser son exploitation;

• nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

• nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*¹

Québec

Le 12 décembre 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130794

États financiers

au 30 avril 2024

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Bilans consolidés

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	406 746	316 229	1 442	2 360	967	905	2 376	2 561	411 531	322 055
Placements (note 8)	167 291	152 077	—	—	—	—	—	61	167 291	152 138
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	266 133	196 875	42 662	41 193	226 114	227 010	150	15	535 059	465 093
Avances interfonds, sans intérêt	7 568	2 062	409 515	366 121	136 825	95 320	9 904	9 406	—	—
Stocks et frais payés d'avance	15 007	16 126	1 927	1 373	2 151	2 585	—	—	19 085	20 084
	862 745	683 369	455 546	411 047	366 057	325 820	12 430	12 043	1 132 966	959 370
Long terme										
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	1 150	431	—	—	987 797	934 568	—	—	988 947	934 999
Avantage lié au bail (note 10)	1 880	1 982	—	—	—	—	—	—	1 880	1 982
Placements (note 8)	19 332	17 935	—	—	52 865	50 023	43 164	39 224	115 361	107 182
Frais différés	1 107	585	—	—	81	172	—	—	1 188	757
Immobilisations corporelles (note 11)	—	—	—	—	2 180 172	2 079 616	—	—	2 180 172	2 079 616
Immobilisations incorporelles (note 12)	—	—	—	—	29 878	25 206	—	—	29 878	25 206
Immobilisations corporelles disponibles à la vente	—	—	—	—	2 013	2 013	—	—	2 013	2 013
	886 214	704 302	455 546	411 047	3 618 863	3 417 418	55 594	51 267	4 452 405	4 111 125
PASSIF										
Court terme										
Découvert bancaire	—	4 300	—	—	—	—	—	—	—	4 300
Emprunts bancaires (note 13)	—	1 163	—	—	169 378	154 018	—	—	169 378	155 181
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	388 110	306 020	12 441	9 247	56 748	45 391	9	23	457 308	360 681
Produits reportés	32 929	31 738	658	487	—	—	—	—	33 587	32 225
Apports reportés (note 15)	—	—	411 121	370 728	2 265	3 115	15 270	13 802	428 656	387 645
Dus interfonds, sans intérêt	535 996	440 658	—	—	20 315	27 970	7 501	4 281	—	—
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 16)	—	580	—	—	160 412	182 402	—	—	160 412	182 982
	957 035	784 459	424 220	380 462	409 118	412 896	22 780	18 106	1 249 341	1 123 014
Long terme										
Dette à long terme (note 16)	—	—	—	—	1 031 885	977 843	—	—	1 031 885	977 843
Passif au titre des prestations définies (note 17)	278 350	269 682	—	—	—	—	—	—	278 350	269 682
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)	—	—	—	—	1 591 706	1 490 505	—	—	1 591 706	1 490 505
Passifs environnementaux (note 19)	—	—	—	—	4 952	5 134	—	—	4 952	5 134
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	—	—	—	—	961	1 951	—	—	961	1 951
	1 235 385	1 054 141	424 220	380 462	3 038 622	2 888 329	22 780	18 106	4 157 195	3 868 129
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevés d'affectations	(443 348)	(436 287)	—	—	—	—	—	—	(443 348)	(436 287)
Grevés d'affectations										
Origine interne (note 6)	94 177	86 448	31 326	30 585	116 372	92 000	20 535	16 803	262 410	225 836
Origine externe à titre de dotation	—	—	—	—	—	—	12 279	16 358	12 279	16 358
Investis en immobilisations	—	—	—	—	463 869	437 089	—	—	463 869	437 089
	(349 171)	(349 839)	31 326	30 585	580 241	529 089	32 814	33 161	295 210	242 996
	886 214	704 302	455 546	411 047	3 618 863	3 417 418	55 594	51 267	4 452 405	4 111 125

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 21)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Président

Vice-président à l'administration

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Droits de scolarité	333 197	283 038	—	—	—	—	—	—	333 197	283 038
Subventions										
Gouvernement du Québec										
MES	1 198 690	1 109 949	93 354	72 825	113 879	108 550	—	—	1 405 923	1 291 324
Autres	8 241	8 293	61 042	58 938	10 258	14 577	—	—	79 541	81 808
Gouvernement du Canada	22 539	22 605	121 690	111 671	14 924	14 284	—	—	159 153	148 560
Autres	5 852	4 406	64 319	61 689	5 919	4 144	1 913	1 826	78 003	72 065
Entreprises auxiliaires	38 220	36 728	—	—	—	—	—	—	38 220	36 728
Dons	93	284	2 164	2 104	8	24	757	612	3 022	3 024
Autres produits	130 038	119 947	42 020	39 035	491	899	3 866	2 286	176 415	162 167
Frais indirects de recherche	20 089	18 215	—	—	—	—	—	—	20 089	18 215
Produits nets de placements (note 4)	22 069	12 646	1 071	112	2 925	2 762	1 712	1 946	27 777	17 466
	1 779 028	1 616 111	385 660	346 374	148 404	145 240	8 248	6 670	2 321 340	2 114 395
Charges										
Enseignement et recherche	1 021 364	942 657	188 874	185 446	458	2 942	3 731	2 140	1 214 427	1 133 185
Services à la collectivité	36 419	33 226	19 444	14 879	—	—	463	35	56 326	48 140
Recherche subventionnée	16 255	10 631	136 094	107 923	—	—	—	—	152 349	118 554
Bibliothèque	46 455	41 029	40	14	—	—	—	—	46 495	41 043
Audiovisuel	9 719	15 312	—	—	—	—	—	—	9 719	15 312
Informatique	84 288	65 862	2 238	955	902	650	—	—	87 428	67 467
Administration	232 934	197 693	1 111	860	—	—	100	86	234 145	198 639
Terrains et bâtiments	147 616	134 524	7	10	336	489	—	—	147 959	135 023
Services et aide aux étudiants	51 556	40 945	12 565	12 952	—	—	280	303	64 401	54 200
Entreprises auxiliaires	18 346	18 606	326	3	—	—	—	—	18 672	18 609
Frais indirects de recherche	—	—	18 345	18 035	—	—	—	—	18 345	18 035
Avantages sociaux futurs	(32 822)	(12 615)	—	—	—	—	—	—	(32 822)	(12 615)
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 5)	773	782	—	—	52 457	46 458	—	—	53 230	47 240
Autres charges	6 446	5 898	373	36	33	775	—	—	6 852	6 709
Amortissement des immobilisations	—	—	—	—	140 513	134 093	—	—	140 513	134 093
Biens sous le seuil de la capitalisation	—	—	—	—	14 455	15 524	—	—	14 455	15 524
	1 639 349	1 494 550	379 417	341 113	209 154	200 931	4 574	2 564	2 232 494	2 039 158
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits	139 679	121 561	6 243	5 261	(60 750)	(55 691)	3 674	4 106	88 846	75 237
Autres produits										
Gain sur la cession ou la radiation d'immobilisations	—	—	—	—	424	15 473	—	—	424	15 473
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	—	—	—	—	1 555	895	—	—	1 555	895
	—	—	—	—	1 979	16 368	—	—	1 979	16 368
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	139 679	121 561	6 243	5 261	(58 771)	(39 323)	3 674	4 106	90 825	91 605

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Soldes déjà établis	(349 839)	(553 350)	30 585	28 570	536 313	488 613	33 161	30 444	250 220	(5 723)
Modification comptable (note 2)	—	—	—	—	(7 224)	(6 146)	—	—	(7 224)	(6 146)
Soldes redressés	(349 839)	(553 350)	30 585	28 570	529 089	482 467	33 161	30 444	242 996	(11 869)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	139 679	121 561	6 243	5 261	(58 771)	(39 323)	3 674	4 106	90 825	91 605
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables et à titre de dotation	—	—	—	—	2 242	—	504	530	2 746	530
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(41 357)	162 730	—	—	—	—	—	—	(41 357)	162 730
Virements interfonds (note 6)	(97 654)	(80 780)	(5 502)	(3 246)	107 681	85 945	(4 525)	(1 919)	—	—
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(349 171)	(349 839)	31 326	30 585	580 241	529 089	32 814	33 161	295 210	242 996

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	90 825	91 605
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(1 555)	(895)
Quote-part du résultat net dans les placements à la valeur de consolidation	6	24
Produits de placements réinvestis	(3 508)	(3 327)
Gain sur la cession ou la radiation d'immobilisations	(424)	(15 473)
Gain sur la cession de placements	(230)	(490)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(90 940)	(88 055)
Amortissement des immobilisations	140 513	134 093
Amortissement des frais d'émission d'obligations	124	124
Amortissement d'un avantage lié au bail	102	101
Diminution du passif au titre des prestations définies	(32 689)	(12 593)
Variation nette de la juste valeur des placements	(2 952)	(2 225)
Variation des passifs environnementaux	(182)	1 654
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des frais différés (note 7)	22 412	(5 303)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	121 502	99 240
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(15 214)	(79 404)
Placements	(10 961)	(9 617)
Encaissement de placements	9 527	8 422
Immobilisations corporelles	(226 664)	(186 504)
Cession d'immobilisations	2 161	15 472
Immobilisations incorporelles	(17 423)	(12 536)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(258 574)	(264 167)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	14 197	20 888
Emprunts à long terme	214 684	118 357
Remboursements d'emprunts à long terme	(183 336)	(110 537)
Cession d'instruments financiers dérivés (note 20)	565	—
Apports reportés afférents aux immobilisations	181 992	178 283
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	2 242	—
Apports reçus à titre de dotation	504	530
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	230 848	207 521
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	93 776	42 594
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	317 755	275 161
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	411 531	317 755

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	2024	2023
	\$	\$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	411 531	322 055
Découvert bancaire	—	(4 300)
	411 531	317 755

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

1 - STATUTS, OBJECTIFS ET CONSOLIDATION

L'Université du Québec (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec*. Elle est un organisme exonéré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission de l'Université consiste à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité.

Les états financiers consolidés de l'Université du Québec comprennent les données de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS), de Télé-université (TÉLUQ) et de l'Université du Québec – siège social (UQ), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université. En conséquence, tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont consolidés dans les présents états financiers. Aucun autre organisme sous le contrôle de l'Université, des universités constituantes, des écoles supérieures et de l'Institut de recherche ne fait l'objet d'une consolidation. Davantage d'information à l'égard de ces organismes apparentés est fournie à la note 22.

Des reclassements ont été apportés aux états financiers de certains établissements afin de rendre comparables, aux fins des états financiers consolidés, les données des différents établissements au cours de la même année.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Apports reportés afférents aux immobilisations

Au cours de l'exercice, l'Université a retraité ses états financiers consolidés des périodes antérieures suivant la découverte d'une anomalie en ce qui concerne le traitement de la subvention provenant de la Société québécoise des infrastructures (SQI) comptabilisée en apports reportés afférents aux immobilisations, qui n'était pas amortie au même rythme que les immobilisations correspondantes. Cette modification a entraîné au fonds des immobilisations, pour l'exercice terminé le 30 avril 2023, une diminution de 1 077 787 \$ des autres subventions et une augmentation de l'insuffisance des produits par rapport aux charges du même montant, ainsi qu'une diminution des soldes de fonds au 1er mai 2022 de 6 146 636 \$. Au 30 avril 2023, cette modification a également entraîné une augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations de 7 224 423 \$ et une diminution des soldes de fonds investis en immobilisations à la fin de l'exercice du même montant.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le MES à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2023-2024*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse. De plus, les placements que l'Université ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des fins particulières ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux produits et aux charges consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et des passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction est constaté à l'état des produits et des charges consolidés, s'il y a lieu.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et des charges consolidés à titre de moins-valeur. La reprise d'une moins-valeur comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des produits et des charges consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Constataion des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations qui seront amorties doivent être reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations acquises. Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations ainsi que les dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds consolidés appropriés.

Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est terminé et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectation externe, celle-ci est virée aux produits du fonds de fonctionnement, puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne (dans la mesure où de telles affectations existent).

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et, plus précisément, de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant de la participation aux produits nets des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés, au poste « Produits nets de placements », peu importe le classement de l'actif financier afférent;
- Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'inclure dans la variation nette de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que les dividendes et la participation aux produits nets des fonds communs de placement.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les produits tirés des entreprises auxiliaires, les produits tirés des affaires internationales, les produits de location, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs, lesquels sont présentés comme « Autres produits ». Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantage lié au bail

L'avantage lié au bail est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant l'option de renouvellement, soit une durée totale de 30 ans.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations effectués dans le cadre des budgets autorisés sont financés ou seront financés généralement par l'émission de billets ou de débentures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. Les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif sont amorties annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sous forme de virement interfonds sur leur durée.

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MES, dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à approuver par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débentures.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débentures et ils sont amortis selon la méthode linéaire.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Immobilisations corporelles	
Améliorations de terrains	
Valeur inférieure à 30 000 \$	10 ans
Valeur supérieure à 30 000 \$	20 ans
Bâtiments	
Constructions – services connexes	20 ans
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments, excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	
Équipement de communication, équipement multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche, et réseau de télécommunications	10 à 20 ans
Autres éléments d'équipement	15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Autres actifs corporels	5 ou 25 ans
Bâtiments loués	Durée du bail

	Périodes
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique	3 ou 5 ans
Logiciels	3 ans
Autre actif incorporel	40 ans

Les œuvres d'art ne sont pas amorties, puisqu'elles ont une durée de vie si longue que celle-ci est pratiquement illimitée.

Les immobilisations corporelles et incorporelles en cours d'installation ou en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service. Au 30 avril 2024, ces dernières totalisent 170 117 075 \$ (101 417 247 \$ au 30 avril 2023).

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des produits et des charges consolidés et ne peut faire l'objet de reprises.

Frais de recherche et de développement reportés

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont capitalisés en tant qu'immobilisation incorporelle lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus, jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ils sont alors amortis sur leur durée de vie restante.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite aux employés admissibles, soit le régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) (ci-après le « régime de retraite »), un programme supplémentaire de retraite (PSR) aux employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (Régime d'assurance collective) et un régime de prestations de départ à la retraite (Régime de prestations de départ) (appelés collectivement ci-après les « autres régimes »), tous des régimes à prestations déterminées.

L'Université comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'Université détermine les obligations au titre des prestations définies selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Le solde de l'obligation du régime de retaite est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. L'Université comptabilise aux bilans consolidés son obligation à l'égard de ce régime de retraite déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. Si la juste valeur des actifs excède l'obligation au titre des prestations définies, l'actif au titre des prestations définies doit être ajusté, s'il y a lieu, afin de considérer toute provision pour moins-valeur.

Le solde de l'obligation des autres régimes est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la comptabilisation, laquelle est préparée en ayant recours aux hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète et est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif ou l'actif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds consolidés, correspondent à la différence entre le rendement réel des actifs du régime de retraite et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies, aux gains et pertes actuariels, à l'incidence de la provision pour moins-valeur (s'il y a lieu) dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies, au coût des services passés (qui sont constatés immédiatement à la date des modifications des régimes) et aux gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et des charges consolidés au cours d'un exercice ultérieur.

Régime à cotisations définies

L'Université offre également un régime à cotisations définies aux chargés de cours, aux professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne répondent pas aux critères de participation aux régimes à prestations définies. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date des bilans consolidés, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif, qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent certaines dettes. Pour certains instruments financiers, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, ces instruments financiers dérivés sont constatés aux bilans consolidés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des produits et des charges consolidés de l'exercice, sous la rubrique « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

L'Université utilise également d'autres instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation. L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'Université, à l'exception de la constituante ETS, en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'Université comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et sont amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, l'Université est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou que la démolition du bâtiment sera autorisée, le cas échéant.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	936	602
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	21 133	12 044
	22 069	12 646
Fonds avec restrictions		
Placements évalués à la juste valeur		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	194	112
Placements évalués au coût amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	877	—
	1 071	112
Fonds des immobilisations		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	2 925	2 762
Fonds de dotation		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	976	862
Produits d'intérêts et de dividendes non affectés	736	1 084
	1 712	1 946
	27 777	17 466

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Intérêts sur les emprunts bancaires	773	782
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur la dette à long terme	44 619	39 713
Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	922	998
Intérêts sur les emprunts bancaires	6 916	5 747
	52 457	46 458
	53 230	47 240

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Frais indirects de recherche	32 694	31 805
Projets de recherche	17 949	19 159
Administration	6 800	3 695
Terrains et bâtiments	4 113	2 925
Enseignement	4 142	3 697
Centre de services communs	3 495	2 424
Fonds de développement scientifique	14 305	15 105
Autres	10 679	7 638
	94 177	86 448
Fonds avec restrictions		
	31 326	30 585
Fonds des immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	108 044	84 485
Projets futurs	8 328	7 515
	116 372	92 000
Fonds de dotation		
Projets spéciaux	16 250	14 416
Autres	4 285	2 387
	20 535	16 803

Des ressources non grevées d'affectations de 51 527 000 \$ (41 857 000 \$ en 2023), de 11 320 000 \$ (11 519 000 \$ en 2023), de 3 785 000 \$ (4 128 000 \$ en 2023), de 723 000 \$ (693 000 \$ en 2023) et de 32 019 000 \$ (22 514 000 \$ en 2023) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux remboursements d'emprunts, aux versements des intérêts, à la charge d'amortissement et à la création d'un fonds de réserve pour des acquisitions d'immobilisations futures.

Des montants de 157 000 \$ (67 000 \$ en 2023), de 33 000 \$ (20 000 \$ en 2023) et de 4 585 000 \$ (2 115 000 \$ en 2023) ont été transférés du fonds de dotation au fonds des immobilisations, au fonds de fonctionnement et au fonds avec restrictions, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, au soutien aux étudiants ainsi qu'à l'enseignement et à la recherche.

Des montants de 8 642 000 \$ (4 753 000 \$ en 2023) et de 0 \$ (414 000 \$ en 2023) ont été transférés du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations et aux remboursements d'emprunts.

Un montant de 0 \$ (183 000 \$ en 2023) a été transféré du fonds de fonctionnement au fonds avec restrictions, afin de renflouer certains projets de recherche à partir de fonds non affectés.

Un montant de 1 445 000 \$ (377 000 \$ en 2023) a été transféré du fonds avec restrictions aux fonds de fonctionnement, en lien avec des transferts d'apports non affectés.

Des montants de 199 000 \$ (232 000 \$ en 2023) et de 51 000 \$ (51 000 \$ en 2023) ont été transférés du fonds de fonctionnement au fonds de dotation, en lien avec des affectations d'origine interne et des transferts d'apports affectés.

Un montant de 492 000 \$ (0 \$ en 2023) a été transféré par virement du fonds des immobilisations au fonds de fonctionnement, afin de transférer les fonds inutilisés.

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des frais différés se détaille comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(106 724)	(75 943)
Stocks et frais payés d'avance	999	(846)
Frais différés	(431)	80
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	86 195	20 882
Produits reportés	1 362	5 307
Apports reportés	41 011	45 217
	<u>22 412</u>	<u>(5 303)</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a acquis des immobilisations pour un montant de 41 972 485 \$ (38 581 187 \$ en 2023), lequel est inclus dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

8 - PLACEMENTS

À court terme

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Dépôts à terme, 5,26 % à 6,4 % (3,15 % à 5,35 % au 30 avril 2023)	167 291	152 077

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de dotation		
Obligations du gouvernement municipal, 3,45 %, échues durant l'exercice	—	61

À long terme

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Actions de sociétés ouvertes	624	623
Fonds communs équilibrés	18 708	17 312
	<u>19 332</u>	<u>17 935</u>

Fonds des immobilisations

Obligations du gouvernement provincial, au taux effectif annuel de 5,64 % (5,64 % au 30 avril 2023), échéant en décembre 2036 (a)

2024	2023
\$	\$
52 865	50 023

Fonds de dotation

	2024	2023
	\$	\$
Actions de sociétés ouvertes	2 941	3 642
Obligations de sociétés publiques, 6,46 % (2,96 % au 30 avril 2023), échéant à différentes dates jusqu'en juin 2081	4 590	3 417
Obligations du gouvernement municipal, 2,78 % à 3,45 % (2,79 % à 3,45 % au 30 avril 2023), échéant à différentes dates jusqu'en juin 2038	1 016	1 231
Obligations du gouvernement provincial, 2,46 % (2,46 % au 30 avril 2023), échéant à différentes dates jusqu'en juin 2038	1 232	1 113
Fonds communs d'actions	26 694	23 961
Fonds commun obligataire	6 691	5 860
	<u>43 164</u>	<u>39 224</u>

(a) La valeur nominale des obligations résiduelles, échéant en décembre 2036, est de 105 782 000 \$. La direction devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débentures non garanties totalisant 150 000 000 \$ (voir la note 16) échéant en 2044.

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Montants à recevoir	27 831	26 449
Droits de scolarité	27 940	22 862
Intérêts courus	3 561	2 733
Taxes à la consommation à recevoir	7 636	5 982
Subventions et autres sommes à recevoir du MES (a)	199 165	138 849
	<u>266 133</u>	<u>196 875</u>

(a) Le solde à court terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MES est composé des éléments suivants :

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier	96 416	95 018
Subvention pour une provision sur rétroactivité salariale	54 236	—
Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant	22 721	15 227
Autres subventions à recevoir	25 792	28 604
	<u>199 165</u>	<u>138 849</u>

	2024	2023
	\$	\$

Fonds avec restrictions

Montants à recevoir	27 643	27 840
Subventions et autres sommes à recevoir du MES	1 610	1 013
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	1 775	1 294
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	—	16
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	1 700	1 532
Autres subventions à recevoir	8 768	8 556
Autres	1 166	942
	<u>42 662</u>	<u>41 193</u>

	2024	2023
	\$	\$

Fonds des immobilisations

Montants à recevoir	18 625	25 775
Intérêts courus	9 353	9 512
Subventions et autres sommes à recevoir du MES	169 592	170 385
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	2 148	231
Autres subventions à recevoir	4 423	2 345
Autres	21 973	18 762
	<u>226 114</u>	<u>227 010</u>

	2024	2023
	\$	\$

Fonds de dotation

Montants à recevoir	133	7
Intérêts courus	17	8
	<u>150</u>	<u>15</u>

Les montants à recevoir et les droits de scolarité sont présentés aux états financiers consolidés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 9 354 000 \$ (5 979 000 \$ en 2023).

À long terme

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Autres	1 150	431
	<u>1 150</u>	<u>431</u>
	2024	2023
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Subventions et autres sommes à recevoir du MES (a)	981 006	926 254
Autres	6 791	8 314
	<u>987 797</u>	<u>934 568</u>

(a) Le solde à long terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MES est composé des éléments suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux	6 221	14 948
Financement à recevoir	974 785	911 306
	<u>981 006</u>	<u>926 254</u>

10 - AVANTAGE LIÉ AU BAIL

La TÉLUQ a signé en 2013 une convention de bail d'une durée de 20 ans avec une possibilité de prolongation pour une période supplémentaire de 10 ans, et ce, aux mêmes prix et conditions. Des travaux de base au coût de 3 043 900 \$ ont été assumés par la TÉLUQ en contrepartie d'une réduction du prix de base du loyer calculée en tenant compte d'un amortissement basé sur un taux de 8 % et une période de 20 ans. L'avantage lié au bail est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant la période de prolongation, soit sur une période de 30 ans.

	2024	2023
	Valeur	Valeur
	comptable nette	comptable nette
	\$	\$
Coût	3 044	1 164
Amortissement cumulé	1 164	—
	<u>1 880</u>	<u>1 164</u>

Avantage lié au bail

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé	comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	84 635	–	84 635
Améliorations de terrains	41 448	18 982	22 466
Bâtiments	1 733 893	771 773	962 120
Améliorations majeures aux bâtiments	957 393	293 020	664 373
Construction en cours	155 059	–	155 059
Améliorations locatives	16 891	10 143	6 748
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	33 473	23 727	9 746
Mobilier et équipement de bureau	38 349	28 011	10 338
Équipement informatique	114 519	86 689	27 830
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	304 875	175 307	129 568
Réseau de télécommunications	20 970	10 429	10 541
Autres éléments d'équipement	50 214	24 903	25 311
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	53 228	33 500	19 728
Matériel roulant	4 550	3 054	1 496
Autres actifs corporels	24 077	20 142	3 935
Œuvres d'art	8 705	–	8 705
	3 642 279	1 499 680	2 142 599
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 050	–	3 050
Bâtiments	50 365	15 842	34 523
	3 695 694	1 515 522	2 180 172

	2023		
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé	comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	81 773	–	81 773
Améliorations de terrains	38 483	17 323	21 160
Bâtiments	1 735 058	737 775	997 283
Améliorations majeures aux bâtiments	881 470	265 755	615 715
Construction en cours	86 192	–	86 192
Améliorations locatives	15 135	10 440	4 695
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	31 412	21 850	9 562
Mobilier et équipement de bureau	34 501	25 046	9 455
Équipement informatique	108 133	82 219	25 914
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	284 971	164 108	120 863
Réseau de télécommunications	23 019	11 661	11 358
Autres éléments d'équipement	49 975	28 359	21 616
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	51 434	32 051	19 383
Matériel roulant	3 930	2 704	1 226
Autres actifs corporels	23 633	17 439	6 194
Œuvres d'art	8 645	–	8 645
	3 457 764	1 416 730	2 041 034
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 050	–	3 050
Bâtiments	50 365	14 833	35 532
	3 511 179	1 431 563	2 079 616

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties d'une valeur de 15 164 836 \$ (16 602 152 \$ en 2023).

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2024		
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé	comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	54 624	34 679	19 945
Logiciels	15 707	7 120	8 587
Autre actif incorporel	4 367	3 021	1 346
	74 698	44 820	29 878

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	2023		
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé	comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	49 862	32 644	17 218
Logiciels	12 452	5 611	6 841
Autre actif incorporel	4 135	2 988	1 147
	66 449	41 243	25 206

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties d'une valeur de 1 351 970 \$ (1 228 610 \$ en 2023).

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant total autorisé de 685 058 000 \$ (664 027 000 \$ au 30 avril 2023), dont 455 314 000 \$ pour les immobilisations subventionnées en vertu du Plan quinquennal des investissements universitaires, portent intérêt à des taux variant de 4,95 % à 5,33 % (4,51 % à 6,97 % au 30 avril 2023) ou au taux préférentiel de 7,2 % (6,7 % au 30 avril 2023) et seront renégociables en 2024-2025. Au 30 avril 2024, l'Université utilise 169 378 000 \$ au fonds des immobilisations, par le biais d'une marge de crédit auprès du Fonds de financement portant intérêt à des taux variant de 4,95 % à 4,97 %. En vertu des conventions de crédit, certaines universités doivent respecter des clauses restrictives. Au 30 avril 2024, ces clauses sont respectées.

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	90 918	107 325
Salaires et charges sociales	158 967	94 055
Vacances courues	67 938	60 052
Crédits d'enseignement en réserve	7 126	6 760
Subventions à rembourser au MES pour la variation de l'effectif étudiant	53 415	22 903
Autres sommes à payer au MES	–	5 529
Sommes à payer à des ministères et autres organismes gouvernementaux	1 170	968
Autres	8 576	8 428
	388 110	306 020
	2024	2023
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 569	5 186
Salaires et charges sociales	5 986	3 276
Vacances courues	768	678
Autres	118	107
	12 441	9 247
	2024	2023
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	37 032	29 174
Salaires et charges sociales	60	5
Vacances courues	15	2
Retenues sur les contrats	17 213	13 825
Autres	2 428	2 385
	56 748	45 391
	2024	2023
	\$	\$
Fonds de dotation		
Comptes fournisseurs et charges à payer	–	21
Salaires et charges sociales	9	2
	9	23

Les sommes à remettre à l'État totalisent 14 074 250 \$ (12 618 683 \$ au 30 avril 2023).

15 - APPORTS REPORTÉS

	2024	2023
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Solde au début	370 728	327 614
Sommes encaissées au cours de l'exercice	358 341	332 595
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(317 948)	(289 481)
Solde à la fin	411 121	370 728

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets de recherche ou d'autres projets précisés par le porteur.

15 - APPORTS REPORTÉS (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Fonds des immobilisations	2 265	3 115
	2024	2023
	\$	\$
Fonds de dotation		
Solde au début	13 802	13 153
Sommes encaissées au cours de l'exercice	5 234	2 826
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(3 766)	(2 177)
Solde à la fin	15 270	13 802

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des fins précisées par le donateur.

16 - DETTE À LONG TERME

	2024	2023
	\$	\$
Emprunts à terme, taux moyen pondéré de 4,99 % (5,01 % en 2023), remboursables par versements mensuels variables, échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2037 (a)	82 643	89 676
Effets à payer, taux moyen pondéré de 3,43 % (3 % en 2023), remboursables par versements annuels à des fonds échéant à différentes dates jusqu'en 2043 (b)	877 203	833 550
Déventures non garanties, série « A », déduction faite des frais d'émission non amortis de 2 441 870 \$ (2 566 032 \$ au 30 avril 2023), taux annuel de 5,86 %, d'une valeur nominale à l'échéance de 150 000 000 \$, intérêts payables semestriellement, échéant en 2044 (c)	147 558	147 434
Obligation découlant d'un bail emphytéotique relatif à des actifs d'une valeur comptable nette de 23 279 862 \$, taux de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 185 979 \$, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2032	14 240	15 549
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois, soit 5,02 % (4,78 % au 30 avril 2023), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2033 (d)	21 270	23 313
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition sur un terrain et un bâtiment, taux de 7,25 %, remboursable par versements mensuels de 170 119 \$, incluant les intérêts, échéant le 1er décembre 2034, avec option d'achat au prix de 1 \$ à l'échéance	15 298	16 232
Emprunt bancaire, taux de 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, capital seulement, échéant en février 2026	512	790
Emprunt, taux CDOR de un mois majoré de 0,49 % (taux variable moyen de 5,78 %), capital remboursable par versements mensuels moyens de 145 193 \$, échéant en novembre 2034 (e)	18 492	20 234
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le MES, d'un montant à l'origine de 1 749 062 \$, taux de 2,16 %, remboursable par versements annuels de 197 274 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2031	1 429	1 590
Billet à long terme, taux de 5,74 %, remboursable par versements mensuels de 13 114 \$, capital et intérêts, échéant en février 2028	540	—
Hypothèque mobilière garantie par la subvention du ministère de l'Éducation, taux de 4,41 %, remboursable par versements annuels de 549 476 \$, capital, frais de gestion et intérêts, échéant en novembre 2033	4 347	—
Emprunts à terme, taux fixes variant de 4,05 % à 4,38 %, remboursable par versements mensuels de 72 530 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates entre mars 2031 et mars 2040	8 765	—
Emprunts à terme, taux fixes variant de 2,67 % à 2,91 %	—	713
Emprunt à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,26 %	—	10 874
Somme due au Cégep de Jonquière, sans intérêt	—	150
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le MES, taux de 2,97 %	—	720
	1 192 297	1 160 825
	160 412	182 982
Tranche échéant à moins de un an	1 031 885	977 843

(a) L'ÉTS a procédé, au moyen d'ententes de swap de taux d'intérêt avec des institutions financières décrites à la note 20, à la conversion de ses emprunts à terme à des taux variables en emprunts à des taux fixes de 4,3 % à 5,14 %.

(b) Ces effets à payer sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'UQ et par le transport de subventions du MES accordées par décrets, payables à même les crédits devant être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la *Loi sur les investissements universitaires*.

(c) Le remboursement de ces déventures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir la note 8). Dans l'éventualité où la valeur du placement serait moindre que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le gouvernement du Québec est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner. Le gouvernement est également autorisé à récupérer de l'UQAM, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et de 2012, le gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$.

(d) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 20, à la conversion de l'emprunt à terme de 38 000 000 \$ à l'origine (21 269 931 \$ au 30 avril 2024), portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence des acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt au taux fixe de 5,35 %. Le taux de ce swap renvoie à un taux interbancaire, qui est assujéti à la réforme des taux d'intérêt de référence. Conséquemment, le taux d'intérêt de référence stipulé dans l'entente de swap sera remplacé par un taux de référence alternatif.

(e) L'INRS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé avec une institution financière, décrit à la note 20.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	2025	2026	2027	2028	2029
	\$	\$	\$	\$	\$
Billets, déventures et autres dettes	158 016	113 197	130 791	62 762	56 619
Contrats de location-acquisition (incluant la portion d'intérêts)	4 273	4 273	4 273	4 273	4 273
	162 289	117 470	135 064	67 035	60 892

17 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régimes d'avantages sociaux à prestations définies

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du RRUQ aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2023, avec extrapolation au 30 avril 2024 pour les coûts des prestations déterminées dans l'année financière 2023-2024. L'évaluation actuarielle la plus récente du PSR pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec a été effectuée en date du 31 décembre 2022, avec extrapolation au 30 avril 2024. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2023, avec extrapolation au 30 avril 2024.

Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 10 288 (9 950 au 30 avril 2023).

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(5 463 031)	(5 149 941)	(19 483)	(18 732)	(40 820)	(40 991)	(218 047)	(209 959)
Valeur marchande des actifs du régime	5 839 520	5 576 297	–	–	–	–	–	–
Provision pour moins-valeur	(376 489)	(426 356)	–	–	–	–	–	–
Passif au titre des prestations définies	–	–	(19 483)	(18 732)	(40 820)	(40 991)	(218 047)	(209 959)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2024	2023
	\$	\$
RRUQ	51 975	69 797
Régime de retraite – PSR	1 401	1 363
Régime d'assurance collective	3 918	4 136
Régime de prestations de départ	24 921	26 017

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	%	%	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies								
Taux d'actualisation	5,55	5,68	5,13	4,79	5,13	4,79	5,13	4,79
Taux de croissance de la rémunération			6,00		6,00		6,00	
			pour 2023;		pour 2023;		pour 2023;	
			2,75		2,75		2,75	
	2,75	2,75	par la suite	2,75	par la suite	2,75	par la suite	2,75
Coût des prestations								
Taux d'actualisation	5,68	4,66	4,79	4,81	4,79	4,81	4,79	4,81
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,50	2,75	2,50	2,75	2,50	2,75	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2024	2023
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	5,16 %	5,23 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,00 %	4,00 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2039	2039

Régime à cotisations définies

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif à cotisations définies commun à l'ensemble des établissements de l'Université, soit le Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (RRCCUQ). La charge de l'exercice relative à la participation de l'ensemble des établissements s'élève à 7 705 999 \$ (7 723 967 \$ en 2023).

18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	1 490 505	1 397 740
Apports de l'exercice afférents aux immobilisations		
Sommes à recevoir à la fin de l'exercice	10 149	2 537
Sommes encaissées au cours de l'exercice	181 992	178 283
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(90 940)	(88 055)
Solde à la fin	1 591 706	1 490 505

Ces apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations.

19 - PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Un recensement effectué démontre que l'UQAR et l'ÉTS ont des terrains contaminés sous leur responsabilité. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, elles pourraient être tenues de réaliser des travaux de décontamination sur ces terrains. Les coûts de ces travaux de décontamination sont estimés à 4 952 000 \$. Un passif résultant de ces travaux a été comptabilisé dans les états financiers consolidés de l'Université. Un compte à recevoir y a également été comptabilisé, puisque le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera les coûts relatifs à ces terrains. En date du 30 avril 2024, la direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement aux coûts supplémentaires à venir.

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'UQ a contracté les swaps de taux d'intérêt suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme portant intérêt à taux variable dans le fonds d'immobilisations.

		2024	2023	
Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe	Valeur nominale	Juste valeur	Variation
	%	\$	\$	\$
Décembre 2033	5	21 270	(961)	(2 211)
Février 2024 (a)	3	—	—	128
Août 2040 (a)	3	—	—	132
		21 270	(961)	(1 951)
				990

(a) Ces swaps ont été cédés au cours de l'exercice en échange d'une compensation de

Swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

L'ÉTS a conclu des ententes de swap de taux d'intérêt et, en vertu de chacun des contrats, des versements ou des encaissements correspondant à la différence entre les taux d'intérêt fixes et le taux variable basé sur le taux CDOR de 5,35 % (5,01 % au 30 avril 2023) sont effectués. Le taux de ce swap renvoie à un taux interbancaire, qui est assujéti à la réforme des taux d'intérêt de référence. Conséquemment, le taux d'intérêt de référence stipulé dans l'entente de swap sera remplacé par un taux de référence alternatif.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe	Valeur nominale
	%	\$
Avril 2032	5,07	13 138
Septembre 2034	5,07	21 085
Septembre 2034	4,61	3 897
Novembre 2027 (b)	5,14	22 631
Mars 2035	4,30	15 089

(b) L'ÉTS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2027 et échéant en novembre 2037, à un taux fixe de 2,89 %.

L'INRS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé prenant effet le 13 novembre 2019 et échéant le 14 novembre 2034, soit jusqu'à l'amortissement complet de la dette pour tous les projets inclus dans cet emprunt. La somme nominale de référence du swap a été fixée à 25 755 592 \$ le 13 novembre 2019 et décroît au même rythme que les remboursements en capital de l'emprunt à terme. Au terme de ce swap, la société paie des intérêts au taux fixe de 2,9 % et reçoit des intérêts au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de 1 mois (5,03 % au 30 avril 2024). Le taux de ce prêt à terme renvoie à un taux interbancaire, qui est assujéti à la réforme des taux d'intérêt de référence. Conséquemment, le 28 juin 2024, le taux d'intérêt stipulé dans la convention d'emprunt sera remplacé par un taux alternatif.

Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme, et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés à titre d'ajustement des frais d'intérêts au fur et à mesure qu'ils sont effectués.

21 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes inachevées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	30 937	74 123
Fonds avec restrictions	13 295	10 317
Fonds des immobilisations	188 308	140 029
Fonds de dotation	3 162	67

b) Les baux à long terme pour des immeubles et de l'équipement, échéant à différentes dates jusqu'en mai 2036, représentent des engagements totalisant 58 443 721 \$ (84 938 272 \$ au 30 avril 2023), qui se répartissent comme suit :

	\$
2025	12 635
2026	8 898
2027	6 713
2028	5 699
2029	5 221
2030 et suivantes	19 277
	58 444

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement, pour les taxes et les services liés à la location des immeubles, et de pénalités pour non-renouvellement.

c) Les contrats de service et de location, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2034, représentent une somme de 79 064 470 \$ (63 488 497 \$ au 30 avril 2023) pour différents services et locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 23 836 725 \$ en 2025, à 9 897 752 \$ en 2026, à 6 141 833 \$ en 2027, à 4 477 229 \$ en 2028 et à 21 821 580 \$ en 2029.

d) L'UQAC s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2105, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 4 150 000 \$ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

L'UQAC s'est également engagée, par bail jusqu'au 2 décembre 2063, à louer un terrain. En contrepartie, conformément à cette entente, elle doit construire un bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ qui sera remis, sans contrepartie aucune, au locateur à la fin du bail. Parallèlement à cette entente, l'UQAC s'est fait céder, sans contrepartie, le bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ en date du 30 avril 2015 par une tierce partie.

e) L'UQTR s'est engagée le 24 février 2015 auprès de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières à mettre en place un mécanisme de financement d'une partie des frais de fonctionnement de cette dernière. Cette entente de collaboration prévoit que l'UQTR versera à la Fondation une contribution d'un minimum de 450 000 \$ annuellement (indexée selon l'indice des prix à la consommation). L'entente est d'une durée de cinq ans et se renouvellera automatiquement pour des périodes successives de cinq ans, à moins d'avis contraire d'une des parties.

L'UQTR s'est aussi engagée auprès de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le cadre du soutien à la campagne majeure de financement. Pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 2024, l'Université versera 300 000 \$ annuellement.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 750 000 \$ en 2025, à 768 000 \$ en 2026, à 786 720 \$ en 2027, à 806 189 \$ en 2028 et à 826 436 \$ en 2029.

f) Cautionnement et lettres de garantie bancaire :

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'UQAM s'est portée garante, au profit de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$. Au 30 avril 2024, le solde du fonds général est positif.

g) La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a accueilli les plaintes concernant l'équité salariale, déposées par les syndicats des employées et employés de soutien, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, de l'UQAM, de l'UQTR, de l'UQAC, de l'UQAR, de l'ÉTS, de l'INRS et de la TÉLUQ. Ces décisions ont été portées en appel au Tribunal administratif du travail (TAT).

Une sentence a été rendue dans le dossier de l'UQAM le 13 septembre 2017, confirmant la décision de la CNESST. Les parties ne s'étant pas entendues sur la méthode de calcul des ajustements salariaux, le TAT a été saisi du litige, et une décision a été rendue le 31 janvier 2020 concernant les baisses que l'UQAM devrait appliquer. L'UQAM a demandé une révision de cette décision devant un autre juge du TAT, et celle-ci a été rejetée. L'UQAM a récemment conclue une entente dans le but d'arrêter le calcul des intérêts au 31 décembre 2023 en fixant la date limite pour le paiement au 31 mars 2026.

L'UQTR, l'UQAC, l'UQAR et la TÉLUQ ont retiré leurs demandes d'appel au TAT et ont procédé à un versement. Les autres établissements examinent également la possibilité de retirer leur demande d'appel.

Une provision a été comptabilisée par les établissements et fait l'objet de discussions entre les parties; tout paiement supplémentaire pouvant résulter du dénouement de cette plainte serait imputé aux produits et aux charges consolidés de l'exercice alors en cours.

21 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- h) La majorité des établissements font l'objet de plusieurs griefs de la part de leurs syndicats. L'issue de ces requêtes est actuellement inconnue et les montants en cause ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée.
- i) Les universités font face à des recours judiciaires dans le cadre de leur exploitation. L'issue de ces recours étant inconnue et les montants en cause ne pouvant être tous raisonnablement estimés, aucune provision n'a été comptabilisée.

22 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, aux écoles supérieures et à l'institut de recherche de l'Université sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de ceux-ci.

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement aux états financiers consolidés lorsque celles-ci représentent des sommes non négligeables individuellement.

L'Université est également apparentée à tous les ministères et aux fonds spéciaux, ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers consolidés.

L'Université détient soit le contrôle des organismes suivants, soit un intérêt économique dans ceux-ci, ou exerce une influence notable sur ces organismes :

UQAM :

- Fondation de l'Université du Québec à Montréal

UQTR :

- Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR

UQAC :

- Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC
- Consortium de recherche en exploration minière (CONSOREM)
- La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

UQAR :

- Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc.
- Les logements étudiants de l'UQAR
- Reformar

UQO :

- Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
- Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides
- Compagnie de cimetière de Hull 2009

UQAT :

- Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

INRS :

- Fondation Armand-Frappier
- Fondation de l'INRS

ÉTS :

- Centre de l'entrepreneuriat technologique de l'ÉTS (CENTECH)

UQ :

- Les Presses de l'Université du Québec (PUQ)
- Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)
- Fondation de l'Université du Québec (FUQ)

23 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La valeur comptable aux bilans consolidés des actifs financiers de l'Université, à l'exception des placements en fonds communs, exposés au risque de crédit, déduction faite des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Débiteurs (droits de scolarité et autres)

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Subventions et réclamations à recevoir

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir du MES et d'organismes externes reconnus.

L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, comme le détaille la note 21.

Les placements en fonds communs exposent indirectement l'Université au risque de crédit.

Risque de change

L'INRS, l'ÉTS et l'UQTR sont exposés au risque de change en raison de l'encaisse, des débiteurs et autres sommes à recevoir ainsi que des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains, en euros et en autres devises. Au 30 avril 2024, l'encaisse libellée en dollars américains totalise 1 992 653 \$ (2 148 589 \$ au 30 avril 2023), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en dollars américains totalisent 727 645 \$ (1 207 687 \$ au 30 avril 2023), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en euros totalisent 373 680 \$ (322 844 \$ au 30 avril 2023), les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains totalisent 1 736 074 \$ (2 217 042 \$ au 30 avril 2023), et les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros totalisent 161 530 \$ (65 506 \$ au 30 avril 2023).

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme, les obligations et des dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université conclut des contrats de swap visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable, comme le décrit la note 20.

Les placements en fonds communs exposent indirectement l'Université au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des actions de sociétés ouvertes, des placements en obligations et des placements en fonds communs, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

24 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et d'équipements contenant des halocarbures et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de cette obligation.

De plus, l'Université détient trois espaces patrimoniaux dans le bâtiment Judith-Jasmin (UQAM) pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles n'est comptabilisée à l'égard du désamiantage de ces espaces.

25 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DES BILANS CONSOLIDÉS

Après la fin de l'exercice, l'UQAR s'est engagée par contrat pour la construction d'une nouvelle résidence étudiante. Le coût total de ce projet est estimé à 12 062 439 \$. Afin de financer ces coûts, l'UQAR a obtenu une subvention du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), qui couvrira 61,39 % des coûts de construction, soit un montant estimé à 7 449 843 \$. Les logements étudiants de l'UQAR contribueront au projet jusqu'à un maximum de 250 000 \$ et la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc. a confirmé une contribution maximale de 2 750 000 \$. Le solde du financement, estimé à 1 612 596 \$, proviendra d'un emprunt hypothécaire, au taux d'intérêt estimé de 5 %, remboursable sur 40 ans à même les revenus de location générés par les nouveaux logements.

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique

au 30 avril 2024

(non audité – en milliers de dollars)

												2 024	2 023	
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	4 245	99 357	18 743	32 992	38 696	12 476	10 430	19 348	105 353	28 461	36 645	–	406 746	316 229
Placements	–	–	–	–	–	30 220	97 071	–	26 000	14 000	–	–	167 291	152 077
Débiteurs et autres sommes à recevoir	77 516	41 929	30 158	16 521	16 628	14 246	13 275	6 626	30 627	9 520	200 385	(191 298)	266 133	196 875
Avances interfonds	–	–	1 858	–	–	96	3 678	–	–	–	1 936	–	7 568	2 062
Stocks et frais payés d'avance	3 808	1 604	1 595	84	135	71	1 275	96	4 535	1 400	404	–	15 007	16 126
	85 569	142 890	52 354	49 597	55 459	57 109	125 729	26 070	166 515	53 381	239 370	(191 298)	862 745	683 369
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	3 380	1 874	1 413	1 550	847	1 149	2 185	834	1 786	1 419	–	# (15 287)	1 150	431
Avantage lié au bail	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 880	–	–	1 880	1 982
Placements	–	–	129	–	–	–	–	–	472	23	18 708	–	19 332	17 935
Frais différés	1 107	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 107	585
	90 056	144 764	53 896	51 147	56 306	58 258	127 914	26 904	168 773	56 703	258 078	(206 585)	886 214	704 302
PASSIF														
Court terme														
Découvert bancaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 300
Emprunts bancaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 163
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	98 160	60 836	34 862	21 886	22 174	23 801	20 780	9 879	59 293	15 621	210 921	(190 103)	388 110	306 020
Produits reportés	5 343	7 914	4 466	647	742	4 463	267	1 801	3 660	1 604	2 022	–	32 929	31 738
Avances interfonds	118 027	79 040	31 013	31 888	42 493	29 656	94 589	10 783	65 812	13 322	19 373	–	535 996	440 658
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	580
	221 530	147 790	70 341	54 421	65 409	57 920	115 636	22 463	128 765	30 547	232 316	(190 103)	957 035	784 459
Long terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	16 482	(16 482)	–	–
Passifs au titre des prestations définies	87 800	52 757	31 730	18 787	9 834	13 133	11 172	2 387	36 777	9 671	4 302	–	278 350	269 682
	309 330	200 547	102 071	73 208	75 243	71 053	126 808	24 850	165 542	40 218	253 100	(206 585)	1 235 385	1 054 141
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)														
Non grevés d'affectations	(251 968)	(70 281)	(49 447)	(25 475)	(20 424)	(12 795)	(16 348)	1 476	2 767	13 783	(14 636)	–	(443 348)	(436 287)
Grevés d'affectations														
Origine interne	32 694	14 498	1 272	3 414	1 487	–	17 454	578	464	2 702	19 614	–	94 177	86 448
	(219 274)	(55 783)	(48 175)	(22 061)	(18 937)	(12 795)	1 106	2 054	3 231	16 485	4 978	–	(349 171)	(349 839)
	90 056	144 764	53 896	51 147	56 306	58 258	127 914	26 904	168 773	56 703	258 078	(206 585)	886 214	704 302

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(non audité – en milliers de dollars)

															2024	2023
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits																
Droits de scolarité	96 831	60 094	28 634	19 784	28 856	9 599	4 026	15 990	57 315	12 068	–	–	–	–	333 197	283 038
Subventions																
Gouvernement du Québec																
MES	366 661	183 235	102 615	90 505	85 567	69 102	66 382	22 951	140 711	50 864	13 530	3 303	3 264	–	1 198 690	1 109 949
Autres	213	173	704	2 086	234	245	76	3 858	197	415	–	–	40	–	8 241	8 293
Gouvernement du Canada	4 896	2 783	1 899	1 596	1 538	1 619	4 432	–	3 242	534	–	–	–	–	22 539	22 605
Autres	–	2 007	518	136	82	1 132	–	297	1 627	53	–	–	–	–	5 852	4 406
Entreprises auxiliaires	16 222	2 254	738	658	–	–	528	44	17 776	–	–	–	–	–	38 220	36 728
Dons	–	93	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	93	284
Autres produits	40 285	17 012	18 215	5 469	4 595	7 480	13 130	4 408	2 361	10 282	5 101	875	6 218	(5 393)	130 038	119 947
Frais indirects de recherche	4 765	1 663	2 309	847	764	655	4 486	360	2 919	1 311	–	–	–	–	20 089	18 215
Produits nets de placements	642	3 733	–	1 208	1 615	–	5 016	395	5 216	2 199	1 706	–	339	–	22 069	12 646
Contribution des établissements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 862	6 344	(10 206)	–	–
	530 515	273 047	155 632	122 289	123 251	89 832	98 086	48 303	231 364	77 726	20 337	8 040	16 205	(15 599)	1 779 028	1 616 111
Charges																
Enseignement et recherche	338 287	155 996	88 736	78 021	74 693	53 347	46 711	19 329	121 259	43 002	1 851	–	2 088	(1 956)	1 021 364	942 657
Services à la collectivité	5 675	2 751	3 494	766	1 837	2 057	–	9 524	8 087	2 228	–	–	–	–	36 419	33 226
Recherche subventionnée	–	9 778	2 833	–	–	3 644	–	–	–	–	–	–	–	–	16 255	10 631
Bibliothèque	17 245	6 802	4 651	3 248	4 242	1 484	1 835	1 227	3 411	1 262	1 074	–	810	(836)	46 455	41 029
Audiovisuel	8 120	–	608	–	350	–	–	–	304	337	–	–	–	–	9 719	15 312
Informatique	21 245	9 231	8 774	5 783	5 109	6 027	4 782	2 387	11 787	6 716	454	5 855	–	(3 862)	84 288	65 862
Administration	55 472	31 420	19 740	17 520	15 113	13 687	19 078	6 382	31 473	14 903	9 391	–	4 691	(5 936)	232 934	197 693
Terrains et bâtiments	41 588	16 474	19 438	8 623	6 909	4 850	15 154	1 871	22 599	3 631	6 554	–	2 934	(3 009)	147 616	134 524
Services et aide aux étudiants	12 206	11 083	9 951	3 819	3 353	2 830	–	465	5 467	2 382	–	–	–	–	51 556	40 945
Entreprises auxiliaires	8 377	2 013	744	700	991	232	230	36	5 019	4	–	–	–	–	18 346	18 606
Avantages sociaux futurs	613	3 253	382	359	(245)	65	299	(730)	2 547	456	(286)	–	217	(39 752)	(32 822)	(12 615)
Frais d'intérêts et autres frais financiers	626	–	–	–	–	147	–	–	–	–	–	–	–	–	773	782
Autres charges	774	366	–	–	–	1 171	3 467	–	–	62	–	–	606	–	6 446	5 898
	510 228	249 167	159 351	118 839	112 352	89 541	91 556	40 491	211 953	74 983	19 038	5 855	11 346	(55 351)	1 639 349	1 494 550
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autre produit (charge)	20 287	23 880	(3 719)	3 450	10 899	291	6 530	7 812	19 411	2 743	1 299	2 185	4 859	39 752	139 679	121 561
Autre produit (charge)																
Contribution – emprunt réseau pour le redressement des bases	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(650)	–	650	–	–	–
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	20 287	23 880	(3 719)	3 450	10 899	291	6 530	7 812	19 411	2 743	649	2 185	5 509	39 752	139 679	121 561
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	14 858	19 415	3 268	6 323	9 147	1 974	7 834	4 879	21 068	7 536	600	(189)	3 864	20 984		

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(non audité – en milliers de dollars)

															2024	2023
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(218 235)	(53 975)	(41 292)	(21 365)	(19 305)	(13 533)	2 403	(3 879)	3 328	16 216	13	2 425	(2 640)	–	(349 839)	(553 350)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	20 287	23 880	(3 719)	3 450	10 899	291	6 530	7 812	19 411	2 743	649	2 185	5 509	39 752	139 679	121 561
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(482)	(457)	(93)	(391)	112	(505)	181	131	(137)	(80)	116	–	–	(39 752)	(41 357)	162 730
Virements interfonds	(20 844)	(25 231)	(3 071)	(3 755)	(10 643)	952	(8 008)	(2 010)	(19 371)	(2 394)	(196)	(1 115)	(1 968)	–	(97 654)	(80 780)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(219 274)	(55 783)	(48 175)	(22 061)	(18 937)	(12 795)	1 106	2 054	3 231	16 485	582	3 495	901	–	(349 171)	(349 839)

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Bilan synoptique

au 30 avril 2024

(non audité – en milliers de dollars)

													2 024	2 023
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	–	–	–	–	–	–	–	1 442	–	–	–	–	1 442	2 360
Débiteurs et autres sommes à recevoir	6 491	1 354	5 745	4 669	1 768	2 662	9 036	157	7 737	1 024	2 019	–	42 662	41 193
Avances interfonds	88 429	47 051	31 013	24 093	22 655	22 841	68 207	7 913	70 633	7 307	19 373	–	409 515	366 121
Stocks et frais payés d'avance	1 050	–	30	42	–	–	761	–	–	44	–	–	1 927	1 373
	95 970	48 405	36 788	28 804	24 423	25 503	78 004	9 512	78 370	8 375	21 392	–	455 546	411 047
PASSIF														
Court terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	3 596	1 518	2 064	1 409	1 621	200	1 311	39	–	473	210	–	12 441	9 247
Produits reportés	–	–	–	–	–	–	–	–	658	–	–	–	658	487
Apports reportés	88 209	42 579	32 339	27 395	22 802	25 303	56 245	9 453	77 712	7 902	21 182	–	411 121	370 728
	91 805	44 097	34 403	28 804	24 423	25 503	57 556	9 492	78 370	8 375	21 392	–	424 220	380 462
SOLDES DE FONDS														
Grevés d'affectations														
Origine interne	4 165	4 308	2 385	–	–	–	20 448	20	–	–	–	–	31 326	30 585
	95 970	48 405	36 788	28 804	24 423	25 503	78 004	9 512	78 370	8 375	21 392	–	455 546	411 047

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(non audité – en milliers de dollars)

													2024	2023
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MES	46 262	9 087	5 585	5 563	5 556	5 114	3 001	798	2 562	1 975	7 851	–	93 354	72 825
Autres	–	9 817	6 562	12 241	5 087	5 468	7 521	1 761	7 893	2 754	1 938	–	61 042	58 938
Gouvernement du Canada	37 234	12 691	9 806	8 594	5 735	5 812	20 614	5 459	14 330	1 415	–	–	121 690	111 671
Autres	–	8 332	8 593	5 551	678	5 995	11 728	748	21 376	1 318	–	–	64 319	61 689
Dons	–	1 180	–	–	–	–	984	–	–	–	–	–	2 164	2 104
Autres produits	24 371	–	2 711	–	1 654	–	13 284	–	–	–	–	–	42 020	39 035
Produits nets de placements	–	–	–	–	–	–	194	–	–	–	877	–	1 071	112
	107 867	41 107	33 257	31 949	18 710	22 389	57 326	8 766	46 161	7 462	10 666	–	385 660	346 374
Charges														
Enseignement et recherche	89 042	8 065	2 124	–	14 373	2 405	52 061	4 778	2 838	4 421	8 767	–	188 874	185 446
Services à la collectivité	9 188	2 517	739	–	1 785	–	–	3 567	810	838	–	–	19 444	14 879
Recherche subventionnée	–	25 164	23 533	28 399	–	18 656	–	–	40 342	–	–	–	136 094	107 923
Bibliothèque	–	40	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	40	14
Informatique	–	–	19	–	–	–	–	–	320	–	1 899	–	2 238	955
Administration	358	145	65	–	(2)	–	–	442	85	18	–	–	1 111	860
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	7	–	–	–	–	–	–	–	7	10
Services et aide aux étudiants	246	2 887	3 762	1 168	1 783	415	–	–	1 440	864	–	–	12 565	12 952
Entreprises auxiliaires	–	–	–	–	–	–	–	–	326	–	–	–	326	3
Frais indirects de recherche	4 765	1 663	2 309	2 382	764	655	4 496	–	–	1 311	–	–	18 345	18 035
Autres charges	–	–	–	–	–	–	363	–	–	10	–	–	373	36
	103 599	40 481	32 551	31 949	18 710	22 131	56 920	8 787	46 161	7 462	10 666	–	379 417	341 113
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	4 268	626	706	0	0	258	406	(21)	0	0	0	0	6 243	5 261
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	1 707	2 411	896	–	–	(1 213)	1 083	377	–	–	–	–	–	–

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Renseignements supplémentaires
Fonds avec restrictions
Évolution des soldes de fonds synoptiques
 pour l'exercice terminé le 30 avril 2024
 (non audité – en milliers de dollars)

												2024	2023	
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	4 739	4 829	2 392	–	–	–	18 584	41	–	–	–	–	30 585	28 570
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	4 268	626	706	–	–	258	406	(21)	–	–	–	–	6 243	5 261
Virements interfonds	(4 842)	(1 147)	(713)	–	–	(258)	1 458	–	–	–	–	–	(5 502)	(3 246)
Soldes de fonds à la fin	4 165	4 308	2 385	–	–	–	20 448	20	–	–	–	–	31 326	30 585

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Renseignements supplémentaires
Fonds des immobilisations
Bilan synoptique
 au 30 avril 2024
 (non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	967	–	967	905
Débiteurs et autres sommes à recevoir	23 129	7 881	5 574	5 206	5 198	3 629	11 899	90	33 338	384	157 542	(27 756)	226 114	227 010
Avances interfonds	29 598	32 204	–	7 795	19 855	6 815	31 673	2 870	–	6 015	–	–	136 825	95 320
Stocks et frais payés d'avance	1 981	–	–	57	–	–	113	–	–	–	–	–	2 151	2 585
	54 708	40 085	5 574	13 058	25 053	10 444	43 685	2 960	33 338	6 399	158 509	(27 756)	366 057	325 820
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	–	4 365	–	20 683	15 083	–	–	–	11 235	–	936 707	(276)	987 797	934 568
Placements	52 527	–	–	–	–	–	338	–	–	–	–	–	52 865	50 023
Frais différés	–	–	–	–	–	–	81	–	–	–	–	–	81	172
Immobilisations corporelles	629 645	211 515	132 275	139 573	98 691	74 801	278 226	11 766	519 155	12 933	71 592	–	2 180 172	2 079 616
Immobilisations incorporelles	12 499	4 356	1 298	392	1 434	215	1 201	158	1 825	975	5 525	–	29 878	25 206
Immobilisation destinée à la vente	–	–	–	–	–	–	2 013	–	–	–	–	–	2 013	2 013
	749 379	260 321	139 147	173 706	140 261	85 460	325 544	14 884	565 553	20 307	1 172 333	(28 032)	3 618 863	3 417 418
PASSIF														
Court terme														
Emprunts bancaires	–	–	–	–	–	–	–	–	13 100	–	156 278	–	169 378	154 018
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	20 519	4 176	1 932	5 217	2 582	2 201	3 650	7	5 903	42	38 257	(27 738)	56 748	45 391
Apports reportés	–	–	1 597	–	–	579	89	–	–	–	–	–	2 265	3 115
Avances interfonds	–	280	1 493	–	17	–	5 325	–	11 264	–	1 936	–	20 315	27 970
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	279	295	–	1 750	1 001	–	1 803	18	7 212	–	148 072	(18)	160 412	182 402
	20 798	4 751	5 022	6 967	3 600	2 780	10 867	25	37 479	42	344 543	(27 756)	409 118	412 896
Long terme														
Dette à long terme	147 791	1 674	–	16 837	14 297	–	16 689	276	75 431	–	759 166	(276)	1 031 885	977 843
Apports reportés afférents aux immobilisations	422 208	185 176	115 708	120 997	79 812	66 093	201 975	10 239	323 516	10 038	55 944	–	1 591 706	1 490 505
Passifs environnementaux	–	–	–	3	–	–	–	–	4 949	–	–	–	4 952	5 134
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	961	–	961	1 951
	590 797	191 601	120 730	144 804	97 709	68 873	229 531	10 540	441 375	10 080	1 160 614	(28 032)	3 038 622	2 888 329
SOLDES DE FONDS														
Grevés d'affectations														
Origine interne	47 037	30 754	400	10 983	22 175	4 943	–	–	–	–	80	–	116 372	92 000
Investis en immobilisations	111 545	37 966	18 017	17 919	20 377	11 644	96 013	4 344	124 178	10 227	11 639	–	463 869	437 089
	158 582	68 720	18 417	28 902	42 552	16 587	96 013	4 344	124 178	10 227	11 719	–	580 241	529 089
	749 379	260 321	139 147	173 706	140 261	85 460	325 544	14 884	565 553	20 307	1 172 333	(28 032)	3 618 863	3 417 418

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024
(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MES	33 122	7 221	6 982	7 074	5 688	1 373	4 723	489	7 797	948	38 462	–	113 879	108 550
Autres	–	1 032	246	1 081	412	864	3 672	138	775	9	2 029	–	10 258	14 577
Gouvernement du Canada	1 078	1 173	734	2 405	438	967	4 214	56	3 738	62	59	–	14 924	14 284
Autres	75	786	628	500	105	38	1 315	26	2 441	5	–	–	5 919	4 144
Dons	–	8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8	24
Autres produits	118	–	6	–	–	–	–	–	367	–	–	–	491	899
Produits nets de placements	2 842	–	–	–	–	–	68	–	–	–	15	–	2 925	2 762
	37 235	10 220	8 596	11 060	6 643	3 242	13 992	709	15 118	1 024	40 565	–	148 404	145 240
Charges														
Enseignement et recherche	–	209	–	–	–	–	249	–	–	–	–	–	458	2 942
Administration	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	902	–	902	650
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	–	–	107	–	219	10	–	–	336	489
Frais d'intérêts et autres frais financiers	9 061	87	–	1 003	1 108	–	645	15	3 901	–	36 637	–	52 457	46 458
Autres charges	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	33	–	33	775
Amortissement des immobilisations	40 439	17 529	11 219	11 008	6 394	4 568	18 287	994	24 304	1 824	3 947	–	140 513	134 093
Biens sous le seuil de capitalisation	6 623	–	251	4 327	1 056	666	10 #	54	32	33	1 403	–	14 455	15 524
	56 123	17 825	11 470	16 338	8 558	5 234	19 298	1 063	28 456	1 867	42 922	–	209 154	200 931
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	(18 888)	(7 605)	(2 874)	(5 278)	(1 915)	(1 992)	(5 306)	(354)	(13 338)	(843)	(2 357)	–	(60 750)	(55 691)
Autres produits (charges)														
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	–	(11)	–	76	–	331	28	–	–	–	–	–	424	15 473
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 555	–	1 555	895
	–	(11)	–	76	–	331	28	–	–	–	1 555	–	1 979	16 368
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(18 888)	(7 616)	(2 874)	(5 202)	(1 915)	(1 661)	(5 278)	(354)	(13 338)	(843)	(802)	–	(58 771)	(39 323)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(18 970)	(6 202)	(2 502)	(1 754)	(1 557)	(1 875)	10 294	(394)	(14 506)	(346)	(1 511)	–		

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024
(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
Soldes de fonds au début														
Soldes déjà établis	151 732	49 418	17 153	28 699	33 824	17 029	92 337	2 688	118 291	8 676	16 466	–	536 313	488 613
Modification comptable	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(7 224)	–	(7 224)	(6 146)
Soldes redressés	151 732	49 418	17 153	28 699	33 824	17 029	92 337	2 688	118 291	8 676	9 242	–	529 089	482 467
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(18 888)	(7 616)	(2 874)	(5 202)	(1 915)	(1 661)	(5 278)	(354)	(13 338)	(843)	(802)	–	(58 771)	(39 323)
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	52	540	–	1 650	–	–	–	–	–	–	–	–	2 242	–
Virements interfonds	25 686	26 378	4 138	3 755	10 643	1 219	8 954	2 010	19 225	2 394	3 279	–	107 681	85 945
Soldes de fonds à la fin	158 582	68 720	18 417	28 902	42 552	16 587	96 013	4 344	124 178	10 227	11 719	–	580 241	529 089

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Bilan synoptique

au 30 avril 2024

(non audité – en milliers de dollars)

						2 024	2 023
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Court terme							
Encaisse	336	712	–	–	1 328	2 376	2 561
Placements	–	–	–	–	–	–	61
Débiteurs et autres sommes à recevoir	–	23	96	–	31	150	15
Avances interfonds	65	3 396	–	–	6 443	9 904	9 406
	401	4 131	96	–	7 802	12 430	12 043
Long terme							
Placements	–	10 164	–	11 543	21 457	43 164	39 224
	401	14 295	96	11 543	29 259	55 594	51 267
PASSIF							
Court terme							
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	–	9	–	–	–	9	23
Apports reportés	–	–	–	2 261	13 009	15 270	13 802
Avances interfonds	–	3 761	96	3 644	–	7 501	4 281
	–	3 770	96	5 905	13 009	22 780	18 106
SOLDES DE FONDS							
Grevés d'affectations							
Origine interne	–	2 424	–	1 861	16 250	20 535	16 803
Origine externe à titre de dotation	401	8 101	–	3 777	–	12 279	16 358
	401	10 525	–	5 638	16 250	32 814	33 161
	401	14 295	96	11 543	29 259	55 594	51 267

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(non audité – en milliers de dollars)

						2024	2023
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Subventions							
Autres	–	–	1 913	–	–	1 913	1 826
Dons	–	757	–	–	–	757	612
Autres produits	–	30	–	–	3 836	3 866	2 286
Produits nets de placements	15	114	–	–	1 583	1 712	1 946
	15	901	1 913	–	5 419	8 248	6 670
Charges							
Enseignement et recherche	–	–	–	–	3 731	3 731	2 140
Services à la collectivité	–	463	–	–	–	463	35
Administration	–	100	–	–	–	100	86
Services et aide aux étudiants	–	280	–	–	–	280	303
	–	843	–	–	3 731	4 574	2 564
Excédent des produits sur les charges							
	15	58	1 913	–	1 688	3 674	4 106
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent							
	7	781	1 826	–	1 492		

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(non audité – en milliers de dollars)

						2024	2023
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	386	10 533	–	7 826	14 416	33 161	30 444
Excédent des produits par rapport aux charges							
	15	58	1 913	–	1 688	3 674	4 106
Apports reçus à titre de dotation	–	288	–	216	–	504	530
Virements interfonds	–	(354)	(1 913)	(2 404)	146	(4 525)	(1 919)
Soldes de fonds à la fin	401	10 525	–	5 638	16 250	32 814	33 161

